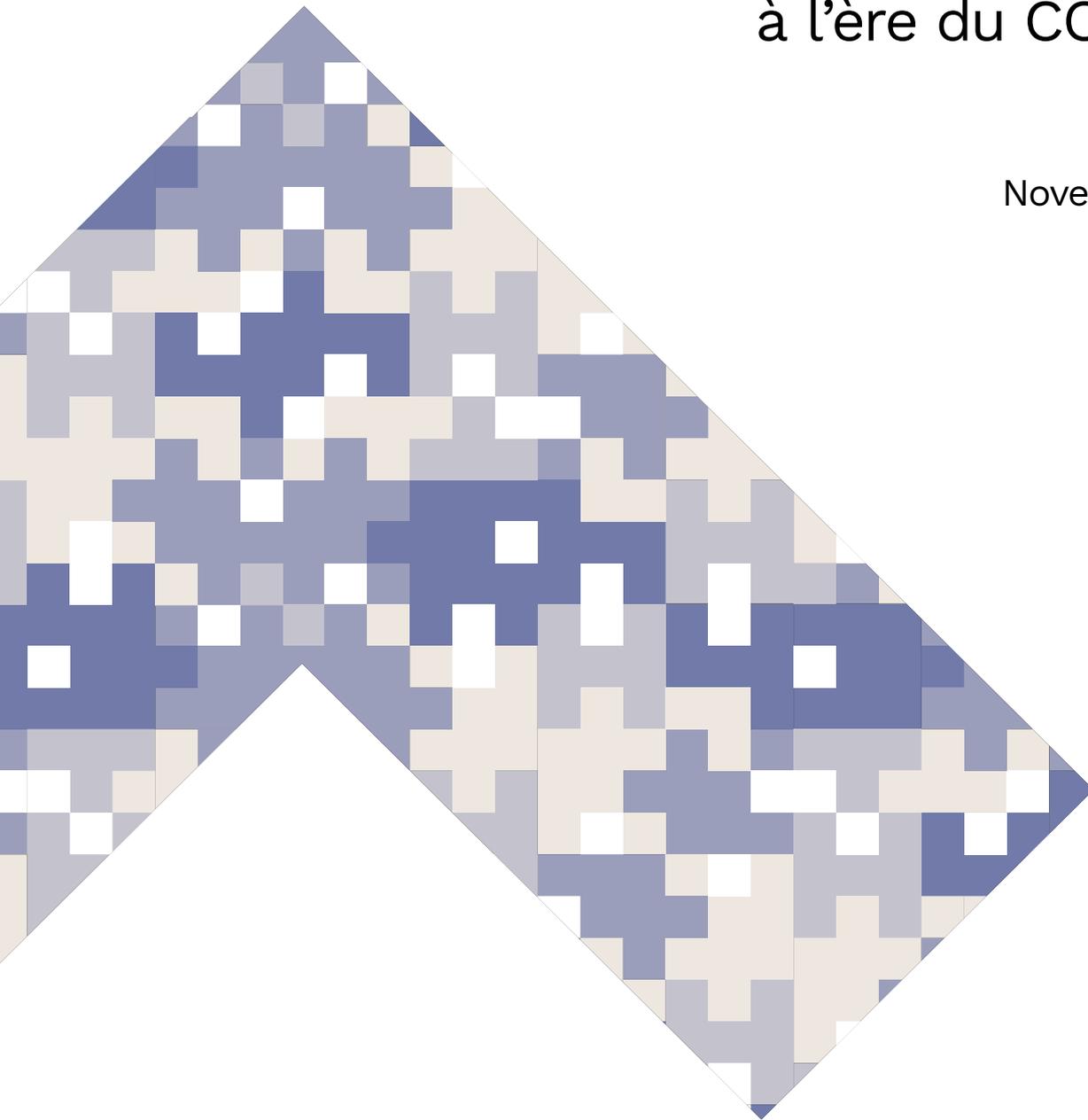




Justice fiscale : état des lieux

2020 – La justice fiscale
à l'ère du COVID-19

Novembre 2020





Sommaire

Remerciements	3
Introduction	5
Reprendre le contrôle d'un système programmé pour privilégier les plus fortunés	8
Reparamétrer les systèmes fiscaux en temps de pandémie	10
Des mesures concrètes aujourd'hui pour des solutions à long terme	11
Conclusion	13
Rapide aperçu	14
Chapitre 1 : L'ampleur de l'abus mondiale à l'impôt sur les sociétés	16
Résultats	17
La toile d'araignée britannique est responsable de 29 pour cent des pertes fiscales mondiales	19
« L'axe de l'évasion fiscale », à l'origine de 47 pour cent des pertes fiscales mondiales	20
Méthodologie	26
Chapitre 2 : Santé et impôts impayés	28
Les répercussions inégales de la pandémie	28
Une bonne santé et les 4 « R » de l'imposition	29
Pertes fiscales, pertes pour le secteur de la santé	31
Chapitre 3 : L'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés	37
Comment cela fonctionne-t-il ?	37
Classements	39
La toile d'araignée britannique	42
« L'axe de l'évasion fiscale »	42
Chapitre 4 : L'ampleur de l'évasion fiscale à l'étranger	43
Résultats	43
La toile d'araignée britannique et l'axe de l'évasion fiscale à l'étranger	44
Les pays de l'OCDE sont responsables de près de la moitié des pertes fiscales liées à l'évasion fiscale à l'étranger	44
Méthodologie	44
Chapitre 5 : L'Indice d'opacité financière	55
Comment cela fonctionne-t-il ?	55
Classements	56
L'opacité financière en perte de vitesse	61
Opacité financière mondiale : les îles Caïmans au premier rang	61
Les pays de l'OCDE responsables de près de la moitié de l'opacité financière à travers le monde	61
Chapitre 6: Vulnérabilité aux flux financiers illicites	63
Annexes	76
Données par pays	76
Pires contrevenants	82
Calendrier – Aperçu de l'année suivante	83



Remerciements



L'Alliance Globale pour la Justice Fiscale est un mouvement croissant d'organisations de la société civile et d'activistes, unis dans une campagne pour une plus grande transparence, une supervision démocratique et une redistribution de la richesse dans les systèmes fiscaux nationaux et mondiaux. Nous comprenons les cinq réseaux régionaux de justice fiscale d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Europe, qui représentent collectivement des centaines d'organisations.



Public Services International [L'internationale des services publics] est une fédération syndicale internationale de plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs dans 154 pays. Nous portons leurs voix aux Nations Unies, à l'OIT, à l'OMS et à d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits des syndicats et des travailleurs et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.



Le Tax Justice Network [Réseau pour la justice fiscale] croit qu'un monde juste, où chacun a la possibilité de mener une vie significative et satisfaisante, ne peut être bâti que sur un code fiscal équitable, où chacun fait sa juste part pour la société que nous voulons tous. Nos régimes fiscaux, serrés par de puissantes sociétés, ont été programmés pour donner la priorité aux désirs des sociétés et des particuliers les plus riches par rapport aux besoins de tout le monde. Le Tax Justice Network se bat pour réparer cette injustice. Chaque jour, nous dotons les citoyens et les gouvernements du monde entier des informations et des outils dont ils ont besoin pour reprogrammer leur système fiscal afin qu'il fonctionne pour tous.

Ce rapport et le portail de données associé ont été envisagés et réalisés par l'équipe du Tax Justice Network de Madelyn Brown, Mark Bou Monsour, John Christensen, Alex Cobham, Rachel Etter-Phoya, Javier Garcia-Bernardo, Naomi Fowler, Moran Harari, Layne Hofman, Luke Holland, Sioned Jones, Andres Knobel, Markus Meinzer, Lucas Millán, Liz Nelson, Miroslav Palanský, Helena Rose et Nick Shaxson

Pour leurs conseils d'experts généreux et leurs conseils sur les méthodologies, les objectifs et l'approche globale, nous remercions chaleureusement les contributions de Dereje Alemayehu (GATJ), Daniel Bertossa (PSI), Kim Clausing (Reed College/UCLA), Stephen Hall (University of Leicester), Bernadette O'Hare (St Andrews University), James Henry (Columbia University), and Petr Janský (Charles University, Prague).

Pour leur soutien important, y compris leurs commentaires sur les versions successives de matériel, nous remercions vivement Hiroo Aoba (PSI), Susana Barria (PSI), Boubacar Bobaoua (PSI), Erika Beauchesne (Canadians For Tax Fairness), Gabriel Casnati (PSI), Jorge Coronado (PSI), Fatou Diouf (PSI), Jocelio Drummond (PSI), Adrian Falco (Red de Justicia Fiscal), Sarah Ganter (FES), Clark Gascoigne (FACT Coalition), Erica Hanichak (FACT Coalition), Leo Hyde (PSI), Najwa Hanna (PSI), Sigrid Jacobsen (Tax Justice Norway), Kate Lappin (PSI), Katharina Lepper (FES), Sandra Massiah (PSI), Arnold Merkies (TJN Netherlands), Paul Monaghan (Fair Tax Mark), Alvin Mosioma (TJN-Africa), Marcelo Netto (PSI), Daniel Oberko (PSI), Igor Ojeda (PSI), Paul Omondi (TJN-Africa), Steve Porter (PSI), Tove Maria Ryding (Eurodad), Luis Moreno (Latindadd), Robert Palmer (Tax Justice UK), Christoph Trautvetter (TJN Germany), Cynthia Umurungi (TJN-Africa), Toby Sanger (Canadians For Tax Fairness), Joanna Spratt (Oxfam New Zealand), Jason Ward (CICTAR) and Mark Zirnsak (Tax Justice Australia).

Pour le soutien financier du projet State of Tax Justice et les supports techniques sous-jacents, nous remercions vivement : Public Services International (PSI); Friedrich Ebert-Stiftung (FES); NORAD et l'Union Européenne (en relation avec les résultats de l'Indice d'Opacité Financière et de l'Indice des Paradis Fiscaux pour les Sociétés, qui ont bénéficié d'un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union Européenne dans le cadre de la convention de subvention n ° 727145, COFFERS).





Introduction

Cette publication inaugurale de « Justice fiscale : état des lieux » s'accompagne de nombreuses grandes premières. Édition originale du tout premier rapport annuel de ce type consacré au coût économique et social annuel des abus fiscaux internationaux, elle constitue également la première étude qui présente des estimations globales des sommes colossales de recettes fiscales perdues chaque année par l'ensemble des pays de la planète en raison d'abus fiscaux commis par des personnes physiques et morales, et qui en explique les répercussions sur les dépenses de santé nationales.

Le rapport révèle que les abus fiscaux internationaux coûtent chaque année aux États plus de 427 milliards de dollars américains en recettes fiscales. Sur ces 427 milliards perdus, quelque 245 milliards correspondent à des bénéficiaires transférés dans des paradis fiscaux par des sociétés multinationales afin d'alléger le montant des bénéficiaires déclarés dans les pays où elles exercent des activités, et ainsi payer moins d'impôts que ce qu'elles devraient. Les 182 milliards de dollars de pertes restants résultent de l'action d'individus fortunés qui cachent des biens et des revenus non déclarés à l'étranger, hors de portée de l'application de la loi.

En moyenne, à travers le monde, les pays voient disparaître chaque année l'équivalent de 9,2 pour cent de leur budget en matière de santé dans des paradis fiscaux, et ces pertes sont proportionnellement encore plus lourdes pour les pays à faible revenu que pour les pays à revenu élevé. La Banque mondiale classe les pays en fonction du revenu national brut par habitant : pays à faible revenu, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, pays à revenu élevé. Environ la moitié de la population mondiale appartient aux deux groupes à faible revenu, et l'autre moitié aux groupes à revenu élevé. Par conséquent, dans le présent rapport, toute référence aux pays à « revenu élevé » vise à la fois les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, tandis que la notion de pays à « faible revenu » se rapporte à la fois aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et aux pays à faible revenu.

Les pays à revenu élevé perdent davantage d'impôts (382,7 milliards de dollars) que les pays à faible revenu (45 milliards de dollars), cependant, les pertes fiscales des pays à faible revenu sont proportionnellement supérieures lorsqu'on les compare aux recettes fiscales généralement perçues. Les pays à faible revenu perdent l'équivalent de 5,8 pour cent de leurs recettes fiscales perçues, tandis que les pays à revenu élevé perdent l'équivalent de 2,5 pour cent. Bien que cette tendance se maintienne pour les pertes fiscales dues à l'abus à l'impôt sur les sociétés, avec pour les pays à faible revenu l'équivalent de 5,5 pour cent de pertes sur leurs recettes fiscales perçues et pour les pays à revenu élevé l'équivalent de 1,3 pour cent, les pertes liées à l'évasion fiscale privée sont proportionnellement plus importantes pour les pays à revenu élevé. Ces derniers perdent l'équivalent de 1,2 pour cent de leurs recettes fiscales tandis que les pays à faible revenu perdent l'équivalent de 0,3 pour cent.

Nous reconnaissons plusieurs raisons potentielles à ce résultat. Bien qu'il puisse simplement y avoir relativement moins de personnes riches dans les pays à faible revenu, qui utilisent des centres financiers offshore pour cacher leurs actifs ; cette constatation apparente pourrait également résulter de faiblesses dans les données disponibles ou dans notre méthodologie (voir la méthodologie complète pour plus de détails). Une meilleure disponibilité des données pourrait permettre aux analyses futures d'adopter une approche moins prudente.

L'étude des dépenses de santé fait ressortir plus nettement l'incidence inégale de l'abus fiscal dans le monde sur les pays à revenu élevé d'une part, et sur les pays à

revenu faible d'autre part. « Justice fiscale : état des lieux 2020 » révèle que les pays à faible revenu perdent, en moyenne, l'équivalent de près de 52 pour cent de leur budget de santé, contre 8,4 pour cent pour les pays à revenu élevé.

Chaque année dans le monde, l'équivalent de plus de 34 millions de salaires annuels d'infirmiers échappent aux États pour se retrouver dans des paradis fiscaux.

« Justice fiscale : état des lieux 2020 » dévoile également que 98 pour cent de toutes les pertes fiscales dans le monde sont facilitées par les pays à revenu élevé, contre moins de 2 pour cent pour les pays à faible revenu.

Le lourd tribut des abus fiscaux se répercute ainsi sur la quasi-totalité des habitants, dans presque tous les pays du monde. Les populations se contentent de services publics de mauvaise qualité, sont victimes de profondes inégalités, connaissent des taux de mortalité élevés et tolèrent la faiblesse et la corruption des gouvernements et des administrations publiques – alors que tout cela pourrait être évité. Seuls les abuseurs fiscaux et les super-riches qui ont recours à des paradis fiscaux sont gagnants, au détriment du reste du monde.

« Justice fiscale : état des lieux 2020 » marque une rupture par rapport aux précédentes études sur l'abus à l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale, et ce de deux façons importantes. Tout d'abord, cette étude est la première à s'appuyer sur les données agrégées des déclarations pays par pays récemment publiées par l'OCDE aux fins d'estimer les pertes de recettes au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pour l'ensemble des pays. Les données recueillies et publiées par les membres de l'OCDE représentent le point culminant de près de deux décennies de campagne menée par le Tax Justice Network et permettent d'observer et de mesurer directement l'abus à l'impôt sur les sociétés avec plus de précision et de certitude que jamais, en analysant le décalage entre le lieu de l'activité économique réelle des entreprises et celui où leurs bénéfices sont déclarés à des fins fiscales.

Deuxièmement, alors que les études précédentes ont estimé à la fois les pertes directes et les pertes indirectes de l'abus à l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale, le présent rapport se concentre uniquement sur les pertes directes. Les pertes indirectes, ou externalités négatives, sont la résultante des pertes directes : les gouvernements réduisent les taux d'imposition légaux et effectifs des entreprises afin de contrer les pertes directes liées à l'abus à l'impôt sur les sociétés, attirer les multinationales et, en définitive, augmenter les recettes fiscales. Souvent qualifiée de « concurrence fiscale », cette approche contre-intuitive destinée à augmenter les recettes fiscales et réduire les pertes fiscales suscite une fausse impression d'économie, conduisant même, comme cela a déjà été largement démontré, à une réduction supplémentaire des recettes fiscales pour l'ensemble des gouvernements – ce qui explique pourquoi cette pratique est également qualifiée de « nivellement par le bas ».

Tandis que les précédentes études ont permis d'estimer les pertes indirectes au niveau mondial en multipliant les pertes directes par un facteur approprié, cette opération n'est pas réalisable au niveau des pays dès lors que la nature complexe des paradis fiscaux à travers le monde et les mouvements multiformes des bénéfices entre les juridictions impliquent des niveaux supérieurs de pertes indirectes pour certains pays et des niveaux inférieurs pour d'autres. C'est pourquoi il est difficile d'estimer les pertes indirectes pour chaque pays avec le même niveau de certitude et de précision que pour les pertes directes, en utilisant les données tirées des déclarations pays par pays.

Afin de pouvoir évaluer l'incidence de l'abus fiscal international à l'échelon mondial et national, et pour tirer le meilleur parti du niveau sans précédent de précision et de

certitude des données agrégées tirées des déclarations pays par pays de l'OCDE, le présent rapport porte uniquement sur les pertes fiscales directes résultant de l'abus à l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale.

Dès lors, l'estimation de l'abus à l'impôt sur les sociétés proposée dans « Justice fiscale : état des lieux 2020 » pourra sembler, de prime abord, inférieure aux estimations fournies par de précédentes études, mais cela s'explique par le fait que ces précédentes estimations combinaient à la fois les pertes directes et les pertes indirectes. L'estimation des pertes directes proposée dans le présent rapport est en fait plus importante que dans les précédentes études, ce qui implique une estimation plus importante des pertes indirectes et combinées au niveau mondial. Dans la quasi-totalité des cas, « Justice fiscale : état des lieux 2020 » propose une estimation des pertes directes individuelles des pays plus élevée que dans les études précédentes.

En renseignant ainsi des données tant mondiales que nationales, le présent rapport nous permet d'identifier les juridictions dont les systèmes fiscaux et financiers ont été le plus utilisés par les abuseurs fiscaux. Ce rapport propose également des mesures détaillées pour évaluer le degré auquel ces juridictions exposent chaque pays à des flux financiers illicites.

Parallèlement à cette publication, nous lançons [un portail de données en ligne](#), accessible au public, qui regroupe toutes les informations figurant dans ce rapport et inclut une série de données supplémentaires qui étendent le champ d'application des approches et des questions abordées dans les chapitres suivants. Ce portail fournit tout un éventail d'estimations des pertes de recettes fiscales, au niveau de chaque pays et à plus grande échelle. Il donne ainsi aux militants, journalistes, chercheurs et décideurs politiques un accès direct aux informations clés.

Même avant la pandémie, les faits révélés dans « Justice fiscale : état des lieux 2020 » auraient fait scandale. Le COVID-19 a mis en évidence les graves insuffisances de financement des services publics et de santé aux quatre coins du globe. Dans ce contexte où la crise sanitaire et les lacunes budgétaires sont toutes deux aggravées par, et aggravent elles-mêmes, des inégalités et des injustices structurelles profondes, ces révélations constituent une véritable tragédie, une tragédie vaine et honteuse, qui plus est favorisée par la complicité entre des sociétés multinationales, qui se sont donné beaucoup de mal pour échapper à leurs obligations fiscales, et l'OCDE ainsi que de nombreux gouvernements qui ont contrecarré les grands efforts de réforme d'un système fiscal international défaillant, et activement dissimulé l'importance et l'étendue des abus fiscaux internationaux à leurs populations.

Ce rapport est aujourd'hui une nécessité. Au vu des difficultés que rencontrent les gouvernements à répondre sans tarder aux besoins de financement immédiats et à reconstruire en mieux, il est crucial de disposer de données fiables concernant les pertes de recettes fiscales. Les gouvernements ne peuvent reconstruire en mieux sur des fondations qui facilitent l'évasion fiscale.

Cette année, l'OCDE a pris la décision fort louable de publier les données agrégées des déclarations pays par pays de ses membres, dévoilant ainsi les juridictions dans lesquelles les multinationales déclarent leurs bénéficiaires et payent des impôts, ce qui nous a permis d'identifier et d'exposer dans ce rapport les abus fiscaux des sociétés, avec une précision et une portée sans précédent. Cependant, en agrégeant ces informations tirées des déclarations pays par pays avant de les rendre publiques, l'OCDE et les gouvernements européens ont fait le choix de dissimuler l'identité des sociétés qui commettent des abus fiscaux et qui privent les populations du monde entier de centaines de milliards de recettes fiscales tous les ans. L'OCDE et les gouvernements européens devraient publier les données ventilées au niveau des entreprises qui sont

déjà en leur possession, afin que tout le monde dispose des mêmes informations et puisse déterminer à qui profite notre système fiscal mondial actuel et la façon dont il doit être modifié. Tant que ce ne sera pas fait, les dispositions fiscales internationales actuellement en vigueur mineront à la fois notre capacité à lutter contre la pandémie de coronavirus et notre confiance dans les gouvernements et les institutions internationales favorables à ce système.

La plupart des lecteurs de ce rapport ne seront guère étonnés d'apprendre que certaines des personnalités et des sociétés les plus riches et les plus influentes de la planète échappent depuis des décennies à leurs obligations fiscales, aux dépens du reste de la population. Aussi, les données figurant dans ce rapport mettent fin aux idées fausses et aux contre-vérités selon lesquelles les abus fiscaux des sociétés et individus les plus nantis ne sont pas assez importants pour avoir de réelles conséquences ou sont nécessaires pour faire tourner la roue de l'économie mondiale, dans l'intérêt de tous. Les abus fiscaux privent les pays de plusieurs milliards de recettes fiscales dont ils ont désespérément besoin, et nous empêchent tous de construire des sociétés meilleures, plus saines et plus justes.

Reprendre le contrôle d'un système programmé pour privilégier les plus fortunés

Le COVID-19 a dévoilé les terribles conséquences d'un système fiscal international programmé pour faire primer les intérêts des sociétés et individus les plus fortunés sur les besoins de l'ensemble de la société. Il a mis au grand jour les multiples inégalités qui entachent nos sociétés et dans quelle mesure la destinée des personnes les plus marginalisées continue de dépendre de structures inéquitables, qui conservent un élitisme politique et l'héritage du passé impérial, notamment un racisme profondément enraciné.

Si la pandémie a mis en évidence des différences flagrantes au niveau de la volonté et de la capacité des États à protéger leurs citoyens, elle a aussi confirmé à tous, indépendamment des convictions politiques, le rôle fondamental de l'État – et non des marchés. Aujourd'hui, nombreuses sont les personnes qui attendent et réclament de leur gouvernement qu'il prenne des décisions judicieuses et éclairées afin de mieux réunir, répartir et investir les ressources pour les protéger du virus et de ses retombées sociales et économiques. Les questions relatives à l'imposition prennent une place centrale dans ce renouvellement de l'intérêt public. À qui notre société devrait-elle demander de contribuer davantage aux impôts en cette période de crise ? Devrions-nous utiliser les impôts pour aider les personnes qui ne peuvent plus travailler, protéger la santé publique, ou sauver les entreprises ?

Ces questions s'articulent autour d'une dure réalité, que les données présentées dans ce rapport ne montrent que trop clairement : au cours des dernières décennies, nos gouvernements, influencés par les géants de l'industrie et les super-riches, ont configuré nos systèmes fiscaux de sorte que les désirs des plus fortunés passent avant les besoins de tous les membres de la société.

À l'instar du programmeur qui écrit les lignes de code déterminant le fonctionnement d'un ordinateur, les sociétés et individus les plus fortunés, agissant dans leur propre intérêt, ont dicté à nos gouvernements les lois et politiques qui régissent l'organisation de nos systèmes fiscaux, en définissant qui y contribue, dans quelle mesure, et où sont investies les recettes obtenues. Après des décennies de réductions des impôts sur les sociétés, de déréglementation et de stagnation des réformes fiscales, les services publics et de santé n'avaient ni les fonds ni la préparation nécessaires pour faire face au COVID-19.

Les super-riches ont aussi exercé cette influence à l'échelle internationale. Notre système fiscal international centenaire est programmé pour donner la priorité à leurs intérêts et à ceux des géants de l'industrie. En proie aux intérêts des entreprises nationales, les gouvernements ont joué de leur poids à l'étranger pour ralentir et contrecarrer d'importantes réformes du système fiscal mondial qui auraient sévi contre les abus fiscaux des sociétés, dévoilé l'évasion fiscale de citoyens privés et aidé les pays à faible revenu à retenir les milliards de recettes fiscales dont ils ont désespérément besoin.

C'est maintenant qu'il faut reprendre le contrôle. Nous devons reparamétrer notre système fiscal mondial de façon à ce que l'égalité prime sur les désirs des plus fortunés. Cela implique de faire en sorte qu'il accorde une importance égale aux besoins de tous, au lieu d'un traitement de faveur à ceux qui cherchent à échapper à leurs obligations fiscales. Les règles et politiques sur lesquelles le système fiscal international est fondé peuvent et doivent être réécrites, en vue de rendre le transfert de bénéfices obsolète, d'introduire plus de transparence sur les énormes fortunes privées détenues à l'étranger, et de protéger les droits des pays à faible revenu d'imposer les bénéfices produits sur leur territoire.

Lorsque les sociétés et individus extrêmement riches s'acquittent véritablement des impôts qu'ils doivent payer, les pays perçoivent les recettes fiscales dont ils ont besoin pour offrir à chacun les chances de mener une existence prospère. En d'autres termes, les impôts donnent aux pays la capacité de réduire les inégalités structurelles et de remplir leurs obligations internationales en matière de droits de l'homme, mais aussi, élément important, la légitimité politique pour le faire.

De toutes les caractéristiques de la configuration actuelle du système fiscal international, la plus importante et la plus préjudiciable, dont découle l'injustice fiscale, est sans doute l'absence de règles internationales claires et de coopération pour encourager l'imposition directe des bénéfices mobiles des sociétés à l'échelle internationale et des biens et flux de revenus personnels détenus à l'étranger. Parfois, choisir de ne pas insérer une ligne de code dans le programme d'un ordinateur peut avoir autant de conséquences que d'en ajouter une.

Les impôts directs sont les impôts sur les revenus, sur les bénéfices, sur les plus-values et sur les biens. L'absence de mécanismes précis permettant d'imposer directement les géants de l'industrie et les super-riches, qui peuvent déplacer leurs bénéfices et leurs richesses d'un bout à l'autre de la planète en un simple clic, a trois effets néfastes pour les populations, les marchés et les pays.

Tout d'abord, elle compromet la capacité des travailleurs, des communautés et des gouvernements qui créent de la valeur économique à en conserver une juste part au sein de leurs communautés. Il faut toute une communauté pour créer de la richesse : les travailleurs ont besoin de services d'éducation et de santé, les usines nécessitent des réseaux électriques et des systèmes de gestion des déchets, il faut des routes et des voies ferrées pour transporter les marchandises, et tout le monde a besoin que les lois soient appliquées pour que les droits soient protégés et les accords commerciaux respectés. En commettant des abus fiscaux, les entreprises multinationales s'octroient le droit de profiter gratuitement des cotisations de la communauté économique, ce qui prive les pays des fonds nécessaires pour que la communauté poursuive ses activités et produise plus de richesse.

Il est important de souligner que lorsqu'un pays est privé de recettes, les femmes et les jeunes filles sont les plus susceptibles d'en faire les frais. Lorsque le budget consacré à l'éducation est faible, ce sont le plus souvent les jeunes filles qui ne font pas d'études ; en l'absence de financement adéquat des services de santé, ce sont elles et les femmes qui restent à la maison pour s'occuper de leurs proches, au lieu

d'aller à l'école ou de travailler ; et si les fonds publics ne suffisent pas pour préserver l'État de droit et faire respecter les droits de l'homme, ce sont une fois encore les jeunes filles et les femmes qui risquent le plus de voir leurs droits bafoués et négligés.

Malgré l'ambition du G20 de faire en sorte que des impôts soient payés là où les activités économiques sont réalisées, les lacunes des règles internationales sur lesquelles repose actuellement le système fiscal mondial permettent aux abuseurs-fiscaux internationaux de garder les bénéfices pour eux-mêmes et de les transférer à l'étranger, là où l'imposition, la réglementation et le droit des travailleurs à négocier des augmentations salariales ne peuvent être appliqués.

Ensuite, l'absence de mécanismes précis d'imposition directe sur les bénéfices des multinationales et les actifs offshore des super-riches paralyse l'innovation et le développement en plaçant les entreprises nationales dans une situation concurrentielle défavorable. Cela fait naître des incitations perverses à conserver plusieurs milliards de capitaux à l'étranger, plutôt qu'à faire en sorte qu'ils soient réinvestis pour créer des emplois au niveau local et augmenter la productivité.

Enfin, en transférant leurs bénéfices à l'étranger, les multinationales renforcent les inégalités entre les pays, les petits pays et ceux à faible revenu étant systématiquement désavantagés. Ce sont eux qui ont le plus besoin de recettes fiscales pour financer leur développement économique et social et qui subissent les pertes relatives les plus lourdes.

En bref, le système fiscal international actuel est programmé pour s'opposer à l'imposition des bénéfices, des revenus et des richesses des plus fortunés. Tout le monde sera gagnant à remédier à cette situation – sauf les abuseurs fiscaux. Même les citoyens des paradis fiscaux dits « agressifs », qui sapent les droits d'imposition d'autres pays, ne profitent généralement pas des « gains » limités que cela leur procure.

Afin de reparamétrer le système fiscal mondial de façon à ce qu'il fasse primer l'égalité sur ce que veulent les plus nantis, nous proposons d'introduire des règles et des orientations internationales garantissant le partage équitable des richesses entre les personnes qui créent de la valeur. Ces règles doivent accorder une attention particulière au rôle largement ignoré qu'ont historiquement joué les femmes, à la fois en tant que créatrices de richesses et comme « filets de sécurité » essentiels permettant aux autres de profiter de leur part de richesse. En redonnant aux gouvernements le pouvoir de collecter l'argent dû à leurs populations pour la valeur économique qu'elles ont générée, nous pouvons leur permettre de réunir les ressources nécessaires afin de réduire les inégalités structurelles dont souffrent leurs citoyens et de poursuivre leur développement économique et social. Cela sera particulièrement probant pour les gouvernements des petits pays pauvres, pour lesquels le système fiscal mondial actuel accentue les inégalités existantes bien plus qu'il ne les atténue.

Reparamétrer les systèmes fiscaux en temps de pandémie

La révision en profondeur du système fiscal mondial nécessite de réécrire intégralement les règles internationales et les mesures de transparence fiscale sur lesquelles il se fonde. Bien que cet objectif fondamental continue de sous-tendre tous nos efforts, la priorité du mouvement pour la justice fiscale pour l'année à venir doit être de garantir que les lois et politiques nouvellement codifiées, pour mobiliser les fonds publics tant attendus dans la lutte contre la pandémie et ses retombées socio-économiques, reposent sur trois principes directeurs.

Premièrement, la hausse des recettes fiscales supplémentaires doit être progressive. Là où la pandémie a activement creusé les inégalités, il convient d'adopter des

mesures d'atténuation qui garantissent que ceux qui peuvent contribuer davantage le fassent, et qu'à terme, nous reconstruisions en mieux au lieu de reproduire les inégalités flagrantes qui caractérisent actuellement nos sociétés.

Deuxièmement, les recettes fiscales devraient augmenter là où ont lieu les activités économiques qui y sont associées. Les bénéfices générés par les travailleurs et les consommateurs dans un pays devraient être imposés dans ce même pays, où les besoins de santé de ces travailleurs et consommateurs sont réels, et non dans un paradis fiscal où l'existence de la société se résume à une boîte postale. La pandémie a souligné l'absence de moralité qu'il y a à laisser la valeur être récupérée ailleurs que là où elle a été créée.

Troisièmement, les recettes fiscales supplémentaires devraient avant tout provenir de ceux qui tirent le plus grand parti de cette période difficile, non pas en utilisant leur savoir-faire ou en travaillant dur, mais en exploitant à leur avantage les interventions inédites de l'État dans l'économie. D'énormes bénéfices non mérités sont accumulés par les propriétaires d'entreprises comme Amazon, simplement du fait que la plupart de leurs concurrents locaux ont été contraints par les autorités d'interrompre leurs activités.

Des mesures concrètes aujourd'hui pour des solutions à long terme

Malgré les progrès notables réalisés dans le cadre du programme d'action pour la justice fiscale défini pour la première fois au début des années 2000, l'injustice fiscale représente encore une grave menace. Pour reparamétrer le système fiscal mondial afin qu'il profite à toute la société, et non plus seulement aux plus nantis, nous devons y introduire des règles et des politiques qui donnent aux gouvernements des moyens précis d'imposer directement les sociétés multinationales et les individus fortunés.

L'imposition des entreprises repose encore sur le principe centenaire de « pleine concurrence » qui veut que les entreprises multinationales soient traitées comme si toutes les entités juridiques du groupe faisaient des affaires entre elles dans des conditions de pleine concurrence (c'est-à-dire aux prix du marché) et optimisaient leurs bénéfices au niveau de chaque entité plutôt qu'au niveau de la société en tant que groupe international. Énoncé au début des années 1920, lorsque les sommes d'argent étaient transférées par télégraphe, que de vastes populations dans le monde vivaient et travaillaient sous la domination coloniale européenne et que les cartes de crédit n'existaient pas encore, ce principe donne aujourd'hui lieu au transfert de centaines de milliards de dollars de bénéfices chaque année depuis les pays où les sociétés mènent des activités bien réelles vers des juridictions où le taux d'imposition est faible ou nul.

Après l'échec du projet de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) mené par l'OCDE et le G20 de 2013 à 2015, une nouvelle version du BEPS a été élaborée avec la volonté de dépasser ce principe de pleine concurrence. Le G24, groupe principalement composé de pays à faible revenu, a clairement montré la voie vers l'imposition unitaire, qui considère les sociétés multinationales et toutes leurs filiales comme un groupe unique, au lieu de traiter chaque filiale comme une entité indépendante. Avec l'imposition unitaire, les bénéfices déclarés par la société multinationale en tant que groupe sont ensuite répartis dans les pays où elle opère en fonction de son activité économique réelle dans chaque pays.

L'approche unitaire de l'imposition, préconisée depuis longtemps par le mouvement pour la justice fiscale, fait en sorte que les pays où les multinationales payent des impôts correspondent à ceux où elles emploient des travailleurs et réalisent des ventes, et non ceux où elles créent des boîtes aux lettres ou des boîtes à brevets.

Cependant, étant donné que des pays à revenu élevé comme les États-Unis et la France freinent toute avancée significative dans l'élaboration de réformes visant à adopter une approche unitaire de l'imposition, et réclament plutôt une alternative extrêmement complexe mais en définitive peu ambitieuse, il est peu probable que des progrès concrets soient réalisés cette année.

Tout plan sur le long terme visant à reparamétrer le système fiscal mondial doit tout d'abord impliquer l'adoption complète de l'imposition unitaire. Pour l'heure, les décideurs politiques devraient prendre des mesures destinées à augmenter au plus vite les recettes fiscales, mais d'une manière cohérente avec l'objectif à long terme. Cela requiert un **impôt sur les bénéficiaires excessifs**, qui peut être introduit unilatéralement sur la base des bénéficiaires mondiaux de la société, pour mettre fin à l'abus en matière de transferts de bénéficiaires. Les bénéficiaires excessifs identifiés au niveau mondial seraient ensuite répartis en fonction du nombre d'emplois et du volume de ventes des multinationales dans chaque pays et serviraient de base d'imposition. Un tel impôt ne toucherait que les sociétés lucratives, comme ces géants dont les bénéficiaires ont grimpé en flèche tandis qu'un si grand nombre d'entreprises nationales ont été contraintes d'interrompre leurs activités. L'échec des gouvernements à imposer les sociétés du numérique, qui sont désormais les plus grandes et les plus rentables au monde, mine encore davantage la confiance dans le système fiscal mondial, qui doit être restaurée en priorité.

Ensuite, l'éternelle absence de publication des données des déclarations pays par pays des multinationales empêche le public d'avoir accès aux informations dont disposent déjà les sociétés, les comptables, les gouvernements et l'OCDE sur les lieux où les multinationales, dont certaines connues de tous, déclarent et transfèrent leurs bénéficiaires. En conséquence, ni les multinationales ni les autorités fiscales – que ce soit dans les États qui profitent de transferts de bénéficiaires ou dans ceux qui en sont victimes – n'ont de réelle obligation de rendre des comptes.

La reprogrammation du système doit également passer par l'imposition des biens personnels et des flux de revenus associés à l'étranger. Des milliards de dollars, dont une proportion démesurée est détenue par les ménages aux revenus les plus élevés du monde, échappent à tout contrôle et à toute imposition en raison de l'absence de transparence à l'échelle internationale. Quelques progrès vers un échange automatique d'informations entre les pays concernant les comptes bancaires de leurs résidents respectifs ont amorcé le combat pour mettre fin au secret bancaire, mais l'impossibilité chronique à instaurer des registres détaillés des bénéficiaires effectifs des entreprises, fiducies et fondations facilite l'évasion fiscale, et par conséquent, prive de recettes fiscales les pays d'où proviennent les biens ou les bénéficiaires.

Ensemble, les trois piliers de la transparence fiscale – l'échange automatique d'informations, les registres de propriété effective et la déclaration publique pays par pays – sont fondamentaux pour garantir que l'opacité ne diminue pas l'engagement du public à lutter contre les paradis fiscaux et en faveur de l'imposition des revenus et des richesses là où l'activité économique est réalisée. De même, il est crucial de veiller à ce que les autorités fiscales obtiennent les informations dont elles ont besoin pour remplir leur mission.

Le plan à long terme de reprogrammation du système fiscal mondial doit également envisager l'introduction d'impôts sur la fortune et prévoir des impôts sur les plus-values bien plus efficaces en ce qui concerne les actifs offshore et les flux de revenus. L'un des moyens pour atteindre cette fin pourrait consister à instaurer un registre mondial des actifs qui mettrait en lien les informations relatives aux bénéficiaires effectifs des sociétés, fiducies et autres entités juridiques et celles se rapportant aux biens immobiliers et à d'autres grandes classes d'actifs. L'introduction d'un **impôt sur la fortune** pour financer la lutte contre le COVID-19, assorti de taux

punitifs pour les actifs détenus à l'étranger (actifs offshore) en toute opacité (et d'un engagement des gouvernements à mettre fin à cette opacité), est une mesure à court terme également cohérente avec cet objectif. La valeur des actifs des super-riches a déjà explosé pendant la pandémie, alors même que le chômage atteignait des niveaux records dans de nombreux pays.

Combinées, ces mesures présentent l'énorme avantage de s'attaquer à toutes les dimensions fondamentales du problème des revenus non gagnés. Cette double approche garantira qu'une juste contribution soit apportée aux lourdes dépenses publiques engendrées par les interventions dont ont bénéficié ceux qui ont tiré profit des revenus non gagnés, que ce soit sous la forme de bénéfices excessifs, ou comme dans le modèle d'Amazon, d'une énorme hausse de la valeur des actions.

La combinaison de l'impôt sur les bénéfices excessifs et de l'impôt sur la fortune ouvrira la voie à l'élaboration des mesures en faveur de la justice fiscale à long terme nécessaires pour veiller à ce que nous puissions véritablement reconstruire en mieux, au lieu de recréer les profondes inégalités que la pandémie a mises en évidence.

Les défis posés par la mondialisation à la souveraineté nationale sur le droit d'imposition soulignent l'importance de disposer d'administrations fiscales dotées des ressources adéquates, de personnel suffisamment bien rémunéré – pour attirer et retenir les individus les plus compétents – mais aussi formé et soutenu pour faire appliquer la loi aux entreprises les plus riches et les plus puissantes, et enfin d'une indépendance fonctionnelle pour résister à toute ingérence politique. En définitive, ces défis mettent en évidence la nécessité d'établir une gouvernance mondiale, une **convention fiscale des Nations Unies** offrant un forum mondial et véritablement représentatif qui définisse des normes multilatérales uniformes en matière d'imposition des sociétés et garantisse la coopération fiscale nécessaire entre les gouvernements ainsi qu'une transparence fiscale complète et multilatérale – c'est-à-dire, les trois piliers de la transparence fiscale. Pour reparamétrer notre système fiscal mondial, et faire en sorte qu'il fonctionne dans l'intérêt de tous, nous devons reprendre les commandes aux mains des géants de l'industrie et des super-riches et veiller à ce que les nouveaux paramètres du système soient définis par des processus démocratiques représentatifs au niveau mondial.

Conclusion

Les organisations qui publient le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2020 » appellent la communauté mondiale à prendre note des constatations qu'il contient et à procéder enfin aux changements nécessaires en vue de concrétiser la promesse de justice fiscale.

Bien entendu, le contexte diffère grandement d'un pays à l'autre, y compris au niveau des déséquilibres de pouvoirs sous-jacents. Des priorités nationales et régionales doivent être définies par la population de chaque pays. Les mesures exposées dans le présent rapport constituent des propositions fondamentales pour l'élaboration de politiques progressistes en réponse à la pandémie qui soient également cohérentes avec les objectifs à long terme en matière de justice fiscale.

Notre engagement à soutenir les progrès nationaux dans ce but, là où nous le pouvons, favorisera également une participation internationale plus large en faveur de ces mesures mondiales à long terme et, en définitive, la révision du système fiscal international nécessaire pour remédier aux inégalités structurelles que le monde tolère depuis bien trop longtemps.



Rapide aperçu

<p>\$427 milliards</p> <p>Chaque année, le monde perd 427 milliards de dollars de recettes fiscales en raison de la fraude fiscale internationale</p> 	<p>33 923 688</p> <p>salaires d'infirmiers qui auraient pu être couverts avec les recettes fiscales non perçues</p> 	<p>1 salaire de personnel de la santé perdu toutes les 1 seconde</p> 
--	--	---

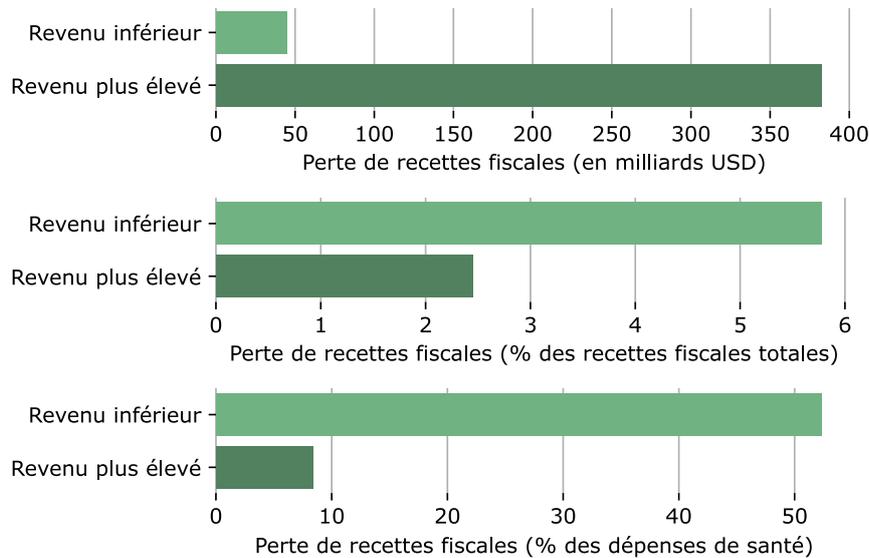
Sur les 427 milliards de dollars perdus

245 milliards sont dus à l'abus international à l'impôt sur les sociétés

182 milliards sont perdus à cause de l'évasion fiscale privée internationale

Les pays à revenu élevé perdent davantage de recettes fiscales, mais les pertes des pays à faible revenu sont proportionnellement supérieures lorsque l'on compare ces pertes aux recettes fiscales généralement perçues. Proportionnellement, les pertes fiscales des pays à faible revenu pèsent aussi plus lourd par rapport aux dépenses de santé.

Proportionnellement, les pertes fiscales des pays à faible revenu pèsent aussi plus lourd par rapport aux dépenses de santé.



Principaux perdants des abus fiscaux

1. États-Unis
2. Royaume-Uni
3. Allemagne
4. France
5. Brésil

Principaux contributeurs aux pertes fiscales des autres pays

1. Îles Caïmans
2. Royaume-Uni
3. Pays-Bas
4. Luxembourg
5. États-Unis



37,4 %

des pertes fiscales mondiales sont rendues possibles par la toile d'araignée britannique – le Royaume-Uni, associé à son réseau de territoires d'outre-mer et de dépendances de la Couronne

55,4 %

de l'abus à l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale s'opère dans « l'axe de l'évasion fiscale » – le Royaume-Uni (associé à son réseau de territoires d'outre-mer et de dépendances de la Couronne), les Pays-Bas, la Suisse et le Luxembourg



Chapitre 1 : L'ampleur de l'abus mondiale à l'impôt sur les sociétés

L'abus à l'impôt sur les sociétés¹ par les multinationales prive les gouvernements de recettes fiscales, privilégie les grandes multinationales par rapport aux petites et moyennes entreprises, et accroît les inégalités entre les pays et à l'intérieur d'un même pays. Comme indiqué en introduction, outre le fait qu'elles fragilisent la capacité des gouvernements à lutter contre les inégalités structurelles et à remplir leurs obligations en matière de droits de l'homme, des années de l'abus à l'impôt sur les sociétés ont laissé les services de santé et les services publics sans ressources et mal préparés à faire face à la pandémie de coronavirus, avec à la clé des conséquences disproportionnées pour les groupes marginalisés et les pays à revenu faible. Si la prévalence et les répercussions de l'abus et de l'évasion fiscale des entreprises ne font plus guère de doute, des questions subsistent quant au montant exact des pertes fiscales encourues par chaque pays. Alors qu'un certain nombre d'études ont été publiées sur le montant global des pertes annuelles dues à l'abus à l'impôt sur les sociétés (notamment par le Tax Justice Network), aucune étude n'a pu jusqu'à présent estimer les pertes fiscales globales à l'échelon national. Dans ce chapitre, nous présentons les premières estimations complètes sur les pertes fiscales nationales dues à l'abus à l'impôt sur les sociétés.

Aujourd'hui, les entreprises multinationales contribuent à [33 pour cent de la production économique mondiale](#), à [49 pour cent des exportations mondiales](#) et à [23 pour cent de l'emploi mondial](#). En localisant des holdings et d'importants actifs créateurs de valeur dans les paradis fiscaux, les grandes entreprises peuvent transférer leurs bénéfices vers des juridictions où l'imposition est faible ou nulle, afin de réduire artificiellement leurs obligations fiscales par ailleurs et de ne payer que peu ou pas d'impôts sur les bénéfices qu'elles transfèrent dans les paradis fiscaux.

Les principales études sur l'ampleur du transfert des bénéfices ont estimé que les multinationales transfèrent entre 600 et 1 100 milliards de dollars américains par an.² Cela correspond à environ 40 pour cent des bénéfices réalisés à l'étranger par les multinationales. Les pertes de recettes fiscales correspondantes varient de [90 à 280 milliards de dollars par an](#) en raison du transfert direct des bénéfices. Ces stratagèmes exercent également une incidence indirecte sur les finances publiques en favorisant un nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés, les différents pays abaissant les taux d'imposition dans une tentative généralement vouée à l'échec de retenir ou d'attirer les filiales des multinationales. Ces effets indirects (ou retombées stratégiques) font passer les pertes de recettes fiscales à [500 à 650 milliards par an](#).

En juillet 2020, l'OCDE a pour la première fois mis à disposition des données agrégées provenant des déclarations pays par pays. Ces déclarations sont une pratique comptable qui oblige les sociétés multinationales à publier le montant des bénéfices et des frais encourus dans chaque pays où elles opèrent, au lieu de publier l'ensemble de ces bénéfices et frais sous la forme d'une somme globale agrégée. Proposée pour la première fois par le Tax Justice Network en 2003 et longtemps rejetée par l'OCDE avant que les pays du G20 n'imposent son adoption, la déclaration pays par pays a vocation à révéler les transferts de bénéfices et aider les gouvernements à détecter et à dissuader l'abus à l'impôt sur les sociétés.

¹ L'abus à l'impôt sur les sociétés par les multinationales relève du problème mondial des flux financiers illicites et comprend l'abus fiscal criminel, l'évasion fiscale illégale et certains évitements fiscaux qui, bien que licites du point de vue technique compte tenu des faiblesses des règles fiscales internationales, contribuent néanmoins au décalage entre le lieu de l'activité économique réelle des entreprises et celui où leurs bénéfices sont déclarés à des fins fiscales, ce qui est inacceptable d'un point de vue social (voir la discussion au chapitre 1 de Cobham & Janský, 2020" by "Cobham, A. & Janský, P. (2020). Estimating Illicit Financial Flows: A Critical Guide to the Data, Methodologies, and Findings. Oxford, UK: Oxford University Press.)

Les données publiées par l'OCDE en juillet 2020 comprennent des informations agrégées sur les données issues des déclarations pays par pays recueillies par 26 pays membres de l'OCDE auprès de sociétés multinationales implantées sur leur territoire. Bien que le processus d'agrégation des données collectées par les membres de l'OCDE auprès des sociétés ne permette pas d'identifier les multinationales qui transfèrent leurs bénéficiaires, les rapports financiers fournissent toujours des informations décisives sur les localisations et les montants des bénéficiaires, les employés, les actifs et autres variables financières déclarées par les multinationales.

Il importe de souligner que ces données permettent d'aller plus loin que les méthodes précédentes et de donner une image beaucoup plus large et plus précise des niveaux mondiaux et nationaux de l'abus à l'impôt sur les sociétés, notamment dans les pays en développement.

Résultats

Le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2020 » indique que les multinationales transfèrent chaque année 1 380 milliards de dollars de bénéficiaires vers les paradis fiscaux, ce qui fait perdre aux gouvernements du monde entier 245 milliards de dollars par an en recettes fiscales directes. Le chapitre quatre de ce rapport estime que 182 milliards de dollars supplémentaires de recettes fiscales directes sont perdus à cause de l'évasion fiscale privée à l'étranger (offshore), toutes ces pertes pouvant être attribuées aux différents pays.

« Justice fiscale : état des lieux 2020 » estime les pertes directes liées à l'impôt sur les sociétés en analysant le décalage entre la localisation des bénéficiaires et la localisation de l'activité économique productive révélé dans les données agrégées des déclarations pays par pays publiées par les membres de l'OCDE.

Il est toutefois impossible d'estimer avec la même certitude les pertes indirectes liées à l'impôt sur les sociétés au niveau des pays en s'appuyant sur les données tirées des déclarations pays par pays de l'OCDE. Les pertes indirectes, ou externalités négatives, sont la résultante des pertes directes : les gouvernements réduisent les taux d'imposition légaux et effectifs des entreprises afin de contrer les pertes directes liées à l'abus à l'impôt sur les sociétés, attirer les multinationales et, en définitive, augmenter les recettes fiscales. Souvent qualifiée de « concurrence fiscale », cette approche contre-intuitive destinée à augmenter les recettes fiscales et réduire les pertes fiscales suscite une fausse impression d'économie, conduisant même, comme cela a déjà été largement démontré, à une réduction supplémentaire des recettes fiscales pour l'ensemble des gouvernements – ce qui explique pourquoi cette pratique est également qualifiée de « nivellement par le bas ». La réduction des taux d'imposition des sociétés affecte de la même manière le fonctionnement des multinationales et des entreprises nationales et diminue ainsi les recettes fiscales globales d'un gouvernement.

Des chercheurs du Fonds monétaire international estiment qu'au niveau mondial, les pertes indirectes dues à l'abus à l'impôt sur les sociétés à travers le monde sont au moins trois fois plus importantes que les pertes directes.³ En multipliant les pertes fiscales directes estimées dans le présent rapport par le facteur de trois du FMI, nous obtiendrions une estimation des pertes indirectes d'au moins 735 milliards de dollars,

3 See Crivelli, E., de Mooij, R. & Keen, M. (2016). Base Erosion, Profit Shifting and Developing Countries. *FinanzArchiv: Public Finance Analysis* 72(3): 268–301. Other work suggests indirect losses may be in a range of 4-6 times larger (Cobham, A. & Janský, P. (2018). Global Distribution of Revenue Loss from Corporate Tax Avoidance: Re-Estimation and Country Results. *Journal of International Development* 30(2): 206–32.); or 2-15 times larger (Garcia-Bernardo, J., Janský, P. & Tørsløv, T. (forthcoming). Multinational Corporations and Tax Havens: Evidence from Country-by-Country Reporting. *International Tax and Public Finance*).

soit un total de 980 milliards de dollars de pertes dues à l'abus à l'impôt sur les sociétés en y associant les pertes directes. Ce chiffre dépasse à la fois les estimations initiales des pertes totales par le FMI (selon les données de 2013) de quelque 600 milliards de dollars, et l'estimation plus prudente du Tax Justice Network qui s'élevait à 500 milliards de dollars.⁴ Bien que cette extrapolation puisse être appliquée à un niveau mondial, il n'est pas possible de multiplier les pertes directes individuelles des pays par le facteur global du FMI dès lors que la nature complexe des paradis fiscaux à travers le monde et les mouvements multiformes des bénéficiaires entre les juridictions impliquent des niveaux supérieurs de pertes indirectes pour certains pays et des niveaux inférieurs pour d'autres.

Afin de pouvoir évaluer l'incidence de l'abus fiscal international à l'échelon mondial et national, et pour tirer le meilleur parti du niveau sans précédent de précision et de certitude des données agrégées tirées des déclarations pays par pays de l'OCDE, le présent rapport porte uniquement sur les pertes fiscales directes résultant de l'abus à l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale. Dès lors, l'estimation de l'abus à l'impôt sur les sociétés proposée dans « Justice fiscale : état des lieux 2020 » peut sembler, de prime abord, inférieure aux estimations fournies par de précédentes études mais cela s'explique par le fait que ces précédentes estimations combinaient à la fois les pertes directes et les pertes indirectes. À noter toutefois que, dans la quasi-totalité des cas, « Justice fiscale : état des lieux 2020 » propose une estimation des pertes directes des pays plus élevée que dans les études précédentes.

Le rapport constate que les pays à revenu élevé perdent plus de recettes fiscales directes en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés (202 milliards de dollars perdus chaque année) que les pays à faible revenu (43 milliards de dollars perdus chaque année). La Banque mondiale classe les pays en fonction du revenu national brut par habitant : pays à faible revenu, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, pays à revenu élevé. Environ la moitié de la population mondiale appartient aux deux groupes à faible revenu, et l'autre moitié aux groupes à revenu élevé. Par conséquent, dans le présent rapport, toute référence aux pays à « revenu élevé » vise à la fois les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, tandis que la notion de pays à « faible revenu » se rapporte à la fois aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et aux pays à faible revenu.

Si les pays à revenu élevé ont perdu davantage de recettes fiscales directes en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés que les pays à faible revenu, ces derniers perdent proportionnellement davantage, lorsque l'on compare leurs pertes fiscales aux recettes fiscales généralement perçues au cours d'une année. Les pays à faible revenu perdent chaque année l'équivalent de 5,5 pour cent de leurs recettes fiscales perçues en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés, tandis que les pays à revenu élevé perdent l'équivalent de 1,3 pour cent des recettes fiscales perçues.

En d'autres termes, l'abus à l'impôt sur les sociétés fait payer un tribut plus lourd aux pays à faible revenu qui ont un besoin urgent de recettes fiscales. Et vice versa : une reconfiguration du système fiscal mondial afin d'éradiquer l'abus fiscal des entreprises serait encore plus profitable aux pays à faible revenu qu'aux pays à revenu élevé.

Dans le même temps, les pays à revenu élevé sont responsables de 98 pour cent de l'ensemble des recettes fiscales perdues dans le monde chaque année en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés. La part des pays à faible revenu s'élève à 2 pour cent.

⁴ Cobham, A. & Janský, P. (2018). Global Distribution of Revenue Loss from Corporate Tax Avoidance: Re-Estimation and Country Results. *Journal of International Development* 30(2): 206–32.

Fermer les yeux sur l'abus fiscal des entreprises prive les gouvernements du monde entier de fonds publics, en favorisant les multinationales, les personnes fortunées et les paradis fiscaux. Les trois quarts (soit 182 milliards de dollars) des 245 milliards de dollars ainsi perdus se retrouvent dans des paradis fiscaux où le taux d'imposition effectif est inférieur à 10 pour cent – principalement les Pays-Bas, les îles Caïmans, Hong Kong, le Royaume-Uni, Singapour, les Bermudes, les îles Vierges britanniques, le Luxembourg et Porto Rico – ces pays ne perçoivent que 45 milliards de dollars de recettes fiscales. Pour chaque dollar perçu par l'un de ces paradis fiscaux, le monde perd 4,04 dollars. Comme on pouvait s'y attendre, le fait de permettre aux entreprises de abuser constitue un moyen extrêmement inefficace et peu économique d'augmenter les recettes fiscales qui se traduit par un énorme transfert de richesses vers les géants de l'industrie, au détriment de la population et des travailleurs du monde entier.

La toile d'araignée britannique est responsable de 29 pour cent des pertes fiscales mondiales sur les sociétés

Le Royaume-Uni, avec son réseau de territoires d'outre-mer et de dépendances de la Couronne, est régulièrement qualifié de « toile d'araignée du Royaume-Uni ». En effet, les territoires d'outre-mer et les dépendances de la Couronne servent souvent de juridictions satellites ou de nœuds dans une toile d'araignée mondiale facilitant les transferts de profits et les flux financiers illicites. Au centre de cette toile se trouve la City de Londres, où les entreprises peuvent transférer leurs bénéfices après les avoir acheminés via leurs juridictions satellites et ainsi sous-estimer leurs bénéfices engrangés ailleurs dans le monde et donc payer moins d'impôts. Le Royaume-Uni dispose des pleins pouvoirs pour imposer ou opposer son veto au processus législatif dans ces territoires d'outre-mer et dépendances de la Couronne, et le pouvoir de nommer les principaux responsables gouvernementaux dans ces territoires et dépendances incombe à la Couronne britannique.

L'Indice 2019 des paradis fiscaux pour les sociétés du Tax Justice Network, qui classe les pays en fonction de leur complicité en matière d'évasion fiscale des sociétés dans le monde (voir chapitre Trois), a estimé que la toile d'araignée britannique était responsable de plus d'un tiers des risques d'abus à l'impôt sur les sociétés dans le monde, selon les évaluations de l'indice en 2019.

« Justice fiscale : état des lieux 2020 » révèle que plus de 393 milliards de dollars de bénéfices sont transférés dans la toile d'araignée britannique par les multinationales chaque année, ce qui représente près de 70 milliards de dollars de pertes liées aux abus à l'impôt sur les sociétés. La toile d'araignée britannique est impliquée dans 29 pour cent des 245 milliards de dollars de recettes fiscales que le monde perd chaque année en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés, ce qui correspond à l'estimation de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés en 2019. Si l'on inclut les pertes fiscales liées à l'évasion fiscale privée, la toile d'araignée britannique est responsable de 37,4% de toutes les pertes fiscales subies par les pays du monde entier, ce qui coûte aux pays plus de 160 milliards de dollars en impôts perdus chaque année.

« L'axe de l'évasion fiscale », à l'origine de 47 pour cent des pertes fiscales mondiales sur les sociétés.

L'Indice 2019 des paradis fiscaux pour les sociétés du Tax Justice Network a également estimé que la toile d'araignée britannique, ainsi que les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suisse, sont ensemble responsables de la moitié des risques d'abus à l'impôt sur les sociétés dans le monde, tels que mesurés par l'indice en 2019. Cela a valu à ce groupe

d'être baptisé « axe de l'évasion fiscale »

« Justice fiscale : état des lieux 2020 » révèle que, chaque année, plus de 656 milliards de dollars de bénéfices sont transférés vers l'axe de l'évasion fiscale par les entreprises, ce qui coûte au monde près de 117 milliards de dollars de pertes liées aux abus à l'impôt sur les sociétés. L'axe de l'évasion fiscale est impliqué dans 47 pour cent des 245 milliards de dollars de recettes fiscales que le monde perd chaque année en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés, ce qui correspond à l'estimation de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés en 2019. Si l'on inclut les pertes fiscales liées à l'évasion fiscale privée, l'axe de l'évasion fiscale est responsable de 55% de toutes les pertes fiscales subies par les pays du monde entier, ce qui coûte aux pays près de 237 milliards de dollars de pertes fiscales chaque année.

Le Tableau 1 ci-dessous détaille le montant d'impôt que chaque pays perd en raison de l'abus fiscal des entreprises, et le montant de la perte fiscale que chaque pays inflige à d'autres pays en permettant l'abus fiscal des sociétés. Le taux d'imposition effectif indique le taux d'imposition (en utilisant les paiements d'impôts en espèces) payé par les sociétés dans le pays, selon les données de déclaration pays par pays. La colonne « Pays déclarant » indique si le pays met à disposition des données pays par pays des grandes sociétés multinationales ayant leur siège dans le pays. Nous indiquons « Non applicable » pour tous les pays censés avoir moins de trois grandes sociétés multinationales. La colonne « Disponibilité des données » indique la disponibilité des données de notification pays par pays couvrant le pays-même, fournies par d'autres pays.

Tableau 1. Bénéfices et pertes fiscales par pays liés à l'abus mondial de l'impôt sur les sociétés

Pays	Impôt perdu lié aux abus à l'impôt sur les sociétés chaque année	Taux d'imposition effectif	Perte fiscale infligée à d'autres pays en permettant l'abus à l'impôt sur les sociétés.	Part des impôts perdus dans le monde en raison d'abus à l'impôt sur les sociétés.	Pays déclarant	Disponibilité des données
Afrique	23 242 133 255 \$	33.12%	3 582 718 497 \$	1.46%		
Algérie	434 750 000 \$	25.00%	550 339 691 \$	22.47%	non	Moyenne
Angola	2 050 800 000 \$	60.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Bénin	51 284 \$	0.02%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Botswana	13 442 927 \$	6.37%	18 131 346 \$	0.74%	Non applicable	Moyenne
Burkina Faso	230 294 \$	2.30%	56 349 380 \$	2.30%	Non applicable	Faible
Cameroun	114 567 107 \$	35.25%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
République centrafricaine	36 300 000 \$	30.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Tchad	343 125 000 \$	37.50%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Congo RDC	83 430 714 \$	10.39%	51 727 665 \$	2.11%	Non applicable	Faible
Congo, Rép.	791 371 \$	0.05%	4 799 474 \$	0.20%	Non applicable	Moyenne
Cote d'Ivoire	217 087 199 \$	32.35%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Égypte	2 123 341 867 \$	36.50%	3 910 683 \$	0.16%	non	Haute
Eswatini	15 254 091 \$	26.76%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Ethiopie	362 658 520 \$	26.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Gabon	132 813 891 \$	19.36%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Gambie	196 230 001 \$	31.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Ghana	85 031 057 \$	10.22%	96 167 239 \$	3.93%	Non applicable	Moyenne
Guinée	309 762 \$	0.00%	75 369 518 \$	3.08%	Non applicable	Faible
Guinée-Bissau	15 680 000 \$	14.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Kenya	502 468 967 \$	43.81%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Lesotho	278 428 102 \$	33.07%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Libéria	0 \$	0.00%	53 505 248 \$	2.18%	Non applicable	Faible
Libye	1 600 000 \$	20.00%	1 251 418 418 \$	51.10%	Non applicable	Faible
Madagascar	63 664 465 \$	31.52%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Malawi	51 252 255 \$	34.63%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Mali	5 548 718 \$	1.62%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Mauritanie	12 434 212 \$	46.05%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Maurice	62 389 819 \$	3.58%	960 961 359 \$	39.24%	Non applicable	Moyenne
Maroc	451 611 585 \$	20.23%	0 \$	0.00%	non	Moyenne
Mozambique	452 639 265 \$	35.50%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Namibie	23 308 813 \$	20.27%	1 955 341 \$	0.08%	Non applicable	Moyenne
Niger	11 936 438 \$	3.42%	98 655 855 \$	4.03%	Non applicable	Faible
Nigeria	10 576 472 971 \$	57.83%	112 521 003 \$	4.59%	non	Moyenne
Rwanda	69 973 247 \$	14.61%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Sénégal	141 300 006 \$	30.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Seychelles	31 884 581 \$	33.92%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Sierra Leone	75 258 750 \$	10.31%	13 865 147 \$	0.57%	Non applicable	Faible
Afrique du Sud	2 708 824 608 \$	15.83%	112 165 486 \$	4.58%	Oui	Haute
Soudan du Sud	7 148 217 \$	2.59%	92 967 590 \$	3.80%	Non applicable	Faible

Pays	Impôt perdu lié aux abus à l'impôt sur les sociétés chaque année	Taux d'imposition effectif	Perte fiscale infligée à d'autres pays en permettant l'abus à l'impôt sur les sociétés.	Part des impôts perdus dans le monde en raison d'abus à l'impôt sur les sociétés.	Pays déclarant	Disponibilité des données
Soudan	643 999 989 \$	35.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Tanzanie	279 081 381 \$	49.13%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Togo	38 849 999 \$	17.50%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Tunisie	257 400 000 \$	60.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Ouganda	96 594 157 \$	21.32%	14 398 422 \$	0.59%	Non applicable	Moyenne
Zambie	100 120 640 \$	23.50%	13 509 631 \$	0.55%	Non applicable	Moyenne
Zimbabwe	72 356 746 \$	36.18%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Asie	46 190 152 354 \$	18.30%	67 520 067 437 \$	27.57%		
Afghanistan	597 840 \$	0.00%	33 240 802 \$	1.36%	Non applicable	Faible
Arménie	29 000 000 \$	20.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Azerbaïdjan	7 801 624 \$	1.99%	273 747 779 \$	11.18%	Non applicable	Faible
Bahreïn	0 \$	0.00%	31 285 460 \$	1.28%	non	Faible
Bangladesh	674 242 802 \$	34.54%	888 791 \$	0.04%	Non applicable	Moyenne
Bhoutan	0 \$	0.00%	28 796 844 \$	1.18%	Non applicable	Faible
Brunei	85 462 833 \$	35.61%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Cambodge	7 199 820 \$	9.47%	96 878 272 \$	3.96%	Non applicable	Faible
Chine	3 732 400 492 \$	18.97%	20 045 803 268 \$	818.50%	Oui	Haute
Géorgie	68 400 003 \$	15.00%	202 466 701 \$	8.27%	Non applicable	Faible
Hong Kong	552 026 614 \$	8.26%	16 331 010 356 \$	666.82%	non	Haute
Inde	10 117 529 292 \$	29.73%	0 \$	0.00%	Oui	Haute
Indonésie	4 785 952 836 \$	21.18%	1 412 289 678 \$	57.67%	Oui	Haute
Iran	0 \$	0.00%	533 275 \$	0.02%	non	Moyenne
Irak	110 124 \$	0.01%	427 330 948 \$	17.45%	Non applicable	Moyenne
Israël	1 429 943 637 \$	23.24%	711 921 984 \$	29.07%	non	Moyenne
Japon	4 310 693 601 \$	23.19%	1 286 970 078 \$	52.55%	Oui	Haute
Jordanie	87 000 001 \$	16.57%	231 974 579 \$	9.47%	Non applicable	Moyenne
Kazakhstan	191 530 946 \$	10.27%	825 687 294 \$	33.71%	non	Moyenne
Koweït	29 178 454 \$	1.94%	172 247 791 \$	7.03%	non	Faible
République kirghize	10 600 000 \$	10.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Laos	84 606 159 \$	15.44%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Liban	144 303 \$	0.03%	30 752 186 \$	1.26%	Non applicable	Moyenne
Macao	348 788 886 \$	8.74%	780 714 445 \$	31.88%	Non applicable	Moyenne
Malaisie	902 583 156 \$	15.69%	1 555 385 108 \$	63.51%	non	Haute
Maldives	0 \$	0.00%	154 649 719 \$	6.31%	Non applicable	Faible
Mongolie	38 800 000 \$	10.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Myanmar	2 852 481 \$	1.18%	247 795 067 \$	10.12%	Non applicable	Moyenne
Corée du Nord	520 650 000 \$	32.50%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Oman	95 824 284 \$	12.43%	53 327 489 \$	2.18%	non	Moyenne
Pakistan	2 495 169 613 \$	54.97%	4 799 474 \$	0.20%	non	Moyenne
Philippines	1 877 619 568 \$	19.44%	153 583 169 \$	6.27%	non	Haute
Qatar	114 346 871 \$	7.64%	338 985 074 \$	13.84%	non	Moyenne

Pays	Impôt perdu lié aux abus à l'impôt sur les sociétés chaque année	Taux d'imposition effectif	Perte fiscale infligée à d'autres pays en permettant l'abus à l'impôt sur les sociétés.	Part des impôts perdus dans le monde en raison d'abus à l'impôt sur les sociétés.	Pays déclarant	Disponibilité des données
Arabie Saoudite	2 258 491 538 \$	18.91%	8 887 915 \$	0.36%	non	Moyenne
Singapour	2 791 252 045 \$	6.15%	12 221 060 747 \$	499.01%	Oui	Haute
Corée du Sud	3 416 073 121 \$	19.81%	11 554 289 \$	0.47%	Oui	Haute
Sri Lanka	97 351 980 \$	12.32%	20 619 963 \$	0.84%	Non applicable	Moyenne
Syrie	4 973 931 \$	4.74%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Taiwan	558 463 292 \$	18.41%	4 371 609 823 \$	178.50%	non	Haute
Tadjikistan	188 400 000 \$	60.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Thaïlande	425 131 220 \$	15.90%	960 250 326 \$	39.21%	non	Haute
Timor-Leste	571 022 \$	1.14%	97 944 822 \$	4.00%	Non applicable	Faible
Turquie	2 241 324 997 \$	21.06%	0 \$	0.00%	non	Haute
Émirats arabes unis	1 022 393 223 \$	29.09%	349 472 814 \$	14.27%	non	Haute
Ouzbékistan	166 275 007 \$	7.50%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Vietnam	367 192 577 \$	12.87%	4 033 691 299 \$	164.70%	non	Haute
Yémen	51 800 000 \$	20.00%	11 909 806 \$	0.49%	Non applicable	Faible
Caribbean/ American isl.	642 376 849 \$	8.90%	58 123 586 045 \$	23.73%		
Aruba	6 785 063 \$	19.39%	5 154 991 \$	0.21%	Non applicable	Faible
Bahamas	0 \$	0.00%	20 975 479 \$	0.86%	Non applicable	Moyenne
Barbade	94 993 \$	4.75%	4 452 667 607 \$	181.81%	Non applicable	Moyenne
Bermudes	9 051 733 \$	0.98%	10 860 143 218 \$	443.44%	Oui	Moyenne
Îles Vierges britanniques	1 079 398 \$	0.07%	10 405 615 250 \$	424.88%	non	Haute
Îles Caïmans	166 760 \$	0.22%	22 819 899 267 \$	931.77%	non	Haute
Curaçao	0 \$	0.00%	229 841 479 \$	9.38%	Non applicable	Faible
Guyana	285 723 634 \$	33.26%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Haïti	80 400 000 \$	30.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Jamaïque	20 272 801 \$	8.17%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Porto Rico	5 660 502 \$	1.51%	9 177 305 410 \$	374.72%	Non applicable	Moyenne
Saint-Kitts-et-Nevis	0 \$	0.00%	40 351 134 \$	1.65%	Non applicable	Faible
Sainte-Lucie	2 400 000 \$	0.00%	111 632 211 \$	4.56%	Non applicable	Faible
Trinité-et-Tobago	233 141 965 \$	28.16%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Europe	79 529 965 976 \$	13.99%	99 803 107 457 \$	40.75%		
Albanie	43 486 591 \$	16.92%	4 266 199 \$	0.17%	Non applicable	Faible
Autriche	341 964 284 \$	5.85%	716 721 458 \$	29.26%	Oui	Haute
Biélorussie	65 763 199 \$	22.07%	21 864 271 \$	0.89%	Non applicable	Moyenne
Belgique	1 151 058 582 \$	8.59%	1 282 703 879 \$	52.37%	Oui	Haute
Bosnie-Herzégovine	17 458 580 \$	5.15%	38 040 276 \$	1.55%	Non applicable	Moyenne
Bulgarie	25 458 270 \$	2.87%	195 356 370 \$	7.98%	Non applicable	Moyenne
Croatie (Hrvatska)	11 853 046 \$	3.09%	203 533 251 \$	8.31%	non	Moyenne
Chypre	19 535 548 \$	1.86%	831 553 318 \$	33.95%	non	Moyenne

Pays	Impôt perdu lié aux abus à l'impôt sur les sociétés chaque année	Taux d'imposition effectif	Perte fiscale infligée à d'autres pays en permettant l'abus à l'impôt sur les sociétés.	Part des impôts perdus dans le monde en raison d'abus à l'impôt sur les sociétés.	Pays déclarant	Disponibilité des données
Tchéquie	385 099 549 \$	8.57%	629 086 617 \$	25.69%	non	Haute
Danemark	696 039 350 \$	15.61%	2 002 624 986 \$	81.77%	Oui	Moyenne
Estonie	50 834 664 \$	8.16%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Féroé (îles)	0 \$	0.00%	29 685 636 \$	1.21%	Non applicable	Faible
Finlande	324 744 135 \$	9.13%	720 454 382 \$	29.42%	Oui	Haute
France	14 351 950 377 \$	16.76%	0 \$	0.00%	Oui	Haute
Allemagne	24 394 593 521 \$	22.92%	3 378 296 454 \$	137.94%	non	Haute
Gibraltar	0 \$	0.00%	3 868 731 598 \$	157.97%	Non applicable	Moyenne
Grèce	353 785 574 \$	24.12%	16 353 763 \$	0.67%	non	Moyenne
Guernesey	37 523 131 \$	1.10%	69 859 011 \$	2.85%	Non applicable	Moyenne
Hongrie	350 975 069 \$	17.16%	984 603 213 \$	40.20%	non	Haute
Islande	17 219 976 \$	2.22%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Irlande	199 121 037 \$	7.76%	6 068 846 053 \$	247.80%	Oui	Haute
Île de Man	0 \$	0.00%	3 651 866 475 \$	149.11%	Non applicable	Moyenne
Italie	8 804 628 006 \$	18.55%	30 752 186 \$	1.26%	Oui	Haute
Jersey	6 077 030 \$	0.60%	4 465 999 479 \$	182.35%	Non applicable	Moyenne
Lettonie	36 338 947 \$	4.86%	3 021 891 \$	0.12%	Non applicable	Moyenne
Lituanie	90 652 973 \$	8.68%	16 887 038 \$	0.69%	Non applicable	Moyenne
Luxembourg	551 354 310 \$	1.39%	9 283 427 114 \$	379.06%	Oui	Haute
Malte	7 040 335 \$	0.99%	74 836 243 \$	3.06%	Non applicable	Moyenne
Moldavie	28 439 999 \$	12.00%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Monaco	424 826 \$	0.87%	77 858 135 \$	3.18%	Non applicable	Faible
Monténégro	106 190 277 \$	31.32%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Pays-Bas	935 184 630 \$	5.42%	26 593 707 934 \$	1085.87%	Oui	Haute
Macédoine du Nord	24 838 941 \$	6.10%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Norvège	1 853 771 902 \$	22.58%	2 092 570 684 \$	85.44%	Oui	Haute
Pologne	2 087 650 707 \$	11.18%	274 281 054 \$	11.20%	Oui	Haute
Portugal	494 051 357 \$	12.10%	170 292 450 \$	6.95%	non	Haute
Roumanie	861 946 120 \$	11.21%	0 \$	0.00%	non	Haute
Russie	4 702 453 352 \$	19.71%	1 100 146 106 \$	44.92%	non	Haute
Serbie	69 299 311 \$	6.32%	2 310 858 \$	0.09%	Non applicable	Moyenne
Slovaquie	355 046 091 \$	16.40%	138 651 472 \$	5.66%	Non applicable	Haute
Slovénie	97 089 677 \$	9.98%	61 148 855 \$	2.50%	Oui	Moyenne
Espagne	2 665 706 984 \$	12.64%	2 069 106 589 \$	84.49%	non	Haute
Suède	1 141 020 813 \$	12.77%	3 990 673 791 \$	162.95%	Oui	Haute
Suisse	881 258 779 \$	7.14%	10 953 644 082 \$	447.26%	non	Haute
Ukraine	621 313 724 \$	10.40%	17 953 588 \$	0.73%	Non applicable	Haute
Royaume-Uni	10 269 722 405 \$	9.72%	13 671 390 701 \$	558.23%	non	Haute

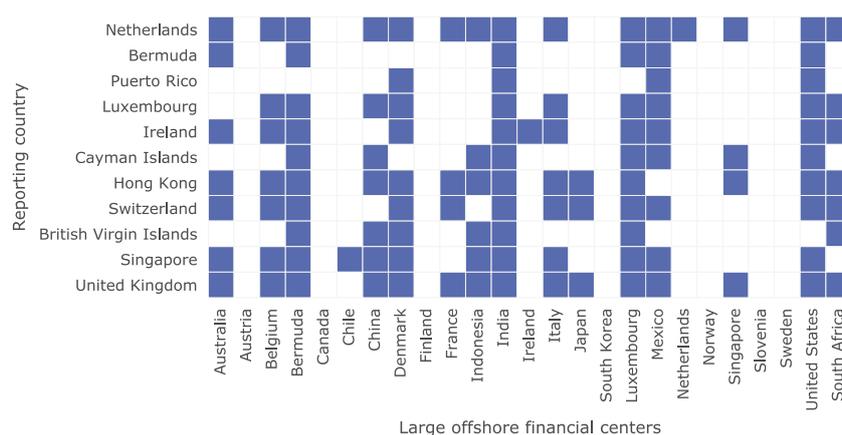
Pays	Impôt perdu lié aux abus à l'impôt sur les sociétés chaque année	Taux d'imposition effectif	Perte fiscale infligée à d'autres pays en permettant l'abus à l'impôt sur les sociétés.	Part des impôts perdus dans le monde en raison d'abus à l'impôt sur les sociétés.	Pays déclarant	Disponibilité des données
Amérique Latine	40 123 746 097 \$	26.87%	3 447 622 190 \$	1.41%		
Argentine	2 341 815 852 \$	33.22%	80 346 751 \$	3.28%	non	Haute
Bolivie	103 282 857 \$	20.05%	383 069 132 \$	15.64%	Non applicable	Moyenne
Brésil	14 630 745 768 \$	24.04%	95 811 723 \$	3.91%	non	Haute
Chili	414 575 760 \$	12.08%	1 850 641 641 \$	75.56%	Oui	Haute
Colombie	11 639 160 039 \$	41.90%	59 549 030 \$	2.43%	non	Haute
Costa Rica	197 171 969 \$	19.14%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
République dominicaine	91 450 973 \$	15.32%	53 149 731 \$	2.17%	Non applicable	Moyenne
Équateur	255 505 423 \$	24.26%	17 598 072 \$	0.72%	non	Haute
Salvador	99 440 566 \$	23.68%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Guatemala	31 615 244 \$	6.34%	144 517 496 \$	5.90%	Non applicable	Moyenne
Honduras	319 499 841 \$	28.05%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Mexique	8 250 806 214 \$	28.03%	0 \$	0.00%	Oui	Haute
Nicaragua	71 899 999 \$	28.76%	0 \$	0.00%	Non applicable	Moyenne
Panama	91 211 031 \$	7.64%	326 541 993 \$	13.33%	non	Haute
Paraguay	93 996 101 \$	2.93%	42 661 992 \$	1.74%	Non applicable	Moyenne
Pérou	1 081 602 109 \$	31.36%	0 \$	0.00%	non	Haute
Uruguay	26 147 692 \$	2.84%	1 066 550 \$	0.04%	Non applicable	Haute
Venezuela	383 818 660 \$	5.92%	392 668 080 \$	16.03%	Non applicable	Moyenne
Amérique du Nord	52 551 805 288 \$	16.76%	7 557 038 524 \$	3.09%		
Canada	3 310 466 008 \$	9.04%	7 557 038 524 \$	308.57%	Oui	Haute
États-Unis	49 241 339 280 \$	17.78%	0 \$	0.00%	Oui	Haute
Océanie	2 623 439 745 \$	15.80%	4 873 777 015 \$	1.99%		
Australie	2 365 613 824 \$	16.11%	4 064 087 968 \$	165.94%	Oui	Haute
Fidji	3 556 054 \$	11.11%	177 758 \$	0.01%	Non applicable	Faible
Polynésie Français	0 \$	0.00%	711 033 \$	0.03%	Non applicable	Faible
Îles Marshall	0 \$	0.00%	119 453 576 \$	4.88%	Non applicable	Faible
Nouvelle-Zélande	225 286 361 \$	20.08%	555 850 198 \$	22.70%	non	Haute
Papouasie-nouvelle-guinée	19 640 293 \$	5.50%	122 830 984 \$	5.02%	Non applicable	Moyenne
Salomon	148 123 \$	0.51%	3 555 166 \$	0.15%	Non applicable	Faible
Tonga	9 195 089 \$	48.40%	0 \$	0.00%	Non applicable	Faible
Vanuatu	0 \$	0.00%	7 110 332 \$	0.29%	Non applicable	Faible

Méthodologie

L'analyse de l'abus à l'impôt sur les sociétés s'appuie sur les données agrégées des déclarations pays par pays publiées par l'OCDE. Nous estimons les transferts de bénéficiaires en nous appuyant sur le décalage des profits. Le décalage des profits est la différence entre les profits déclarés (p_i) et les profits théoriques (p). Les profits théoriques sont calculés en s'appuyant sur une combinaison alliant travail (en utilisant les salaires et les employés) et recettes (en utilisant les ventes aux parties non liées). Nous attribuons 50 pour cent au travail (25 pour cent des salaires et 25 pour cent des employés) et 50 pour cent aux recettes des parties non liées.

$$\frac{p_i}{\sum_i p_i} = \frac{1}{4} * \frac{Emp_i}{\sum_i Emp_i} + \frac{1}{4} * \frac{Sal_i}{\sum_i Sal_i} + \frac{1}{2} * \frac{Rec_i}{\sum_i Rec_i}$$

L'OCDE a publié en juillet 2020 des données agrégées par pays, recueillies auprès de 26 membres de l'OCDE au total, sur la localisation des bénéficiaires et des activités économiques des sociétés multinationales dont le propriétaire effectif réside dans leur pays. Cependant, les données collectées par de nombreux pays membres de l'OCDE ne comprennent pas les principaux centres financiers offshore (figure ci-dessous), et de nombreux membres n'ont déclaré aucune donnée.



Afin d'estimer avec précision le transfert des bénéficiaires, nous avons suivi cinq étapes, détaillées dans le document de [méthodologie en ligne](#)

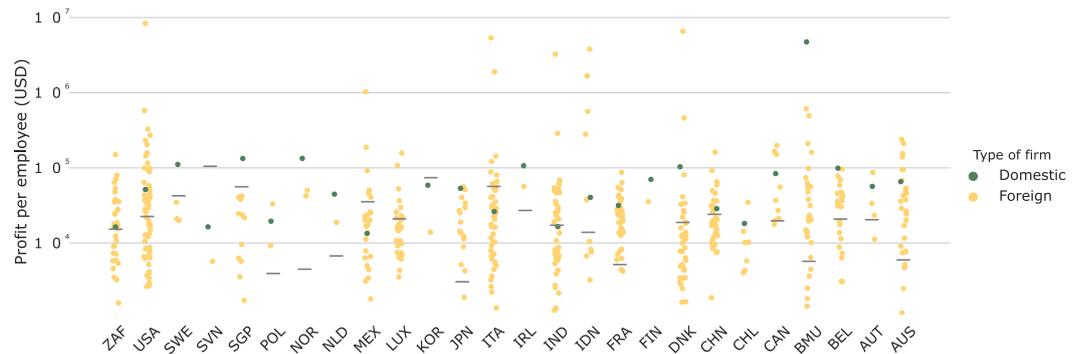
Dans un premier temps, nous analysons l'exhaustivité des données. Les données des États-Unis, de la Chine (et potentiellement du Danemark et des Bermudes) ne sont pas complètes. Dans le cas des États-Unis (le seul pays à avoir rendu publiques des données pays par pays pour 2016 et 2017), 1 101 entreprises ont été prises en compte en 2016 et 1 575 en 2017. En Chine, les données ont été collectées auprès de 82 entreprises seulement. Pour les États-Unis, nous utilisons les données de 2017 et nous apportons des corrections pour tous les autres pays en fonction du rapport entre le nombre d'entreprises observé et le nombre d'entreprises prévu (à l'aide de la base de données Orbis). Dans le cas de la Chine, le rapport est de 7,1 et a été réduit à 2,0 dans la mesure où les plus grandes entreprises semblent être incluses.

Dans un deuxième temps, nous estimons le nombre d'employés nationaux et le volume des ventes des entreprises multinationales dans chaque pays représenté dans les données (tant pour les pays déclarants que pour ceux qui ne sont présents qu'en tant que juridiction partenaire). Pour ce faire, nous utilisons un modèle linéaire basé sur le nombre d'entreprises dans le pays, le PIB, la population, les taux effectifs d'imposition

et le total des créances bancaires consolidées sur la base d'une contrepartie immédiate (Tableau B4 de la BRI) (R-carré 0,91 et 0,98 respectivement pour les salariés et les ventes)

Dans la troisième étape, nous calculons le décalage entre le lieu où les bénéfices sont générés et celui où ils sont déclarés, c'est-à-dire transférés, en nous appuyant sur les activités nationales prévues et les données de l'OCDE. Dans cette étape, nous avons estimé les salaires dans chaque pays en prenant pour base le salaire moyen de [l'Organisation internationale du Travail](#) et en le multipliant par le nombre d'employés.

Figure 2. Représentation graphique des bénéfices par employé dans les pays



Quatrièmement, nous extrapolons le décalage, y compris pour les pays qui ne font pas de déclaration. Pour cette étape, nous utilisons un arbre de régression à gradient amplifié sur la base d'un histogramme, un type d'amplification de gradient utilisé avec les arbres de décision qui [est souvent plus performant que d'autres algorithmes d'apprentissage automatique](#). De plus, cet arbre de régression peut traiter les valeurs manquantes, en utilisant pleinement les informations disponibles. Nous employons cette technique pour prédire les profits, les ventes et le nombre d'employés pour chaque paire de pays, en utilisant des variables provenant de la base de données de gravité du CEPII, les importations et les exportations de COMTRADE, les investissements directs étrangers de la WBD ainsi que d'autres sources.

Nous obtenons un R-carré médian hors échantillon de 0,49 et 0,50 respectivement pour les salariés et les ventes. Nous additionnons ensuite le total des salariés et le total des ventes pour chaque pays partenaire et le comparons au nombre indiqué à l'étape 3. Le décalage des profits calculé à l'étape 3 a été dimensionné en utilisant le plus faible des deux ratios (salariés ou ventes). Étant donné que le nombre de décalages de profits positifs et négatifs peut ne pas atteindre zéro après l'étape 4, la moyenne des deux chiffres a été prise en compte. Ce dernier ajustement n'augmente généralement que de 30 pour cent les valeurs totales de transfert des bénéfices, mais il est essentiel pour tenir compte des données manquantes dans les pays sous-représentés dans l'échantillon — généralement les pays en développement.

Enfin, dans la cinquième étape, nous procédons à une analyse de sensibilité. Chaque modèle (la régression linéaire et l'amplification du gradient) a été testé sur un échantillon de données bootstrap, en calculant le décalage des profits pour chaque échantillon. Étant donné que l'échantillonnage supprime des informations de manière aléatoire, les échantillons sans dyades importantes (par exemple USA-Pays-Bas, ou Chine-Hong Kong) seront fortement affectés. Il s'agit d'une stratégie prudente qui nous permet de comprendre en partie dans quelle mesure nos résultats dépendent des choix méthodologiques. L'intervalle de confiance de 95 pour cent du total des bénéfices transférés valait 1 236 à 1 862 milliards de dollars.

Link requires password

La méthodologie détaillée peut être consultée [dans/à l'adresse](#).



Chapitre 2 : Santé et impôts impayés

À la date où le présent rapport est publié, début septembre 2020, la pandémie de COVID-19 a coûté la vie à 1,2 million personnes dans le monde. Le virus ne connaît pas les frontières et a touché des pays de toutes les régions de la planète, quel que soit leur niveau de revenu par habitant. Tous n'en ont cependant pas subi les effets de façon égale.

Comme le démontre ce chapitre, les systèmes de santé et de fiscalité avaient déjà été profondément déséquilibrés, avant même que la pandémie ne frappe. Le présent rapport révèle que l'équivalent de plus de 34 millions de salaires annuels d'infirmiers disparaissent chaque année dans des paradis fiscaux.

Les pertes fiscales ont été plus importantes en chiffres absolus dans les pays à revenu élevé, mais pèsent plus lourd par rapport aux assiettes fiscales et aux dépenses de santé publiques dans les pays à faible revenu, qui ont grand besoin de plus de recettes fiscales. Par conséquent, chaque année, les effets des abus fiscaux internationaux sur le secteur de la santé sont plus marqués dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu élevé.

Les répercussions inégales de la pandémie

Les analyses d'un pays à l'autre ont confirmé que le nombre de décès dus au coronavirus au sein des groupes les plus pauvres et marginalisés est excessivement élevé. Le virus a révélé l'ampleur du racisme structurel existant dans de nombreux pays du Nord. Les populations noires et d'autres groupes qui ont systématiquement été tenus à l'écart dans des contextes particuliers ont ainsi tendance à travailler dans des secteurs plus exposés, être moins à même de tirer profit du travail à distance, posséder moins de richesses, et donc disposer d'une flexibilité financière moindre, vivre dans des environnements ségrégués, davantage pollués, où le niveau de vie est bas⁵, et, en conséquence, être atteints de problèmes de santé sous-jacents de manière disproportionnée. De par tous ces facteurs, les populations noires et autres groupes défavorisés des pays du Nord sont plus vulnérables au COVID-19.

L'indifférence relative à l'égard des personnes handicapées et des personnes placées dans des établissements de soins a également été mise en évidence. Ces groupes ont aussi affiché un taux de mortalité bien supérieur à celui enregistré parmi leurs pairs non handicapés et ne résidant pas dans des établissements de soins. Le coût pour le personnel aidant, que ce soit dans un contexte formel ou à domicile de façon informelle, a lui aussi été important. Ces personnes, souvent des femmes ou des jeunes filles, doivent fréquemment s'adapter à des environnements où les services publics et la sécurité économique et sociale sont absents, tandis que leurs responsabilités en termes de soins les exposent à des risques accrus pour leur santé.⁶ Tous ces éléments ont favorisé l'apparition d'une tendance fluctuante mais commune à bien des pays, se manifestant par un taux de mortalité due à la pandémie excessivement élevé au sein des groupes structurellement marginalisés.

5 Farha, L., 2018, Rapport de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard, rendant compte de sa mission au Chili, Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G18/009/44/PDF/G1800944.pdf?OpenElement> UNDoc. A/HRC/37/53/Add.1. Paragraphes 32, 63 et 80 (« droit à la santé »)

6 PNUD, 2020, Évaluation rapide de l'impact socio-économique de la pandémie de coronavirus (COVID-19) sur les personnes handicapées au Viet Nam. <https://www.vn.undp.org/content/vietnam/en/home/library/democratic-governance/impactPwDs.html>. P.6 Principales conclusions

La répartition inégale des conséquences de la pandémie a également été mise en évidence par les contrastes frappants ressentis dans les pays du Sud. Certains pays du Nord à revenu élevé ont réussi à fermer leurs économies et à contrer le déclin économique en soutenant financièrement leurs populations et les entreprises nationales. Or, ces mesures de fermeture ont entraîné un effondrement économique pour les pays du Sud qui sont fortement tributaires de la demande en biens et en services des pays à revenu élevé, en particulier ceux qui dépendent largement du secteur du tourisme. Il est fréquent qu'un grand nombre de travailleurs migrants provenant d'autres pays de la région soient employés dans le tourisme et l'industrie manufacturière, c'est pourquoi la chute de la demande provoquée par la mise en place de confinements dans les pays du Nord a eu des répercussions majeures dans les pays du Sud. Trop souvent, des travailleurs migrants qui étaient les seuls à pouvoir subvenir aux besoins de leur famille ont dû rentrer chez eux, sans emploi et sans soutien financier de la part de leur ancien pays d'accueil ou de leurs anciens employeurs.

Dans l'hémisphère Sud, la pandémie a également frappé de manière inégale les zones rurales par rapport aux zones urbaines, et les populations noires, les minorités ethniques et les populations autochtones par rapport aux communautés blanches. Il est plus spécifiquement attendu des femmes, dont les droits et besoins sont sans cesse subordonnés à des normes sociales négatives,⁷ qu'elles assument les responsabilités liées à la garde d'enfants et à d'autres soins, renoncent à certaines possibilités de revenus, vivent d'emplois précaires et survivent dans des environnements dangereux et violents. Cumulés, ces facteurs entraînent inévitablement une détérioration de la santé. Pour les populations pauvres et les plus marginalisées, l'absence de services de soins et de santé publique accroît les inégalités et nuit à la mise en œuvre de leurs droits.

Une bonne santé et les 4 « R » de l'imposition

Le troisième des objectifs de développement durable des Nations Unies fixés en 2015 est spécifiquement axé sur la santé. Une bonne santé est un produit du développement, en plus d'en être un vecteur. Les services publics qui promeuvent la santé favorisent aussi le progrès économique. L'accès universel à des services de santé essentiels, à l'eau potable, ainsi que l'accès à des services sanitaires et à la vaccination font partie des principaux déterminants de la santé. Ils constituent aussi des droits humains fondamentaux, et il est communément admis que les États doivent assumer pleinement ces responsabilités.⁸ La cible 3.8 des Objectifs du développement durable vise à ce que d'ici à 2030, chacun ait accès à des services de santé universels.

La capacité des États à remplir ces responsabilités dépend de leur aptitude à répondre aux besoins de financement, ainsi que de leur volonté politique d'assurer la fourniture et l'accès universels à ces services. Pour parvenir à cela, il convient de tenir compte de deux des quatre « R » de l'imposition (voir encadré ci-dessous) : les Recettes et la Représentation. Le financement est possible grâce à des recettes fiscales suffisantes ; et avec une représentation politique suffisamment forte, l'engagement du gouvernement en faveur de services inclusifs devient probable.

7 Conseil Économique et Social des Nations Unies. (2020). Examen et évaluation des suites données à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing et aux textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale. E/CN.6/2020/3. Para.3

8 Commission des déterminants sociaux de la santé de l'OMS, 2008 ; O'Hare, 2016 ; Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, 2000 ; Nations Unies, 1976, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/cescr.aspx>, articles 11 et 12

Les 4 « R » de l'imposition

Des systèmes fiscaux révisés pour donner la priorité aux besoins de tous les membres de la société peuvent engendrer :

- des Recettes, pour financer les services publics, les infrastructures et l'administration
- une Redistribution, pour réduire les inégalités verticales (entre individus) et horizontales (entre groupes)
- une Révision des prix, pour contenir les « maux » publics, comme la consommation de tabac et les émissions de carbone
- une Représentation, pour élaborer des processus démocratiques plus viables, en reconnaissant qu'une dépendance accrue des dépenses gouvernementales à l'égard des recettes fiscales est étroitement liée à une amélioration de la gouvernance et de la représentation politique

L'imposition encourage la représentation politique – ou suscite de la colère si celle-ci fait défaut – et permet de veiller à ce que les gouvernements répondent de leurs dépenses et d'autres grandes décisions. Plus la part des dépenses publiques provenant de sources non fiscales est importante, plus les progrès accomplis en matière de bonne gouvernance et en faveur d'institutions étatiques fortes se font rares avec le temps. Le recours accru aux rentes tirées de l'exploitation de ressources naturelles explique en partie pourquoi nombre d'États pétroliers pâtissent d'une représentation politique insuffisante et de sorties de capitaux illicites fréquentes. Plus la part des dépenses publiques provenant de sources fiscales est faible, plus la responsabilisation en matière d'imposition est faible – voire totalement absente.⁹

Pour ce qui est du financement des services de santé publique, il est difficile de tirer des conclusions sur d'éventuelles relations de causalité, puisque l'imposition et la santé relèvent de séries de décisions politiques distinctes (et largement indépendantes). Toutefois, les recherches ont démontré qu'en général, les États qui dépendent davantage des impôts ont tendance à consacrer une plus large part des recettes fiscales à la santé, et que cela produit des effets plus positifs et permet d'améliorer la couverture médicale. Les résultats obtenus sont généralement plus probants en ce qui concerne l'imposition directe et progressive, comme les impôts sur les revenus, les plus-values et les bénéfices, ce qui suggère tout au moins l'existence d'une corrélation positive avec les orientations politiques visant à réduire les inégalités.¹⁰

Les dépenses de santé publiques suscitent très souvent des débats politiques, même dans les pays à revenu élevé. Dans ces États, la pandémie a nettement souligné la nécessité d'augmenter les dépenses et de mettre en place des systèmes de santé plus inclusifs qui atténuent les inégalités profondes au lieu de les exacerber. Dans les pays à faible revenu, il est apparu d'autant plus urgent de protéger les droits et les capacités des gouvernements à imposer les bénéfices et les revenus générés sur le territoire par les sociétés multinationales et les très riches.

9 Prichard, W., P. Salardi & P. Segal, 2018, « Taxation, non-tax revenue and democracy : New evidence using new cross-country data », *World Development* 109, pp.295-312 : <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.05.014>

10 Carter, P. & Cobham, A. (2016) Are taxes good for your health ?. Document de travail WIDER 2016/171. Helsinki : UNU-WIDER ; voir également Reeves, A., Y. Gourtsoyannis, S. Basu, D. McCoy, M. McKee et D. Stuckler (2015). Financing universal health coverage. effects of alternative tax structures on public health systems: cross-national modelling in 89 low-income and middle-income countries. *The Lancet* 386(9990), 274-280

Pertes fiscales, pertes pour le secteur de la santé

Le Tableau 1, qui donne un aperçu des pertes fiscales des pays, fait apparaître deux grandes tendances. En premier lieu, les pertes causées par des abus fiscaux sont proportionnellement plus élevées par rapport aux assiettes fiscales dans les pays à faible niveau de revenu par habitant. En moyenne, les pays à faible revenu perdent 45 milliards de dollars en recettes fiscales tous les ans et l'équivalent de 5,8 pour cent des impôts qu'ils prélèvent habituellement. Les pays à revenu élevé, quant à eux, sont, en moyenne, dépouillés de 382 milliards de dollars de recettes fiscales chaque année, mais de l'équivalent de 2,45 pour cent des impôts qu'ils collectent. Ensuite, la moyenne des dépenses de santé publiques est proportionnellement supérieure dans les pays où le niveau de revenu par habitant est plus élevé.

Ces tendances mettent en évidence un fait préoccupant : les pays ayant le plus besoin de recettes fiscales supplémentaires pour investir dans la santé publique sont précisément ceux qui subissent les plus lourdes pertes liées aux abus fiscaux internationaux. Toutefois, la quasi-totalité des pays font les frais de ces abus, et, la pandémie ne l'a que trop bien montré, *tous* ont besoin d'un plus grand nombre de ressources pour protéger la santé publique.

En moyenne, à travers le monde, les pays voient disparaître tous les ans l'équivalent de 9,2 pour cent de leur budget en matière de santé dans des paradis fiscaux, et ces pertes sont proportionnellement trois fois plus lourdes pour les pays à faible revenu que pour les pays à revenu élevé. Ainsi, les pays à faible revenu perdent en moyenne des recettes fiscales représentant près de 52,4 pour cent du budget réservé à la santé, contre environ 8,4 pour cent pour les pays à revenu élevé.

Chaque année dans le monde, l'équivalent de plus de 34 millions de salaires annuels d'infirmiers échappent aux États pour se retrouver dans des paradis fiscaux.

Tableau 2 : Comparaison des pertes fiscales et des pertes en matière de dépenses publiques de groupes de différents revenus

	Pertes de recettes totales (en millions de dollars US)	Pertes moyennes de recettes fiscales en pourcentage des recettes fiscales totales	Pertes moyennes de recettes fiscales en pourcentage des dépenses de santé
Pays à faible revenu	45 021 \$	5,78 %	52,36 %
Pays à revenu élevé	382 745 \$	2,45 %	8,41 %

Tableau 3 : Pertes fiscales des pays liées à l'abus mondiale à l'impôt sur les sociétés

Pays	Perte de recettes fiscales (USD)	Perte fiscale par recettes fiscales perçues (%)	Perte fiscale par dépense de santé (%)	Perte d'impôt dans # dessalaires annuels des infirmières
Afghanistan	2 889 007 \$	0.18%	3.05%	2,773
Albanie	47 265 937 \$	1.81%	7.81%	8,260
Algérie	492 739 460 \$	1.94%	6.29%	97,342
Andorre	8 751 410 \$	0.28%	5.74%	268
Angola	2 253 340 634 \$	7.36%	146.52%	318,890
Argentine	2 684 956 110 \$	2.23%	8.59%	421,431
Arménie	33 815 931 \$	1.53%	17.79%	12,827
Aruba	31 466 692 \$	5.28%	N/A	1,292
Australie	4 197 661 676 \$	1.08%	4.87%	53,905
Autriche	995 623 647 \$	0.84%	3.14%	25,381
Azerbaïdjan	33 361 686 \$	0.47%	5.70%	7,445
Bahamas	0 \$	0.00%	0.00%	0
Bahreïn	0 \$	0.00%	0.00%	0
Bangladesh	703 397 195 \$	3.46%	61.89%	392,398
Barbade	138 605 582 \$	11.21%	82.81%	8,404
Biélorussie	66 719 057 \$	0.43%	2.91%	9,605
Belgique	3 863 626 209 \$	2.49%	9.44%	47,523
Belize	112 087 433 \$	26.00%	168.14%	15,338
Bénin	2 514 742 \$	0.13%	1.99%	1,276
Bermudes	9 051 733 \$	0.15%	N/A	121
Bhoutan	88 818 \$	0.03%	0.16%	21
Bolivie	135 745 614 \$	1.21%	9.75%	25,215
Bonaire, Sint Eustatius et Saba	2 486 957 \$	N/A	N/A	N/A
Bosnie-Herzégovine	19 028 474 \$	0.44%	1.54%	3,342
Botswana	23 810 640 \$	0.57%	3.54%	2,868
Brésil	14 911 039 194 \$	3.19%	20.06%	2,059,104
Îles Vierges britanniques	1 079 398 \$	0.11%	N/A	37
Brunei	85 462 833 \$	0.57%	28.90%	4,313
Bulgarie	41 628 373 \$	0.33%	1.62%	5,016
Burkina Faso	2 878 337 \$	0.12%	1.00%	1,245
Burundi	1 987 018 \$	0.51%	2.95%	4,000
Cambodge	23 957 865 \$	0.80%	7.89%	10,876
Cameroun	140 343 297 \$	3.01%	56.28%	42,238
Canada	5 743 156 682 \$	1.24%	4.32%	102,490
Cap-Vert	1 237 000 \$	0.35%	2.15%	318
Îles Caïmans	166 760 \$	<0.01%	N/A	3
République centrafricaine	36 718 947 \$	24.65%	227.92%	37,578
Tchad	348 472 562 \$	22.35%	317.79%	248,927
Chili	574 829 727 \$	1.25%	5.63%	17,817
Chine	14 886 392 679 \$	0.61%	4.38%	1,463,876
Colombie	11 774 915 838 \$	18.20%	71.79%	2,465,001
Comores	325 841 \$	0.25%	2.69%	119

Pays	Perte de recettes fiscales (USD)	Perte fiscale par recettes fiscales perçues (%)	Perte fiscale par dépense de santé (%)	Perte d'impôt dans # dessalaires annuels des infirmières
Congo RDC	115 900 570 \$	3.06%	55.57%	118,770
Congo, Rép.	12 966 239 \$	0.91%	9.46%	4,016
Costa Rica	209 088 114 \$	2.79%	6.54%	18,748
Cote d'Ivoire	237 855 315 \$	2.95%	45.33%	104,284
Croatie (Hrvatska)	31 227 339 \$	0.24%	0.93%	1,853
Cuba	1 432 138 \$	<0.01%	0.02%	176
Curaçao	390 876 251 \$	12.51%	N/A	21,796
Chypre	1 084 929 713 \$	19.16%	154.87%	42,300
Tchéquie	460 947 518 \$	1.10%	3.49%	21,622
Danemark	1 821 793 867 \$	1.18%	6.33%	23,623
Djibouti	4 443 973 \$	0.81%	6.85%	1,062
Dominique	4 804 869 \$	3.81%	25.14%	507
République dominicaine	123 208 277 \$	1.17%	5.76%	32,384
Équateur	302 647 631 \$	2.09%	7.01%	61,678
Égypte	2 320 657 159 \$	6.14%	51.26%	1,524,421
Salvador	107 350 935 \$	2.56%	8.95%	25,759
Guinée équatoriale	3 988 816 \$	0.31%	4.78%	302
Érythrée	1 433 754 \$	0.03%	4.79%	622
Estonie	65 575 777 \$	1.16%	5.31%	3,306
Eswatini	17 757 992 \$	1.57%	12.43%	4,760
Ethiopie	379 569 403 \$	4.02%	56.42%	436,648
Îles Falkland	3 125 271 \$	1.48%	N/A	58
Féroé (îles)	1 068 400 \$	0.04%	N/A	25
Fidji	4 169 275 \$	0.33%	3.76%	651
Finlande	919 705 621 \$	1.14%	4.88%	20,304
France	20 236 181 334 \$	2.66%	8.61%	529,329
Polynésie Français	8 837 643 \$	0.16%	N/A	465
Gabon	155 097 630 \$	0.94%	55.89%	17,503
Gambie	198 524 896 \$	122.67%	1326.02%	102,160
Géorgie	73 863 494 \$	1.71%	18.83%	14,601
Allemagne	35 063 677 505 \$	4.15%	11.26%	640,975
Ghana	157 890 653 \$	2.32%	15.72%	54,591
Gibraltar	251 039 215 \$	11.90%	N/A	12,291
Grèce	1 358 760 428 \$	2.38%	11.77%	59,835
Groenland	1 788 354 \$	0.06%	N/A	46
Grenade	3 053 744 \$	1.43%	12.42%	273
Guatemala	36 640 992 \$	0.50%	2.52%	8,817
Guernesey	488 294 340 \$	14.37%	N/A	12,201
Guinée	3 932 536 \$	0.26%	6.24%	2,414
Guinée-Bissau	17 426 719 \$	16.24%	229.45%	12,846
Guyana	287 543 395 \$	35.93%	308.08%	52,087
Haïti	84 214 556 \$	7.74%	115.95%	57,903
Honduras	329 418 842 \$	8.45%	43.62%	91,679
Hong Kong	1 639 783 206 \$	3.70%	N/A	70,713

Pays	Perte de recettes fiscales (USD)	Perte fiscale par recettes fiscales perçues (%)	Perte fiscale par dépense de santé (%)	Perte d'impôt dans # dessalaires annuels des infirmières
Hongrie	411 400 888 \$	1.14%	6.03%	27,130
Islande	54 472 734 \$	0.80%	4.10%	628
Inde	10 319 683 940 \$	0.41%	44.70%	4,230,656
Indonésie	4 864 783 876 \$	4.39%	42.92%	1,098,974
Iran	9 641 223 \$	0.04%	0.06%	1,578
Irak	6 462 227 \$	<0.01%	0.25%	1,003
Irlande	14 462 658 146 \$	22.26%	73.01%	251,962
Île de Man	267 988 373 \$	3.96%	N/A	5,576
Israël	2 307 661 594 \$	2.73%	15.67%	34,700
Italie	12 384 868 729 \$	2.02%	9.00%	379,380
Jamaïque	28 793 859 \$	0.77%	5.60%	2,771
Japon	9 906 302 487 \$	1.08%	2.11%	235,307
Jersey	1 572 394 779 \$	26.95%	N/A	36,198
Jordanie	145 089 707 \$	2.39%	8.15%	17,413
Kazakhstan	263 726 831 \$	0.61%	7.32%	47,502
Kenya	565 831 722 \$	4.45%	36.02%	240,781
Kiribati	195 826 \$	0.70%	1.36%	68
Koweït	29 178 454 \$	2.02%	0.69%	2,081
République kirghize	16 492 755 \$	1.07%	6.68%	7,909
Laos	86 830 245 \$	4.13%	80.99%	25,339
Lettonie	64 585 689 \$	1.03%	6.28%	5,616
Liban	145 225 953 \$	1.96%	7.38%	17,452
Lesotho	279 135 739 \$	31.25%	213.34%	137,057
Libéria	193 892 151 \$	52.67%	595.37%	143,675
Libye	54 644 346 \$	7.78%	3.02%	6,921
Liechtenstein	61 647 583 \$	0.98%	N/A	618
Lituanie	99 781 709 \$	1.25%	4.93%	9,632
Luxembourg	11 242 651 185 \$	65.11%	360.61%	103,345
Macao	409 219 638 \$	2.59%	N/A	17,423
Madagascar	75 628 386 \$	5.50%	26.77%	88,281
Malawi	56 666 998 \$	5.29%	36.31%	67,298
Malaisie	1 227 188 045 \$	2.57%	19.20%	133,675
Maldives	686 744 \$	0.08%	0.27%	82
Mali	15 016 010 \$	0.70%	10.78%	8,486
Malte	389 065 115 \$	12.45%	56.89%	14,189
Îles Marshall	82 339 905 \$	245.08%	663.46%	16,094
Mauritanie	18 723 821 \$	1.85%	17.92%	7,147
Maurice	170 121 791 \$	7.01%	57.92%	21,833
Mexique	9 067 461 243 \$	6.45%	24.67%	581,552
Micronésie	268 019 \$	0.58%	2.49%	57
Moldavie	29 325 313 \$	1.48%	6.92%	5,876
Monaco	424 826 \$	0.01%	0.39%	4
Mongolie	42 360 157 \$	1.61%	13.89%	8,363
Monténégro	107 096 593 \$	8.34%	N/A	10,313
Maroc	521 534 833 \$	2.08%	20.24%	130,186

Pays	Perte de recettes fiscales (USD)	Perte fiscale par recettes fiscales perçues (%)	Perte fiscale par dépense de santé (%)	Perte d'impôt dans # dessalaires annuels des infirmières
Mozambique	477 698 230 \$	15.36%	222.69%	464,523
Myanmar	3 951 997 \$	0.07%	0.83%	3,057
Namibie	27 687 470 \$	0.72%	5.66%	4,221
Nauru	1 114 \$	0.01%	0.02%	0
Népal	9 259 715 \$	0.22%	3.48%	4,529
Pays-Bas	10 601 294 005 \$	5.43%	17.89%	160,902
Nouvelle-calédonie	10 679 101 \$	0.11%	N/A	371
Nouvelle-Zélande	400 631 713 \$	0.65%	2.88%	6,972
Nicaragua	78 887 760 \$	3.79%	14.75%	21,778
Niger	13 170 333 \$	0.79%	6.50%	7,257
Nigeria	10 825 786 952 \$	2.40%	472.87%	3,532,455
Corée du Nord	520 673 022 \$	2.68%	N/A	377,490
Macédoine du Nord	27 128 838 \$	1.39%	5.58%	3,452
Norvège	2 511 937 612 \$	1.91%	6.98%	37,499
Oman	95 824 284 \$	5.23%	4.33%	6,181
Pakistan	2 532 760 498 \$	9.30%	127.45%	1,182,229
Palau	523 \$	<0.01%	<0.01%	0
Palestine	1 847 307 \$	0.01%	N/A	447
Panama	682 824 251 \$	12.63%	29.19%	63,549
Papouasie-nouvelle-guinée	21 050 973 \$	0.54%	5.08%	5,599
Paraguay	99 406 359 \$	2.78%	8.95%	15,580
Pérou	1 205 921 239 \$	3.72%	19.81%	237,894
Philippines	2 135 295 746 \$	4.73%	50.71%	627,283
Pologne	2 249 162 517 \$	2.08%	9.46%	114,640
Portugal	1 046 072 964 \$	1.88%	7.63%	49,651
Porto Rico	5 660 502 \$	0.01%	N/A	239
Qatar	114 346 871 \$	0.06%	3.25%	3,119
Roumanie	874 432 845 \$	2.12%	10.16%	65,922
Russie	5 100 791 212 \$	1.18%	9.37%	642,326
Rwanda	72 016 601 \$	5.44%	34.78%	88,061
Samoa	161 632 217 \$	89.20%	483.45%	26,918
Saint-Marin	5 300 595 \$	1.94%	5.43%	136
Sao Tomé et Príncipe	155 405 \$	0.27%	1.75%	51
Arabie Saoudite	2 258 491 538 \$	17.97%	9.29%	110,049
Sénégal	168 252 207 \$	5.16%	70.40%	76,387
Serbie	74 600 138 \$	0.68%	2.90%	8,823
Seychelles	169 665 145 \$	39.47%	350.55%	10,926
Sierra Leone	76 453 112 \$	18.40%	143.78%	70,692
Singapour	4 776 999 238 \$	10.73%	84.73%	121,017
Saint-Martin	4 981 002 \$	0.58%	N/A	233
Slovaquie	412 170 442 \$	2.40%	7.65%	24,621
Slovénie	213 882 104 \$	1.98%	7.10%	7,591
Salomon	2 025 383 \$	0.54%	4.51%	629
Somalie	291 652 \$	0.46%	N/A	400

Pays	Perte de recettes fiscales (USD)	Perte fiscale par recettes fiscales perçues (%)	Perte fiscale par dépense de santé (%)	Perte d'impôt dans # dessalaires annuels des infirmières
Afrique du Sud	3 391 890 587 \$	3.43%	22.38%	1,068,770
Corée du Sud	3 885 516 419 \$	1.39%	6.56%	99,175
Soudan du Sud	7 247 646 \$	0.08%	9.46%	4,664
Espagne	4 376 809 767 \$	1.52%	5.04%	107,390
Sri Lanka	104 809 115 \$	1.14%	7.93%	44,970
Sainte-Lucie	8 237 108 \$	2.04%	19.22%	697
Saint-Vincent-et-Grenadines	28 461 740 \$	15.30%	132.21%	3,258
Soudan	645 033 468 \$	30.37%	121.11%	423,342
Suriname	11 495 666 \$	1.57%	10.13%	1,321
Suède	2 698 394 836 \$	1.48%	5.38%	47,385
Suisse	5 681 097 158 \$	4.00%	22.94%	74,699
Syrie	9 091 255 \$	0.04%	2.78%	4,743
Taiwan	3 944 474 034 \$	0.66%	N/A	200,510
Tadjikistan	188 922 989 \$	11.74%	128.70%	117,253
Tanzanie	299 485 211 \$	4.98%	40.76%	135,577
Thaïlande	1 165 301 081 \$	1.40%	8.77%	198,355
Timor-Leste	680 874 \$	0.04%	2.78%	176
Togo	41 616 876 \$	4.82%	62.01%	22,555
Tonga	9 207 640 \$	11.62%	74.42%	1,115
Trinité-et-Tobago	257 644 616 \$	1.04%	35.82%	15,611
Tunisie	296 225 462 \$	3.40%	18.30%	64,887
Turquie	2 686 228 531 \$	1.84%	9.67%	175,501
Turkménistan	488 939 \$	<0.01%	0.09%	65
Îles Turques et Caïques	15 757 043 \$	1.77%	N/A	683
Ouganda	115 358 153 \$	3.31%	31.43%	83,658
Ukraine	650 062 523 \$	1.85%	13.93%	133,382
Émirats arabes unis	1 022 393 223 \$	1.63%	10.41%	34,797
Royaume-Uni	39 583 847 405 \$	5.35%	18.72%	840,209
États-Unis	89 354 366 624 \$	2.47%	5.82%	1,150,436
Îles périphériques mineures des États-Unis	3 008 490 \$	N/A	N/A	N/A
Uruguay	142 998 400 \$	1.32%	4.33%	12,047
Ouzbékistan	175 402 110 \$	1.44%	9.56%	64,714
Vanuatu	5 382 340 \$	3.70%	32.85%	1,207
Vatican	6 168 646 \$	1.50%	N/A	24
Venezuela	642 266 108 \$	1.40%	11.68%	65,523
Vietnam	420 826 698 \$	0.98%	7.23%	121,329
Îles Wallis et Futuna	302 492 \$	0.16%	N/A	18
Yémen	55 671 403 \$	2.93%	20.09%	14,933
Zambie	143 620 450 \$	4.11%	37.30%	28,360
Zimbabwe	120 495 792 \$	3.41%	21.35%	53,232

*Lorsque les données n'étaient pas disponibles sur les recettes fiscales collectées, une comparaison avec le PIB est fournie à la place.



Chapitre 3 : L'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés

Les chiffres des pertes fiscales révélés dans le présent rapport donnent l'image la plus complète et la plus précise à ce jour du coût réel de l'abus fiscal dans le monde pour nos économies et nos vies. Mais outre l'ampleur et l'impact du coût de l'abus fiscal, il est tout aussi important de comprendre comment nous en sommes arrivés là.

Nos systèmes fiscaux sont comme des programmes qui sont constamment révisés et mis à jour. Au cours des dernières décennies, les lignes de code qui définissent le fonctionnement de nos systèmes fiscaux – les lois et les politiques qui déterminent qui participe à la fiscalité, dans quelle mesure et à quel moment – ont été principalement dictées à nos gouvernements par les grands groupes internationaux qui poursuivent leurs propres intérêts, tandis que la majorité des citoyens a été exclue du processus de décision.

Comprendre comment nous en sommes arrivés là, c'est comprendre les lois et les politiques – c'est-à-dire les codes – qui permettent, quand ce n'est pas déjà une pratique courante, à l'abus de léser le monde de plus de 427 milliards de dollars de rentrées fiscales chaque année. À cette fin, le Tax Justice Network publie deux indices bisannuels, l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés et l'Indice d'opacité financière, qui évaluent et classent précisément les systèmes fiscaux et financiers de chaque pays afin de déterminer dans quelle mesure les lois et les systèmes financiers du pays ont été programmés pour permettre l'abus à l'impôt sur les sociétés et le secret financier au niveau mondial.

Publié pour la première fois en 2019, l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés classe chaque pays en fonction du niveau d'aide qu'apportent les systèmes fiscaux et financiers du pays aux entreprises pour puiser des richesses dans le monde entier avant de les mettre à l'abri dans le pays afin de payer moins d'impôts par ailleurs.

De la même manière que nos systèmes fiscaux ont été programmés pour répondre en priorité aux aspirations des grands groupes internationaux qui cherchent à se soustraire à leurs obligations fiscales et des super-riches qui s'emploient à dissimuler leur fortune, nous pouvons reparamétrer nos systèmes fiscaux et financiers pour répondre en priorité aux besoins de tous les membres de la société avec un poids égal, plutôt qu'aux désirs des plus riches.

Pour reprendre le contrôle, nous devons réécrire les lois et les politiques sur lesquelles reposent nos systèmes fiscaux. L'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés et l'Indice d'opacité financière ne sont pas de simples fiches d'évaluation, mais des manuels de dépannage qui identifient les lignes de code, les lois et les politiques qui doivent être supprimées – ou ajoutées – pour reparamétrer nos systèmes fiscaux en vue d'un fonctionnement égalitaire.

Comment cela fonctionne-t-il ?

L'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés classe les pays en attribuant dans un premier temps un score au système fiscal et financier de chaque pays, reflétant dans quelle mesure ces systèmes ont été programmés afin de permettre aux entreprises d'abuser. Plus les lois et les politiques d'un pays paramètrent le système fiscal et financier de ce dernier afin de permettre aux entreprises d'abuser à l'impôt sur les sociétés, plus un pays obtient un score de paradis fiscal élevé.

Par exemple, si un pays accorde plusieurs exonérations fiscales permettant aux entreprises de ne pas payer d'impôts ou de bénéficier d'un taux d'imposition bien inférieur au taux usuel officiel du pays, ces exonérations se traduiront par un score de paradis fiscal plus élevé. De même, si le pays autorise les entreprises à domicilier leur propriété intellectuelle en franchise d'impôt sur son territoire, un stratagème souvent utilisé pour transférer les profits via les redevances et faire baisser artificiellement les impôts dans d'autres pays, cette politique contribuera à augmenter le score de paradis fiscal.

Le score de paradis fiscal est calculé en fonction de 20 indicateurs, chacun composé de plusieurs sous-indicateurs qui examinent l'existence ou l'absence de lois et de politiques spécifiques, ainsi que les combinaisons spécifiques de lois et de politiques, qui favorisent l'abus à l'impôt sur les sociétés. À l'instar du diagnostic de votre système d'exploitation obtenu après avoir scanné votre ordinateur avec un logiciel anti-virus, le score de paradis fiscal indique le niveau de code paramétré dans le – ou supprimé du – système fiscal et financier d'un pays pour permettre aux entreprises d'abuser dans le monde entier.

Une fois que le score de paradis fiscal d'un pays a été déterminé, l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés combine ce score avec le poids à l'échelle mondiale du pays, qui est une mesure de l'activité des entreprises dans le pays, afin de déterminer le classement final du pays à l'indice. Le poids à l'échelle mondiale d'un pays est un indicateur du degré de sollicitation du pays par les entreprises pour mener leurs activités. Plus une juridiction est sollicitée, plus son poids à l'échelle mondiale est élevé. En combinant le score de paradis fiscal d'un pays et son poids à l'échelle mondiale, l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés détermine l'ampleur du rôle joué par le pays afin de favoriser l'abus à l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale.

En d'autres termes, le score de paradis fiscal d'un pays indique dans quelle mesure son système fiscal et financier a été programmé afin de favoriser efficacement l'abus à l'impôt sur les sociétés. Et le poids d'un pays à l'échelle mondiale indique dans quelle mesure le pays est effectivement utilisé comme « outil » par les entreprises. La combinaison de ces deux mesures définit l'importance et la nocivité de l'outil que constitue le système fiscal et financier d'un pays parmi la panoplie d'outils dont disposent les grandes entreprises pour abuser l'impôt sur les sociétés.

En fin de compte, cela signifie qu'un pays fortement sollicité par les entreprises – c'est-à-dire ayant un poids élevé à l'échelle mondiale – et dont le système fiscal et financier est « modérément » programmé pour permettre l'abus fiscal – c'est-à-dire ayant un score de paradis fiscal modérément élevé – peut se révéler un outil bien plus important en matière d'abus fiscal – et donc se classer plus haut sur l'indice – qu'un pays qui joue un rôle mineur dans l'économie mondiale et qui est fortement programmé pour permettre l'abus à l'impôt sur les sociétés.

Ainsi le Luxembourg, avec un score de paradis fiscal de 72 sur 100 et un poids à l'échelle mondiale de 10,5 pour cent, se classe 6ème à l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés, bien au-dessus des Îles Turques et Caïques qui, avec un score de paradis fiscal de 100 sur 100 et un poids à l'échelle mondiale de 0,002 pour cent, se classent 32^{èmes} à l'indice.

Le système fiscal et financier du Luxembourg, bien qu'il ne soit pas paramétré dans une mesure aussi extrême pour l'abus fiscal que celui des Îles Turques et Caïques, représente un outil bien plus significatif pour les sociétés qui souhaitent abuser.

L'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés enseigne une précieuse leçon : une plus grande puissance économique s'accompagne d'une plus grande responsabilité économique.



Classements

La première édition de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés a été publiée en 2019 et couvrait 64 juridictions. L'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés a révélé que 40 pour cent des investissements directs transfrontaliers communiqués par le FMI à l'époque – d'une valeur de 18 000 milliards de dollars – étaient enregistrés chez les dix premiers pays classés à l'indice, où les taux d'imposition des sociétés les plus bas proposés étaient de 3 pour cent au plus. « Justice fiscale : état des lieux 2020 » révèle que les multinationales transfèrent chaque année 1 380 milliards de dollars de profits vers les paradis fiscaux, entraînant 245 milliards de dollars de pertes en recettes fiscales.

Tableau 4 : Classement de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés 2019

Rang	Juridiction	Valeur CTHI ³	Part CTHI ⁴	Score de PF ¹	Poids à l'échelle mondiale ²
1	Îles Vierges britanniques	2769	7,29 %	100	2,12 %
2	Bermudes	2653	6,98 %	100	1,87 %
3	Îles Caïmans	2534	6,67 %	100	1,63 %
4	Pays-Bas	2391	6,29 %	78	12,77 %
5	Suisse	1875	4,94 %	83	3,41 %
6	Luxembourg	1795	4,73 %	72	10,53 %
7	Jersey	1541	4,06 %	98	0,43 %
8	Singapour	1489	3,92 %	81	2,12 %
9	Bahamas	1378	3,63 %	100	0,26 %
10.	Hong Kong	1372	3,61 %	73	4,38 %
11	Irlande	1363	3,59 %	76	3,12 %
12	Émirats arabes unis	1245	3,28 %	98	0,22 %
13	Royaume-Uni	1068	2,81 %	63	7,30 %
14	Maurice	950	2,50 %	80	0,65 %
15	Guernesey	891	2,35 %	98	0,09 %
16.	Belgique	822	2,17 %	68	1,83 %
17	Île de Man	804	2,12 %	100	0,05 %
18	Chypre	698	1,84 %	71	0,73 %
19	Chine	659	1,73 %	58	3,67 %
20	Hongrie	561	1,48 %	69	0,49 %
21	Curaçao	552	1,45 %	72	0,32 %
22	France	525	1,38 %	56	2,81 %
23	Malte	519	1,37 %	74	0,22 %
24	Allemagne	461	1,21 %	52	3,32 %
25	États-Unis	408	1,07 %	43	12,89 %
26	Panama	405	1,07 %	72	0,13 %
27	Espagne	403	1,06 %	55	1,53 %
28	Gibraltar	398	1,05 %	66	0,28 %
29	Suède	365	0,96 %	56	0,90 %
30	Italie	302	0,79 %	51	1,28 %
31	République tchèque	270	0,71 %	59	0,23 %
32	Îles Turques et Caïques	265	0,70 %	100	0,00 %
33	Autriche	258	0,68 %	52	0,66 %
34	Finlande	237	0,62 %	55	0,29 %
35	Anguilla	233	0,61 %	100	0,00 %
36	Danemark	226	0,60 %	52	0,44 %
37	Liechtenstein	224	0,59 %	70	0,03 %
38	Liban	221	0,58 %	73	0,02 %
39	Estonie	211	0,56 %	67	0,04 %
40	Monaco	207	0,54 %	68	0,03 %
41	Lettonie	197	0,52 %	68	0,02 %
42	Afrique du Sud	184	0,48 %	47	0,54 %
43	Roumanie	178	0,47 %	56	0,11 %

Rang	Juridiction	Valeur CTHI ³	Part CTHI ⁴	Score de PF ¹	Poids à l'échelle mondiale ²
44	Seychelles	163	0,43 %	68	0,01 %
45	Bulgarie	144	0,38 %	56	0,06 %
46	Macao	144	0,38 %	57	0,05 %
47	Slovaquie	136	0,36 %	53	0,08 %
48	Croatie	127	0,33 %	55	0,05 %
49	Portugal	127	0,34 %	46	0,23 %
50	Taiwan	120	0,32 %	47	0,16 %
51	Andorre	109	0,29 %	69	0,00 %
52	Lituanie	107	0,28 %	55	0,03 %
53	Pologne	98	0,26 %	40	0,33 %
54	Aruba	92	0,24 %	64	0,00 %
55	Slovénie	81	0,21 %	50	0,03 %
56	Botswana	74	0,20 %	55	0,01 %
57	Liberia	71	0,19 %	49	0,02 %
58	Kenya	60	0,16 %	51	0,01 %
59	Saint-Marin	57	0,15 %	62	0,00 %
60	Ghana	56	0,15 %	49	0,01 %
61	Grèce	54	0,14 %	39	0,07 %
62	Tanzanie	40	0,11 %	46	0,01 %
63	Gambie	9	0,02 %	48	0,00 %
64	Montserrat	7	0,02 %	65	0,00 %

Référence les territoires marqués en bleu foncé sont les territoires d'outre-mer (OT) et les dépendances de la Couronne (CD) du Royaume-Uni, où la Reine britannique est le chef de l'État ; le pouvoir de nommer des représentants clés du gouvernement appartient à la Couronne britannique ; les lois doivent être approuvées à Londres ; et le gouvernement britannique détient divers autres pouvoirs (voir ici pour plus de détails : www.financialsecrecyindex.com/PDF/UnitedKingdom.pdf). Les territoires marqués en bleu clair sont les territoires du Commonwealth britannique qui ne sont ni des OT ni des CD, mais dont la cour d'appel est le Comité judiciaire du Conseil privé à Londres (voir ici pour plus de détails : http://www.taxjustice.net/cms/upload/pdf/Privy_Council_and_Secrecy_Scores.pdf).

Pour calculer un CTHI pour tout le groupe d'OT et de CD (ou également pour le Royaume-Uni), nous devons d'abord calculer le score de paradis fiscal et le poids à l'échelle mondiale commun du groupe précité. Le calcul du poids à l'échelle mondiale commun est simple : nous faisons la somme des pondérations à l'échelle mondiale individuelles de chaque juridiction pour arriver à 13,8 % (ou 6,5 % hors Royaume-Uni). Pour combiner les scores de paradis fiscal, nous envisageons au moins trois options pertinentes. Le Royaume-Uni et son réseau satellite de paradis fiscaux pour les sociétés arrivent largement en tête du CTHI (voir la section 5.1 : <https://www.corporatetaxhavenindex.org/PDF/CTHI-Methodology.pdf>). Notez que notre liste exclut de nombreux royaumes du Commonwealth britannique où la reine reste chef de l'État.

Référence 1 : Le score de paradis fiscal est calculé en fonction de 20 indicateurs. Pour une explication complète de la méthodologie et des sources des données, veuillez consulter notre document de méthodologie CTHI, ici : <https://www.corporatetaxhavenindex.org/PDF/CTHI-Methodology.pdf>

Référence 2 : Le poids à l'échelle mondiale représente la part d'une juridiction dans les investissements directs étrangers mondiaux (entrants et sortants). Pour une explication complète de la méthodologie et des sources des données, veuillez consulter notre document de méthodologie CTHI, ici : <https://www.corporatetaxhavenindex.org/PDF/CTHI-Methodology.pdf>

Référence 3 : La valeur CTHI est calculée en multipliant le score de paradis fiscal élevé au cube par la racine cubique du poids à l'échelle mondiale. Le résultat final est divisé par cent pour des raisons de clarté.

Référence 4 : La part CTHI est calculée en faisant la somme de toutes les valeurs CTHI, puis en divisant la valeur CTHI de chaque pays par la somme totale, exprimée en pourcentage.

La toile d'araignée britannique

Bien que le Royaume-Uni se classe 13^{ème} à l'indice, son rôle dans l'aide à l'abus à l'impôt sur les sociétés au niveau mondial est fortement lié à son réseau de territoires d'outre-mer et de dépendances de la Couronne, qui occupent le haut du tableau de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés.

Le Royaume-Uni, avec son réseau de territoires d'outre-mer et de dépendances de la Couronne, est régulièrement qualifié de « toile d'araignée du Royaume-Uni ». En effet, les territoires d'outre-mer et les dépendances de la Couronne servent souvent de juridictions satellites ou de nœuds dans une toile d'araignée mondiale facilitant les transferts de profits et les flux financiers illicites. Au centre de cette toile se trouve la City de Londres, où les entreprises peuvent transférer leurs bénéfices après les avoir acheminés via leurs juridictions satellites et ainsi sous-estimer leurs bénéfices engrangés ailleurs dans le monde et donc payer moins d'impôts. Le Royaume-Uni dispose des pleins pouvoirs pour imposer ou opposer son veto au processus législatif dans ces territoires d'outre-mer et dépendances de la Couronne, et le pouvoir de nommer les principaux responsables gouvernementaux dans ces territoires et dépendances incombe à la Couronne britannique.

Les Îles Vierges britanniques, les Bermudes, les Îles Caïmans et Jersey se classent respectivement à la 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 7^{ème} place. Les Bahamas, un territoire du Commonwealth britannique, figurent au 9^{ème} rang. Sur les dix juridictions qui ont obtenu les scores de paradis fiscal les plus élevés, c'est-à-dire sur les dix juridictions dont la fiscalité et les finances sont les plus programmées pour faciliter l'abus fiscal, huit font partie de la toile d'araignée britannique : les Îles Vierges britanniques, les Bermudes, les Îles Caïmans, l'Île de Man, les Îles Turques et Caïques, Anguilla, Jersey et Guernesey.

Le Royaume-Uni, avec son réseau de territoires d'outre-mer et de dépendances de la Couronne, est le pays qui favorise le plus l'abus à l'impôt sur les sociétés. La toile d'araignée britannique représente plus d'un tiers des risques d'abus à l'impôt sur les sociétés dans le monde, selon l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés ; soit quatre fois plus que le deuxième plus grand contributeur, les Pays-Bas, qui représentent moins de 7 pour cent.

« Justice fiscale : état des lieux 2020 » révèle que plus de 393 milliards de dollars de bénéfices sont transférés dans la toile d'araignée britannique par les multinationales chaque année, ce qui représente près de 70 milliards de dollars de pertes liées à l'abus à l'impôt sur les sociétés. La toile d'araignée britannique est impliquée dans 29 pour cent des 245 milliards de dollars de recettes fiscales que le monde perd chaque année en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés, ce qui correspond à l'estimation de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés en 2019.

« L'axe de l'évasion fiscale »

L'Indice 2019 des paradis fiscaux pour les sociétés a révélé que le Royaume-Uni (avec son réseau de territoires d'outre-mer et de dépendances de la Couronne), les Pays-Bas, la Suisse et le Luxembourg sont ensemble responsables de la moitié des risques d'abus à l'impôt sur les sociétés dans le monde, ce qui a valu à ce groupe d'être baptisé « axe de l'évasion fiscale ».

« Justice fiscale : état des lieux 2020 » révèle que, chaque année, plus de 656 milliards de dollars de bénéfices sont transférés vers l'axe de l'évasion fiscale par les entreprises, ce qui se traduit par une perte de rentrées fiscales de 117 milliards de dollars dans le monde. L'axe de l'évasion fiscale est à l'origine de 47 pour cent des 245 milliards de dollars de recettes fiscales que le monde perd chaque année en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés, ce qui correspond à l'estimation de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés 2019.



Chapitre 4 : L'ampleur de l'évasion fiscale à l'étranger

Les systèmes fiscaux de la plupart, sinon de la totalité des pays du monde ont été programmés pour faire primer les intérêts des sociétés et individus les plus fortunés, sans frontière géographique, sur les besoins de l'ensemble de la société. Dans des cas plus extrêmes, les systèmes fiscaux nationaux ont été paramétrés afin de faciliter considérablement l'abus fiscal parmi les plus aisés. Ces paradis fiscaux sont en général spécialisés dans l'un des deux types d'abus fiscal – à savoir l'abus à l'impôt sur les sociétés ou l'évasion fiscale privée à l'étranger – mais il n'est pas rare qu'un paradis fiscal soit fortement impliqué dans les deux pratiques. Afin de faciliter l'abus à l'impôt sur les sociétés, les systèmes fiscaux des paradis fiscaux sont programmés pour permettre aux sociétés multinationales de transférer leurs bénéfices dans leurs juridictions dans le but d'abaisser artificiellement le montant des bénéfices à déclarer ailleurs, et ainsi de diminuer artificiellement leur contribution fiscale globale.

Pour faciliter l'évasion fiscale privée à l'étranger (offshore), les lois sur le secret et le manque de transparence sont codifiées dans la législation des paradis fiscaux, permettant que la fortune d'individus nantis, y compris des criminels, échappe à l'État de droit. Ces paradis fiscaux sont souvent qualifiés de « juridictions opaques ». Le secret financier ne permet pas seulement aux individus de se soustraire à leurs responsabilités fiscales et de blanchir de l'argent – cette opacité financière permet aux cartels de la drogue de disposer de capacités financières, elle fait de la traite des êtres humains une entreprise lucrative et permet le financement du terrorisme.

En outre, le secret financier limite la capacité à remédier aux inégalités à travers une imposition progressive des revenus et des fortunes les plus élevés et il affaiblit le contrat social. La perception (à juste titre) selon laquelle la fiscalité et la réglementation ne s'appliquent pas de manière égale à tout un chacun peut contribuer à éroder la confiance et le bon respect de celles-ci dans l'ensemble de la société ; également, la capacité des élites nantis à se soustraire à leurs responsabilités fiscales est susceptible d'aller de pair avec une gouvernance plus faible et une moindre responsabilisation de l'exécutif politique. Il est donc extrêmement important d'identifier les juridictions qui abritent la fortune privée d'autres pays, l'ampleur de cette richesse ainsi que les pertes fiscales probables, afin de hiérarchiser les réponses politiques nationales et internationales.

Résultats

Selon le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2020 », le monde perd chaque année plus de 182 milliards de dollars en impôts en raison de l'évasion fiscale privée à l'étranger – en considérant uniquement les actifs financiers.

Les pays à revenu élevé perdent plus de recettes fiscales en raison de l'évasion fiscale à l'étranger (plus de 180 milliards de dollars perdus chaque année) que les pays à faible revenu (plus de 2,2 milliards de dollars chaque année).

Lorsqu'il s'agit de déterminer quels pays, en favorisant l'évasion fiscale privée

à l'étranger, sont responsables des pertes fiscales supportées par d'autres pays, « Justice fiscale : état des lieux 2020 » constate que la quasi-totalité des recettes fiscales perdues à cause de l'évasion fiscale privée à l'étranger sont le fait des pays à revenu élevé, qui sont responsables de plus de 98 pour cent de l'ensemble des recettes fiscales enregistrées chaque année à travers le monde en raison de l'évasion fiscale privée à l'étranger. La part des pays à faible revenu s'élève à moins de 2 pour cent.

La toile d'araignée britannique et l'axe de l'évasion fiscale à l'étranger

« Justice fiscale : état des lieux 2020 » rapporte que la toile d'araignée britannique est responsable de 49 pour cent des 182 milliards de dollars d'impôts que le monde perd chaque année en raison de l'évasion fiscale privée à l'étranger – soit plus de 90 milliards de dollars.

L'axe de l'évasion fiscale abrite quant à lui plus de 65 pour cent des 182 milliards de dollars d'impôts que le monde perd chaque année en raison de l'évasion fiscale privée à l'étranger – soit plus de 120 milliards de dollars.

Les pays de l'OCDE sont responsables de près de la moitié des pertes fiscales liées à l'évasion fiscale à l'étranger

L'Indice d'opacité financière (IOF) 2020 du Tax Justice Network, qui classe les pays en fonction de leur complicité en matière d'opacité financière à l'échelle mondiale (voir chapitre Cinq), a estimé que les pays de l'OCDE étaient responsables de 49 pour cent des risques d'opacité financière dans le monde, selon les évaluations de l'indice en 2020. « Justice fiscale : état des lieux 2020 » rapporte que les pays de l'OCDE sont responsables de 59 pour cent des 182 milliards de dollars d'impôts que le monde perd chaque année en raison de l'évasion fiscale privée à l'étranger – soit un peu plus de 106 milliards de dollars par an.

Méthodologie

Nous nous appuyons sur les approches existantes et développons une méthodologie qui utilise des données récentes afin de produire de nouvelles estimations des pertes de recettes fiscales découlant des richesses cachées dans les juridictions les plus opaques et de fournir ces estimations pour toutes les classes d'actifs et pour un nombre maximum de pays. Aucune des approches existantes, et bien entendu pas même celle que nous appliquons ici, n'est parfaite dès lors que toutes reposent nécessairement sur des données limitées et sur des hypothèses relativement solides. Mais les ordres de grandeur établis de façon uniforme par des approches pourtant assez distinctes confirment l'importance de la transparence dans ce domaine et les progrès accomplis seront positivement corrélés avec une quantification de plus en plus précise.

Deux approches majeures étudiant l'ampleur des richesses offshore privées ont été développées dans la littérature sur le sujet. La première catégorie de travaux utilise la méthode « sources/utilisations », qui s'appuie sur les statistiques de la balance des paiements. La méthode mesure la différence entre

les entrées et les sorties nettes de capitaux enregistrées et les cumule au fil du temps pour obtenir une estimation de la richesse offshore. En utilisant cette méthode, James Henry¹¹ du Tax Justice Network a estimé qu'en 2010, les investisseurs des pays en développement avaient accumulé entre 7 000 et 9 000 milliards de dollars à l'étranger. Dans la même étude, Henry fournit une estimation de la richesse offshore privée mondiale pour toutes les classes d'actifs (y compris les actifs non-financiers), à savoir de 21 000 à 32 000 milliards de dollars, mais le manque de données ne permet pas de ventiler ces informations au niveau des pays.

Pour ce qui est de la seconde catégorie de travaux, une série d'articles publiés dans des revues universitaires respectées se sont appuyés sur les écarts dans les statistiques macro-économiques pour estimer l'ampleur de la richesse offshore.¹² Selon cette méthode, la différence entre les avoirs et les engagements relatifs à des investissements de portefeuille déclarés au niveau mondial s'explique par la richesse offshore non comptabilisée. La portée des estimations est ensuite élargie pour couvrir d'autres actifs financiers tels que les dépôts bancaires, mais pas les actifs non-financiers tels que l'immobilier, l'or, les yachts de luxe ou l'art. Pour une description plus détaillée de ces méthodes, consulter les analyses documentaires récentes sur le sujet.¹³

En plus d'estimer l'ampleur de la richesse offshore, il est essentiel de s'interroger sur sa propriété. En raison du manque de données disponibles sur les richesses offshore privées pour la plupart des classes d'actifs, des hypothèses relativement fortes s'imposent aux fins de déterminer depuis quels pays ces richesses ont été transférées. En 2016, la Banque des règlements internationaux (BRI) a commencé à publier des données appropriées sur une importante classe d'actifs, les dépôts bancaires transfrontaliers, et ce pour de nombreux pays, y compris certaines des juridictions opaques les plus importantes. Notre approche, qui rejoint celle d'Alstadsaeter, Johannesen et Zucman¹⁴, utilise ces données pour évaluer la répartition des richesses offshore.

Notre approche peut être synthétisée en quatre étapes.¹⁵ La première consiste à identifier ce que nous appelons les « dépôts anormaux ». Nous commençons par identifier les juridictions qui attirent des montants importants de dépôts bancaires (par rapport à la taille de leur économie) tout en offrant une législation stricte sur le secret bancaire ; pour nos besoins ici, nous définissons ces juridictions comme celles qui obtiennent un score d'opacité d'au moins 20 points (sur 100) pour ce qui est du Secret bancaire, premier Indicateur clé de l'Indice d'opacité financière 2018 (l'année pertinente du classement biennal du Tax Justice Network des juridictions les plus complices en matière d'opacité financière). Dans les établissements bancaires de certaines de ces juridictions, les dépôts étrangers sont nettement plus élevés que ce que l'on pourrait attendre en raison de la taille des économies concernées : dans notre

11 Henry, J. S. (2012). [The Price of Offshore Revisited: New Estimates for 'Missing' Global Private Wealth, Income, Inequality, and Lost Taxes](#). Tax Justice Network, London, UK.

12 Zucman, G. (2013). The Missing Wealth of Nations: Are Europe and the US Net Debtors or Net Creditors? *The Quarterly Journal of Economics* 128(3): 1321–1364; Alstadsaeter, A., Johannesen, N. & Zucman, G. (2018). Who Owns the Wealth in Tax Havens? Macro Evidence and Implications for Global Inequality. *Journal of Public Economics* 162: 89–100; Zucman, G. (2015). *The Hidden Wealth of Nations: The Scourge of Tax Havens*. Chicago, IL: University of Chicago Press

13 Cobham, A. & Janský, P. (2020). *Estimating Illicit Financial Flows: A Critical Guide to the Data, Methodologies, and Findings*. Oxford, UK: Oxford University Press; Johannesen, N. & Pirttilä, J. (2016). *Capital Flight and Development: An Overview of Concepts, Methods, and Data Sources*. *UNU-WIDER Working Paper Series 2016/95*; Vellutini, C., Casamatta, G., Bousquet, L. & Poniatowski, G. (2019). [Estimating International Tax Evasion by Individuals](#). Working Paper 76. Taxation Papers. European Commission

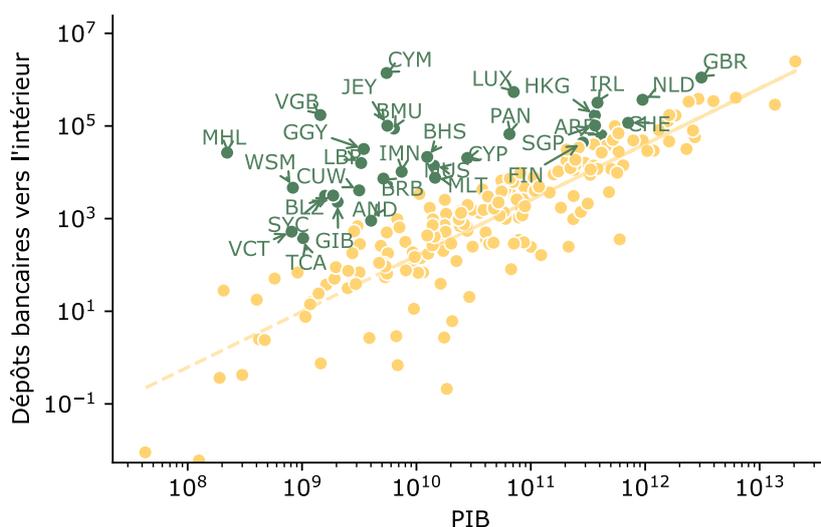
14 Alstadsaeter, A., Johannesen, N. & Zucman, G. (2018). Who Owns the Wealth in Tax Havens? Macro Evidence and Implications for Global Inequality. *Journal of Public Economics* 162: 89–100.

15 Notre méthodologie est décrite de manière détaillée dans la note méthodologique jointe

cas, nous nous intéressons aux juridictions qui déclarent des dépôts bancaires étrangers d'une valeur supérieure à 15 pour cent de leur PIB. À l'aide d'une analyse de régression, nous estimons les dépôts attendus dans chaque pays, en exploitant la forte relation entre le PIB et les dépôts bancaires dans les pays qui ne proposent pas de possibilités d'arbitrage en matière d'opacité (c'est-à-dire les pays ayant des scores plus faibles pour le Secret bancaire et un ratio de dépôts bancaires par rapport au PIB relativement faible) ; pour cette régression, le R-carré en utilisant les données de 2018 est de 0,79. Les « dépôts anormaux » sont alors définis comme la différence entre les dépôts réels et les dépôts attendus dans chaque juridiction. Nous soutenons que ces dépôts anormaux sont précisément effectués dans ces juridictions en raison de leurs pratiques d'opacité financière.

La figure 3 montre la relation entre le PIB et les dépôts bancaires entrants, en mettant en lumière les juridictions qui affichent à la fois un ratio de dépôts bancaires par rapport au PIB de plus de 15 pour cent et un score de Secret bancaire d'au moins 20 points.

Figure 3: Dépôts bancaires et PIB ; 2018



Nous constatons que 39,3 pour cent des dépôts bancaires mondiaux peuvent être considérés comme anormaux selon notre définition, ce qui signifie qu'ils sont situés dans des juridictions opaques et en quantités supérieures à ce que l'on pourrait attendre en raison de la taille des économies concernées. Pour chacune de ces juridictions, notre approche nous permet de quantifier le volume d'argent à partir duquel on considère un dépôt bancaire comme étant anormal et la part des dépôts bancaires totaux de chaque juridiction que représentent ces dépôts anormaux. Le tableau 5 donne un aperçu des 15 principales juridictions où les montants de dépôts anormaux sont les plus conséquents.

Tableau 5 : Les 15 juridictions accueillant les montants les plus élevés de dépôts anormaux

Pays	Secret bancaire (IOF 2018 ; 100 = max.)	Total des dépôts (milliards USD)	Dépôts anormaux (milliards USD)	Dépôts anormaux (part du total)	Rapport BRI
Caïmans	40	1 392	1391	99,97 %	Non
Royaume-Uni	43	1 111	841	75,72 %	Oui
États-Unis	20	2 477	691	27,87 %	Oui
Luxembourg	60	542	535	98,86 %	Oui
Pays-Bas	50	368	286	77,60 %	Oui
Irlande	24	318	285	89,55 %	Oui
Îles Vierges britanniques	40	172	172	99,93 %	Non
Hong Kong	86	169	138	81,37 %	Oui
France	54	385	131	34,08 %	Oui
Italie	27	334	126	37,61 %	Oui
Jersey	43	101	101	99,52 %	Oui
Bermudes	67	88	87	99,37 %	Non
Singapour	40	102	70	69,00 %	Non
Panama	56	67	61	91,52 %	Non
Suisse	73	117	55	47,25 %	Oui

Dans la deuxième étape de notre approche, nous relient ces dépôts anormaux à leurs pays d'origine. Pour ce faire, nous suivons l'approche d'Alstadsaeter, Johannesen et Zucman et utilisons de manière générale les statistiques bancaires territoriales de la BRI. Cet ensemble de données contient des informations sur l'origine des dépôts bancaires dans les juridictions les plus opaques qui rapportent ces données à la BRI : comme indiqué dans la dernière colonne du tableau 5, certaines des juridictions opaques les plus populaires rendent compte de ces informations, y compris le Luxembourg, les Pays-Bas, Hong Kong, la Suisse et les îles Anglo-Normandes. À noter toutefois que certaines juridictions opaques d'importance pour les richesses offshore ne rapportent toujours pas les données pertinentes – en particulier les îles Caïmans, les îles Vierges britanniques, les Bermudes, Singapour et Panama. À l'image de l'étude menée par Alstadsaeter, Johannesen et Zucman, nous évaluons la répartition des pays d'origine concernant les fonds déposés dans les juridictions qui rendent compte à la BRI, et nous supposons qu'un même schéma de distribution s'applique dans les juridictions qui ne rapportent aucune donnée à la BRI.

Dans la troisième étape, nous combinons les estimations existantes de la richesse offshore globale avec les parts que nous avons estimées pour chaque pays, afin de calculer la valeur de la richesse offshore provenant de chaque pays. Nous utilisons notamment l'estimation la plus courante des actifs financiers offshore à l'échelle mondiale, à hauteur de 11,6 pour cent du PIB mondial, soit 10 900 milliards de dollars en 2018, selon les indications d'Alstadsaeter, Johannesen et Zucman. Il est important de noter que cette estimation ne comprend que les actifs financiers et non les actifs non-financiers, dont la valeur est susceptible de dépasser la valeur des actifs financiers d'un facteur de 3-4 (Henry, 2012).¹⁶ La deuxième colonne du tableau 6 correspond à nos estimations de la part des

¹⁶ Notre [portail de données](#) propose une ventilation au niveau national des estimations des actifs financiers offshore pour toutes les classes d'actifs, en partant d'une hypothèse spéculative selon laquelle la distribution géographique des actifs non-financiers correspond à celle des actifs financiers.



actifs financiers offshore à l'échelle mondiale et la troisième colonne convertit ces différentes parts en dollars américains.

Enfin, dans la quatrième et dernière étape, nous estimons les pertes de recettes fiscales résultant des richesses abritées dans les juridictions opaques. En nous appuyant sur l'approche adoptée par Zucman dans son étude de 2015, nous supposons un retour sur investissement offshore de l'ordre de 5 pour cent. Nous multiplions ensuite ces retours par les taux d'impôt sur le revenu des particuliers qui auraient été appliqués dans les pays d'origine des actifs, si ces actifs n'avaient pas été transférés vers des juridictions opaques. La cinquième colonne du tableau 6 présente les estimations des pertes de recettes fiscales pour chaque pays.

La sixième et dernière colonne correspond à la contribution estimée de chaque pays au problème des actifs financiers offshore et des pertes fiscales respectives subies par d'autres pays. Nombre des pays affichant eux-mêmes les pertes les plus conséquentes, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Luxembourg, font également subir des pertes importantes à d'autres pays. La première place revient ici aux Îles Caïmans (avec 26 pour cent), suscitant à elles seules une perte de recettes fiscales de 47,6 milliards de dollars à l'échelle mondiale.

Tableau 6 : Résultats complets des pertes de recettes fiscales estimées dues à la richesse financière offshore et des pertes fiscales infligées à d'autres pays.

Pays	Part de la fortune off-shore globale	Fortune offshore (en milliards de USD)	Fortune offshore (% PIB)	Perte de recettes fiscales (en millions de USD)	Part des pertes globales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées sur d'autres pays (en millions de USD)
États-Unis	20.4%	2,168.3	10.6%	40,113.0	12.9%	23,635.9
Royaume-Uni	12.2%	1,302.8	42.0%	29,314.1	15.7%	28,793.3
Irlande	5.6%	594.3	155.4%	14,263.5	5.3%	9,762.1
Chine	4.7%	495.7	3.6%	11,154.0	0.0%	-
Luxembourg	4.4%	467.1	658.9%	10,691.3	10.0%	18,324.2
Allemagne	4.5%	474.2	12.0%	10,669.1	0.0%	38.2
Pays-Bas	3.5%	372.1	39.3%	9,666.1	5.3%	9,777.8
France	2.3%	240.2	8.2%	5,884.2	2.5%	4,491.2
Japon	1.9%	200.0	3.2%	5,595.6	0.0%	-
Suisse	2.3%	240.0	33.8%	4,799.8	1.0%	1,891.3
Italie	1.6%	166.5	6.9%	3,580.2	2.4%	4,305.1
Taiwan	1.6%	169.3	14.3%	3,386.0	0.0%	-
Belgique	1.0%	108.5	20.0%	2,712.6	1.0%	1,779.3
Canada	1.4%	147.4	8.0%	2,432.7	0.2%	290.0
Singapour	1.7%	180.5	49.6%	1,985.7	1.3%	2,412.8
Australie	0.8%	81.4	5.2%	1,832.0	0.0%	-
Espagne	0.7%	76.0	4.7%	1,711.1	0.6%	1,036.9
Jersey	1.5%	156.6	4683.7%	1,566.3	1.9%	3,445.2
Suède	0.5%	54.3	9.3%	1,557.4	0.4%	641.5
Danemark	0.4%	40.3	11.3%	1,125.8	0.2%	314.0
Hong Kong	1.4%	145.0	40.0%	1,087.8	2.6%	4,716.3
Chypre	0.6%	60.9	218.6%	1,065.4	0.3%	614.7
Grèce	0.4%	44.7	12.6%	1,005.0	0.0%	-
Israël	0.3%	35.1	9.5%	877.7	0.0%	-
Mexique	0.4%	46.7	3.5%	816.7	0.0%	-
Thaïlande	0.4%	42.3	8.4%	740.2	0.0%	-
Afrique du Sud	0.3%	30.4	7.3%	683.1	0.0%	-
Norvège	0.3%	28.2	5.4%	658.2	0.1%	160.3
Autriche	0.2%	23.8	5.2%	653.7	0.0%	-
Finlande	0.2%	22.1	7.8%	595.0	0.4%	656.1
Panama	0.4%	47.3	72.8%	591.6	1.1%	2,089.3
Portugal	0.2%	23.0	8.8%	552.0	0.2%	382.9
Corée du Sud	0.2%	22.4	1.4%	469.4	0.0%	-
Guernesey	0.4%	45.1	1836.9%	450.8	0.6%	1,080.2
Turquie	0.2%	25.4	2.7%	444.9	0.0%	-
Russie	0.6%	61.3	2.7%	398.3	0.0%	-
Curaçao	0.2%	16.6	526.6%	390.9	0.1%	129.9

Pays	Part de la fortune off-shore globale	Fortune offshore (en milliards de USD)	Fortune offshore (% PIB)	Perte de recettes fiscales (en millions de USD)	Part des pertes globales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées sur d'autres pays (en millions de USD)
Malte	0.2%	21.8	150.0%	382.0	0.1%	217.4
Argentine	0.2%	19.6	3.1%	343.1	0.0%	-
Malaisie	0.2%	23.2	6.5%	324.6	0.0%	-
Brésil	0.2%	20.4	0.8%	280.3	0.0%	-
Île de Man	0.3%	26.8	360.8%	268.0	0.2%	329.7
Venezuela	0.1%	15.2	3.2%	258.4	0.0%	-
Philippines	0.1%	14.7	4.4%	257.7	0.0%	-
Gibraltar	0.1%	12.6	614.1%	251.0	0.0%	72.4
Nigeria	0.2%	20.8	3.7%	249.3	0.0%	-
Angola	0.2%	23.8	16.4%	202.5	0.0%	-
Inde	0.1%	11.3	0.4%	202.2	0.0%	-
Égypte	0.2%	17.5	5.3%	197.3	0.0%	-
Libéria	0.1%	13.9	423.0%	193.9	0.3%	532.4
Nouvelle-Zélande	0.1%	10.6	5.2%	175.3	0.0%	-
Samoa	0.1%	12.0	1439.2%	161.6	0.1%	156.4
Pologne	0.1%	10.1	1.7%	161.5	0.0%	-
Chili	0.1%	9.2	3.1%	160.3	0.0%	-
Liban	0.1%	14.5	25.6%	145.1	0.0%	-
Barbade	0.1%	6.9	134.6%	138.5	0.1%	234.8
Seychelles	0.1%	8.8	551.6%	137.8	0.1%	102.0
Colombie	0.1%	7.8	2.0%	135.8	0.0%	-
Pérou	0.1%	8.3	3.7%	124.3	0.0%	-
Uruguay	0.1%	6.5	10.9%	116.9	0.0%	-
Slovénie	0.0%	4.7	8.4%	116.8	0.0%	-
Belize	0.1%	9.6	511.6%	112.1	0.1%	102.3
Maurice	0.1%	14.4	101.0%	107.7	0.2%	432.0
Îles Marshall	0.1%	13.7	6201.8%	82.3	0.5%	907.1
Indonésie	0.0%	5.3	0.5%	78.8	0.0%	-
Tchéquie	0.1%	6.9	2.8%	75.8	0.0%	-
Ghana	0.0%	4.2	6.4%	72.9	0.0%	55.4
Kazakhstan	0.1%	14.4	6.1%	72.2	0.0%	-
Maroc	0.0%	3.7	3.1%	69.9	0.0%	-
Kenya	0.0%	4.2	4.8%	63.4	0.0%	-
Liechtenstein	0.1%	5.5	81.0%	61.6	0.0%	13.0
Macao	0.1%	10.1	18.2%	60.4	0.0%	62.3
Hongrie	0.1%	8.1	5.1%	60.4	0.0%	-
Jordanie	0.1%	5.8	13.8%	58.1	0.0%	-
Algérie	0.0%	3.3	1.5%	58.0	0.0%	-
Slovaquie	0.0%	4.6	4.3%	57.1	0.0%	-
Vietnam	0.0%	3.1	1.2%	53.6	0.0%	-

Pays	Part de la fortune off-shore globale	Fortune offshore (en milliards de USD)	Fortune offshore (% PIB)	Perte de recettes fiscales (en millions de USD)	Part des pertes globales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées sur d'autres pays (en millions de USD)
Libye	0.0%	4.5	5.2%	53.0	0.0%	-
Zimbabwe	0.0%	1.9	6.0%	48.1	0.0%	-
Équateur	0.0%	2.7	2.5%	47.1	0.0%	-
Zambie	0.0%	2.3	8.3%	43.5	0.0%	-
Tunisie	0.0%	2.2	4.7%	38.8	0.0%	-
Pakistan	0.0%	3.8	1.2%	37.6	0.0%	-
Islande	0.0%	1.6	6.2%	37.3	0.0%	-
Congo, Dem. Rep. de	0.0%	1.6	3.4%	32.5	0.0%	-
Bolivie	0.0%	2.2	5.5%	32.5	0.0%	-
République dominicaine	0.0%	2.5	3.0%	31.8	0.0%	-
Bangladesh	0.0%	1.9	0.7%	29.2	0.0%	-
Ukraine	0.0%	3.2	1.7%	28.7	0.0%	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0.0%	2.4	299.6%	28.5	0.0%	15.5
Lettonie	0.0%	1.8	5.0%	28.2	0.0%	-
Sénégal	0.0%	1.3	5.6%	27.0	0.0%	-
Cameroun	0.0%	1.8	4.5%	25.8	0.0%	-
Azerbaïdjan	0.0%	2.2	2.9%	25.6	0.0%	-
Mozambique	0.0%	1.6	8.8%	25.1	0.0%	34.5
Aruba	0.0%	0.8	26.1%	24.7	0.0%	0.1
Trinité-et-Tobago	0.0%	2.0	7.0%	24.5	0.0%	-
Gabon	0.0%	1.9	10.5%	22.3	0.0%	-
Cote d'Ivoire	0.0%	1.4	3.3%	20.8	0.0%	-
Tanzanie	0.0%	1.4	2.3%	20.4	0.0%	-
Croatie (Hrvatska)	0.0%	1.1	1.5%	19.4	0.0%	3.0
Ouganda	0.0%	0.9	3.4%	18.8	0.0%	-
Ethiopie	0.0%	1.0	1.1%	16.9	0.0%	-
Cambodge	0.0%	1.7	6.8%	16.8	0.0%	-
Bulgarie	0.0%	3.2	5.0%	16.2	0.0%	-
Îles Turques et Caïques	0.0%	1.0	98.1%	15.8	0.0%	9.9
Estonie	0.0%	1.5	4.8%	14.7	0.0%	-
Roumanie	0.0%	2.5	1.0%	12.5	0.0%	-
Congo, Représentant de	0.0%	0.8	5.6%	12.2	0.0%	-
Madagascar	0.0%	0.9	6.2%	12.0	0.0%	-
Costa Rica	0.0%	1.6	2.6%	11.9	0.0%	-
Suriname	0.0%	0.6	11.5%	11.5	0.0%	-
Nouvelle-calédonie	0.0%	0.7	6.4%	10.7	0.0%	84.5

Pays	Part de la fortune off-shore globale	Fortune offshore (en milliards de USD)	Fortune offshore (% PIB)	Perte de recettes fiscales (en millions de USD)	Part des pertes globales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées sur d'autres pays (en millions de USD)
Botswana	0.0%	0.8	4.5%	10.4	0.0%	-
Honduras	0.0%	0.8	3.3%	9.9	0.0%	-
Iran	0.0%	0.8	0.1%	9.6	0.0%	-
Mali	0.0%	0.7	4.0%	9.5	0.0%	-
Népal	0.0%	0.7	2.3%	9.3	0.0%	-
Lituanie	0.0%	1.2	2.3%	9.1	0.0%	-
Ouzbékistan	0.0%	0.6	0.8%	9.1	0.0%	-
Polynésie Français	0.0%	0.6	7.9%	8.8	0.0%	1.0
Andorre	0.0%	1.8	43.6%	8.8	0.0%	18.9
Jamaïque	0.0%	0.6	3.6%	8.5	0.0%	-
Salvador	0.0%	0.5	2.0%	7.9	0.0%	-
Sri Lanka	0.0%	0.6	0.7%	7.5	0.0%	-
Nicaragua	0.0%	0.5	3.4%	7.0	0.0%	-
Irak	0.0%	0.8	0.4%	6.4	0.0%	-
Mauritanie	0.0%	0.3	5.6%	6.3	0.0%	-
Vatican	0.0%	0.5		6.2	0.0%	-
République kirghize	0.0%	0.4	5.0%	5.9	0.0%	-
Sainte-Lucie	0.0%	0.5	25.9%	5.8	0.0%	-
Géorgie	0.0%	0.5	3.1%	5.5	0.0%	-
Malawi	0.0%	0.4	4.5%	5.4	0.0%	-
Paraguay	0.0%	1.1	2.7%	5.4	0.0%	-
Vanuatu	0.0%	0.4	40.1%	5.4	0.0%	-
Tchad	0.0%	0.4	2.8%	5.3	0.0%	-
Serbie	0.0%	1.1	2.0%	5.3	0.0%	-
Saint-Marin	0.0%	0.3	12.3%	5.3	0.0%	-
Guatemala	0.0%	1.4	1.8%	5.0	0.0%	-
Saint-Martin	0.0%	0.2	19.4%	5.0	0.0%	-
Arménie	0.0%	0.3	2.2%	4.8	0.0%	-
Dominique	0.0%	0.4	71.2%	4.8	0.0%	0.0
Djibouti	0.0%	0.3	10.2%	4.4	0.0%	-
Namibie	0.0%	0.2	1.6%	4.4	0.0%	-
Syrie	0.0%	0.4	0.6%	4.1	0.0%	-
Guinée équatoriale	0.0%	0.3	1.5%	4.0	0.0%	-
Yémen	0.0%	0.5	1.2%	3.9	0.0%	-
Haïti	0.0%	0.3	2.8%	3.8	0.0%	-
Albanie	0.0%	0.3	2.2%	3.8	0.0%	-
Guinée	0.0%	0.3	2.4%	3.6	0.0%	-
Mongolie	0.0%	0.7	5.4%	3.6	0.0%	19.6
Îles Falkland	0.0%	0.3	129.2%	3.1	0.0%	0.3
Grenade	0.0%	0.3	22.0%	3.1	0.0%	-

Pays	Part de la fortune off-shore globale	Fortune offshore (en milliards de USD)	Fortune offshore (% PIB)	Perte de recettes fiscales (en millions de USD)	Part des pertes globales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées sur d'autres pays (en millions de USD)
Îles du Pacifique des États-Unis	0.0%	0.3		3.0	0.0%	-
Togo	0.0%	0.2	3.7%	2.8	0.0%	-
Burkina Faso	0.0%	0.2	1.3%	2.6	0.0%	-
Eswatini	0.0%	0.2	3.1%	2.5	0.0%	-
Bonaire, Sint Eustatius et Saba	0.0%	0.2		2.5	0.0%	-
Bénin	0.0%	0.2	1.7%	2.5	0.0%	-
Gambie	0.0%	0.2	10.1%	2.3	0.0%	-
Afghanistan	0.0%	0.2	1.1%	2.3	0.0%	-
Macédoine du Nord	0.0%	0.5	3.6%	2.3	0.0%	-
Laos	0.0%	0.2	0.8%	2.2	0.0%	-
Rwanda	0.0%	0.1	1.5%	2.0	0.0%	-
Burundi	0.0%	0.1	4.5%	2.0	0.0%	-
Salomon	0.0%	0.1	9.2%	1.9	0.0%	-
Palestine	0.0%	0.2	1.0%	1.8	0.0%	-
Guyane	0.0%	0.2	4.0%	1.8	0.0%	-
Groenland	0.0%	0.1	3.7%	1.8	0.0%	14.4
Guinée-Bissau	0.0%	0.1	8.6%	1.7	0.0%	-
Bosnie-Herzégovine	0.0%	0.3	1.6%	1.6	0.0%	-
Érythrée	0.0%	0.1	1.5%	1.4	0.0%	-
Cuba	0.0%	0.1	0.1%	1.4	0.0%	-
Papouasie-nouvelle-guinée	0.0%	0.1	0.3%	1.4	0.0%	-
Cap-Vert	0.0%	0.1	4.3%	1.2	0.0%	-
Niger	0.0%	0.1	1.0%	1.2	0.0%	-
Sierra Leone	0.0%	0.2	3.2%	1.2	0.0%	-
Myanmar	0.0%	0.1	0.1%	1.1	0.0%	-
Féroé (îles)	0.0%	0.1	2.4%	1.1	0.0%	9.8
Soudan	0.0%	0.1	0.1%	1.0	0.0%	-
Biélorussie	0.0%	0.1	0.2%	1.0	0.0%	-
Monténégro	0.0%	0.2	3.7%	0.9	0.0%	0.8
Moldavie	0.0%	0.1	0.9%	0.9	0.0%	-
Lesotho	0.0%	0.0	1.7%	0.7	0.0%	-
Maldives	0.0%	0.1	1.7%	0.7	0.0%	-
Fidji	0.0%	0.1	1.1%	0.6	0.0%	-
Tadjikistan	0.0%	0.0	0.4%	0.5	0.0%	-
Turkménistan	0.0%	0.0	0.1%	0.5	0.0%	-
République centrafricaine	0.0%	0.0	1.2%	0.4	0.0%	-

Pays	Part de la fortune off-shore globale	Fortune offshore (en milliards de USD)	Fortune offshore (% PIB)	Perte de recettes fiscales (en millions de USD)	Part des pertes globales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées sur d'autres pays (en millions de USD)
Comores	0.0%	0.0	1.9%	0.3	0.0%	-
Wallis et Futuna	0.0%	0.0		0.3	0.0%	-
Somalie	0.0%	0.0	0.4%	0.3	0.0%	-
Micronésie	0.0%	0.0	4.5%	0.3	0.0%	-
Kiribati	0.0%	0.0	7.0%	0.2	0.0%	-
Sao Tomé et Príncipe	0.0%	0.0	2.5%	0.2	0.0%	-
Timor-Leste	0.0%	0.0	0.1%	0.1	0.0%	-
Soudan du Sud	0.0%	0.0	0.0%	0.1	0.0%	-
Bhoutan	0.0%	0.0	0.2%	0.1	0.0%	-
Corée du Nord	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	-
Tonga	0.0%	0.0	0.2%	0.0	0.0%	-
Nauru	0.0%	0.0	0.1%	0.0	0.0%	-
Palau	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	-
Koweït	0.6%	59.0	33.9%	-	0.0%	-
Oman	0.1%	10.5	12.9%	-	0.1%	91.9
Qatar	0.3%	30.2	14.6%	-	0.2%	443.3
Îles Caïmans	8.3%	880.7	16055.0%	-	26.0%	47,621.8
Émirats arabes unis	0.8%	80.8	19.5%	-	0.5%	916.9
Bermudes	0.9%	92.8	1461.4%	-	1.6%	2,983.0
Bahreïn	0.1%	7.0	18.6%	-	0.0%	33.5
Bahamas	0.6%	61.0	491.0%	-	0.4%	696.8
Brunei	0.0%	2.2	11.8%	-	0.0%	-
Arabie Saoudite	1.0%	101.4	12.9%	-	0.0%	-
Îles Vierges britanniques	3.0%	318.6	22038.3%	-	3.2%	5,890.2



Chapitre 5 : L'Indice d'opacité financière

L'Indice d'opacité financière a été publié pour la première fois en 2009. Cet outil classe chaque pays en fonction du niveau d'aide qu'apporte le système fiscal et financier de chaque pays aux particuliers, en permettant que leur fortune échappe à l'État de droit, y compris dans d'autres pays. Le secret financier ne permet pas seulement aux individus de blanchir de l'argent et de se soustraire à leurs responsabilités fiscales – cette opacité financière permet aux cartels de la drogue de disposer de capacités financières, elle fait de la traite des êtres humains une entreprise lucrative et permet le financement du terrorisme.

Comment cela fonctionne-t-il ?

L'Indice d'opacité financière fonctionne selon un mécanisme similaire à l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés. L'Indice d'opacité financière attribue dans un premier temps un score d'opacité financière au système fiscal et financier de chaque pays, reflétant dans quelle mesure ces systèmes ont été programmés pour permettre à la fortune des particuliers d'échapper à l'État de droit. À l'instar de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés, plus les lois et les politiques d'un pays paramètrent le système fiscal et financier de ce dernier dans le but de faciliter la dissimulation de fonds privés, plus un pays obtient un score d'opacité financière élevé.

Par exemple, si un pays autorise la propriété anonyme, par des particuliers, d'une société-écran, cette politique – ou l'absence d'une politique exigeant l'enregistrement de l'identité des propriétaires – se traduira par un score d'opacité financière plus élevé pour le pays en question. De même, si le pays dispose de lois sur le secret bancaire qui interdisent aux banquiers de divulguer aux autorités des informations au sujet des affaires financières de clients faisant l'objet d'une enquête criminelle, ces lois contribueront à un score d'opacité financière plus élevé.

Les scores d'opacité financière sont calculés en fonction de 20 indicateurs, chacun composé de plusieurs sous-indicateurs qui examinent l'existence ou l'absence de lois et de politiques spécifiques, ainsi que les combinaisons spécifiques de lois et de politiques, qui favorisent l'opacité financière. À l'instar du diagnostic de votre système d'exploitation obtenu après avoir scanné votre ordinateur avec un logiciel anti-virus, le score d'opacité financière indique le niveau de code paramétré dans le – ou supprimé du – système fiscal et financier d'un pays pour permettre l'opacité financière.

Une fois que le score d'opacité financière d'un pays a été déterminé, l'Indice d'opacité financière (IOF) combine ce score avec le poids à l'échelle mondiale du pays, qui est une mesure de l'activité financière dans le pays, afin de déterminer le classement final du pays à l'indice. Le poids à l'échelle mondiale d'un pays est un indicateur du degré de sollicitation du pays par les non-résidents pour des services financiers. Plus une juridiction est sollicitée, plus son poids à l'échelle mondiale est élevé. En combinant le score d'opacité financière d'un pays et son poids à l'échelle mondiale, l'Indice d'opacité financière détermine l'ampleur du rôle joué par le pays afin de favoriser l'opacité financière à l'échelle mondiale.

En d'autres termes, le score d'opacité financière d'un pays indique dans quelle mesure son système fiscal et financier a été paramétré afin de permettre aux super-riches, et à leur fortune, d'échapper à l'État de droit. Et le poids d'un pays à l'échelle mondiale indique dans quelle mesure le pays est effectivement utilisé comme outil par les

particuliers résidant à l'étranger. La combinaison de ces deux mesures définit l'importance et la nocivité de l'outil que constitue le système fiscal et financier d'un pays parmi la panoplie d'outils dont disposent les individus peu scrupuleux pour dissimuler et blanchir de l'argent.

En fin de compte, cela signifie qu'un pays fortement sollicité par les super-riches et les criminels – c'est-à-dire ayant un poids élevé à l'échelle mondiale – et dont le système fiscal et financier est « modérément » programmé pour permettre l'opacité financière – c'est-à-dire ayant un score d'opacité financière modérément élevé – peut se révéler un outil bien plus important en matière de dissimulation et de blanchiment d'argent – et donc se classer plus haut sur l'indice – qu'un pays qui joue un rôle mineur dans l'économie mondiale et dont le système fiscal et financier favorise largement l'opacité financière.

Ainsi les États-Unis, avec un score d'opacité financière de 63 sur 100 et un poids à l'échelle mondiale de 21,4 pour cent, se classent 2^{èmes} à l'Indice d'opacité financière, bien au-dessus d'Antigua-et-Barbuda qui, avec un score d'opacité financière de 76 sur 100 et un poids à l'échelle mondiale de 0,00007 pour cent, se classe 112^{ème}.

Le système fiscal et financier des États-Unis, bien qu'il ne soit pas paramétré dans une mesure aussi extrême que celui d'Antigua-et-Barbuda pour permettre l'opacité financière, représente un outil bien plus significatif pour les individus qui aspirent à dissimuler et blanchir de l'argent.

À l'image de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés, l'Indice d'opacité financière nous enseigne lui aussi qu'une plus grande puissance économique s'accompagne d'une plus grande responsabilité économique.

Classements

L'édition 2020 de l'Indice d'opacité financière a vu la Suisse rétrograder à la troisième place des juridictions les plus opaques à travers le monde ; le pays s'était jusque-là classé au premier rang depuis 2011. En dépit de l'augmentation de leur contribution à l'opacité financière mondiale depuis la publication de l'édition 2018 de l'Indice, les États-Unis se sont maintenus à la deuxième place mondiale après que les îles Caïmans les ont dépassés eux et la Suisse pour prendre la tête de l'Indice 2020. C'est la première fois que les îles Caïmans se classent au premier rang de l'Indice.

Tableau 7. Classement de l'Indice d'opacité fiscale 2020

Rang	Juridiction	IOF Valeur ¹	IOF Part ²	Score d'opacité ³	Poids à l'échelle mondiale ⁴
1	Îles Caïmans	1575,19	4,63 %	76,08	4,58 %
2	États-Unis	1486,96	4,37 %	62,89	21,37 %
3	Suisse	1402,10	4,12 %	74,05	4,12 %
4	Hong Kong	1035,29	3,04 %	66,38	4,44 %
5	Singapour	1022,12	3,00 %	64,98	5,17 %
6	Luxembourg	849,36	2,49 %	55,45	12,36 %
7	Japon	695,59	2,04 %	62,85	2,20 %
8	Pays-Bas	682,20	2,00 %	67,40	1,11 %
9	Îles Vierges britanniques	619,14	1,82 %	71,30	0,50 %
10	Émirats arabes unis	605,20	1,78 %	77,93	0,21 %
11	Guernesey	564,56	1,66 %	70,65	0,41 %
12	Royaume-Uni	534,65	1,57 %	46,20	15,94 %
13	Taïwan	507,57	1,49 %	65,50	0,59 %
14	Allemagne	499,72	1,47 %	51,73	4,71 %
15	Panama	479,51	1,41 %	71,88	0,22 %
16	Jersey	466,81	1,37 %	65,53	0,46 %
17	Thaïlande	448,86	1,32 %	73,25	0,15 %
18	Malte	442,20	1,30 %	61,75	0,66 %
19	Canada	438,38	1,29 %	55,84	1,60 %
20	Qatar	433,05	1,27 %	77,00	0,09 %
21	Corée du Sud	411,06	1,21 %	61,58	0,55 %
22	Bahamas	407,28	1,20 %	75,38	0,09 %
23	Algérie	400,56	1,18 %	79,63	0,05 %
24	Kenya	398,19	1,17 %	75,95	0,08 %
25	Chine	397,25	1,17 %	59,85	0,64 %
26	Liban	385,52	1,13 %	63,98	0,32 %
27	Chypre	383,38	1,13 %	61,08	0,48 %
28	Koweït	369,17	1,08 %	70,58	0,12 %
29	Irlande	363,80	1,07 %	48,15	3,46 %
30	Gibraltar	359,89	1,06 %	69,48	0,12 %
31	Macao	356,53	1,05 %	65,00	0,22 %
32	Malaisie	352,69	1,04 %	69,53	0,12 %
33	France	350,53	1,03 %	49,90	2,25 %
34	Nigeria	348,53	1,02 %	70,15	0,10 %
35	Angola	345,45	1,01 %	79,73	0,03 %
36	Autriche	317,00	0,93 %	56,50	0,54 %
37	Viet Nam	299,30	0,88 %	74,33	0,04 %

Rang	Juridiction	IOF Valeur ¹	IOF Part ²	Score d'opacité ³	Poids à l'échelle mondiale ⁴
38	Israël	291,49	0,86 %	58,68	0,30 %
39	Sri Lanka	290,64	0,85 %	72,18	0,05 %
40	Bermudes	289,07	0,85 %	72,73	0,04 %
41	Italie	287,80	0,85 %	50,38	1,14 %
42	Jordanie	260,39	0,76 %	78,30	0,02 %
43	Île de Man	258,34	0,76 %	64,68	0,09 %
44	Russie	256,35	0,75 %	57,05	0,26 %
45	Arabie Saoudite	245,47	0,72 %	66,68	0,06 %
46	Égypte	241,93	0,71 %	71,38	0,03 %
47	Inde	238,68	0,70 %	47,84	1,04 %
48	Australie	238,07	0,70 %	50,09	0,68 %
49	Îles Marshall	236,43	0,69 %	70,10	0,03 %
50	Belgique	236,21	0,69 %	45,05	1,72 %
51	Maurice	235,82	0,69 %	71,53	0,03 %
52	Liechtenstein	229,68	0,67 %	74,98	0,02 %
53	Cameroun	229,23	0,67 %	71,48	0,02 %
54	Bangladesh	228,79	0,67 %	72,73	0,02 %
55	Turquie	225,72	0,66 %	59,50	0,12 %
56	Roumanie	224,13	0,66 %	62,63	0,08 %
57	Nouvelle-Zélande	219,00	0,64 %	59,20	0,12 %
58	Afrique du Sud	218,59	0,64 %	56,24	0,19 %
59	Pologne	212,10	0,62 %	55,55	0,19 %
60	Philippines	201,18	0,59 %	62,85	0,05 %
61	Venezuela	197,00	0,58 %	69,03	0,02 %
62	Anguilla	192,99	0,57 %	78,20	0,01 %
63	Barbade	192,86	0,57 %	74,00	0,01 %
64	Suède	182,86	0,54 %	45,65	0,71 %
65	Lettonie	182,83	0,54 %	59,13	0,07 %
66	Espagne	164,30	0,48 %	43,95	0,72 %
67	Rép. tchèque	163,30	0,48 %	55,40	0,09 %
68	Saint-Kitts-et-Nevis	162,25	0,48 %	75,18	0,01 %
69	Guatemala	162,15	0,48 %	73,50	0,01 %
70	Ukraine	160,45	0,47 %	64,90	0,02 %
71	Norvège	157,88	0,46 %	44,30	0,60 %
72	Maroc	157,49	0,46 %	67,75	0,01 %
73	Brésil	157,21	0,46 %	51,68	0,15 %
74	Maldives	155,39	0,46 %	79,83	0,00 %
75	Hongrie	151,52	0,44 %	53,80	0,09 %

Rang	Juridiction	IOF Valeur ¹	IOF Part ²	Score d'opacité ³	Poids à l'échelle mondiale ⁴
76	Portugal	151,18	0,44 %	54,03	0,09 %
77	Porto Rico	150,53	0,44 %	73,14	0,01 %
78	Tunisie	147,48	0,43 %	66,48	0,01 %
79	Indonésie	143,84	0,42 %	51,08	0,13 %
80	Mexique	139,81	0,41 %	52,75	0,09 %
81	Bahreïn	137,99	0,41 %	62,40	0,02 %
82	Chili	135,12	0,40 %	55,79	0,05 %
83	Costa Rica	132,24	0,39 %	62,33	0,02 %
84	Islande	129,31	0,38 %	57,38	0,03 %
85	Salvador	123,12	0,36 %	64,10	0,01 %
86	Samoa	120,86	0,35 %	74,63	0,00 %
87	Finlande	119,34	0,35 %	52,13	0,06 %
88	Paraguay	117,59	0,35 %	77,45	0,00 %
89	Îles Vierges des États-Unis	117,03	0,34 %	73,89	0,00 %
90	Uruguay	115,47	0,34 %	57,00	0,02 %
91	Bolivie	114,74	0,34 %	79,10	0,00 %
92	Îles Turques et Caïques	114,32	0,34 %	77,83	0,00 %
93	Croatie	112,33	0,33 %	55,08	0,03 %
94	Argentine	109,37	0,32 %	54,98	0,03 %
95	Seychelles	108,53	0,32 %	70,44	0,00 %
96	Curaçao	103,60	0,30 %	74,85	0,00 %
97	Danemark	103,52	0,30 %	45,33	0,14 %
98	Tanzanie	100,62	0,30 %	70,78	0,00 %
99	Rwanda	100,47	0,30 %	63,00	0,01 %
100	Pakistan	97,92	0,29 %	55,05	0,02 %
101	Pérou	96,18	0,28 %	57,00	0,01 %
102	Colombie	92,25	0,27 %	56,48	0,01 %
103	Grèce	91,65	0,27 %	51,48	0,03 %
104	Slovaquie	91,29	0,27 %	50,93	0,03 %
105	Lituanie	89,83	0,26 %	50,30	0,04 %
106	Vanuatu	88,59	0,26 %	76,30	0,00 %
107	République dominicaine	86,68	0,25 %	58,73	0,01 %
108	Kazakhstan	82,30	0,24 %	64,48	0,00 %
109	Monaco	79,90	0,23 %	70,30	0,00 %
110	Belize	78,07	0,23 %	73,93	0,00 %
111	Liberia	77,59	0,23 %	78,24	0,00 %
112	Aruba	76,65	0,23 %	73,28	0,00 %
113	Botswana	58,37	0,17 %	62,24	0,00 %

Rang	Juridiction	IOF Valeur ¹	IOF Part ²	Score d'opacité ³	Poids à l'échelle mondiale ⁴
114	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	57,72	0,17 %	65,65	0,00 %
115	Bulgarie	57,53	0,17 %	49,45	0,01 %
116	Macédoine du Nord	54,86	0,16 %	64,05	0,00 %
117	Ghana	54,47	0,16 %	51,70	0,01 %
118	République Dominicaine	53,75	0,16 %	73,65	0,00 %
119	Monténégro	53,65	0,16 %	60,03	0,00 %
120	Équateur	50,66	0,15 %	47,21	0,01 %
121	Estonie	46,03	0,14 %	43,05	0,02 %
122	Antigua-et-Barbuda	39,05	0,11 %	76,08	0,000070 %
123	Andorre	38,84	0,11 %	58,33	0,00 %
124	Gambie	37,72	0,11 %	74,88	0,00 %
125	Brunei	34,62	0,10 %	78,30	0,00 %
126	La Grenade	34,56	0,10 %	70,55	0,00 %
127	Trinité-et-Tobago	29,63	0,09 %	64,65	0,00 %
128	Slovénie	27,48	0,08 %	37,55	0,01 %
129	Saint-Marin	20,82	0,06 %	60,45	0,00 %
130	Montserrat	15,43	0,05 %	74,60	0,00 %
131	Nauru	13,79	0,04 %	59,95	0,00 %
132	Sainte-Lucie	12,25	0,04 %	71,03	0,00 %
133	Îles Cook	12,09	0,04 %	70,30	0,00 %

Note : Les territoires marqués en bleu foncé sont les territoires britanniques d'outre-mer (OT) et les dépendances de la Couronne Britannique (CD) qui ont pour chef d'État la reine d'Angleterre. C'est la Couronne britannique qui a le pouvoir de nommer les représentants clés du gouvernement. Les lois doivent être approuvées à Londres. Enfin, le gouvernement britannique détient divers autres pouvoirs (pour en savoir plus : www.financialsecrindex.com/PDF/UnitedKingdom.pdf). Les territoires marqués en bleu clair sont les territoires du Commonwealth qui ne sont ni des OT ni des CD mais dont la cour d'appel est le Judicial Committee of the Privy Council à Londres (pour en savoir plus : http://www.taxjustice.net/cms/upload/pdf/Privy_Council_and_Secrecy_Scores.pdf).

Notes du tableau :

1 La valeur FSI est calculée en multipliant le score d'opacité élevé au cube par la racine cubique du poids à l'échelle mondiale (GSW). Le résultat final est divisé par cent pour améliorer la présentation.

2 la Part FSI est calculée en additionnant toutes les Valeurs FSI, puis en divisant la Valeur FSI de chaque pays par la somme totale, exprimée en pourcentages.

3 Les scores d'opacité sont calculés à partir de 20 indicateurs. Pour avoir plus d'informations sur la méthodologie et les sources de données, veuillez consulter notre note méthodologique sur le FSI : www.financialsecrindex.com/PDF/FSI-Methodology.pdf.

4 Le poids à l'échelle mondiale (GSW) représente l'ampleur de la part de marché d'une juridiction dans les exportations mondiales de services financiers. Pour avoir plus d'informations sur la méthodologie et les sources de données, veuillez consulter notre note méthodologique sur le FSI : www.financialsecrindex.com/PDF/FSI-Methodology.pdf

L'opacité financière en perte de vitesse

L'Indice d'opacité financière 2020 a révélé que l'opacité financière à l'échelle mondiale tend à s'atténuer dans le sillage des récentes réformes en matière de transparence. En moyenne, les pays figurant sur l'indice ont réduit leur contribution à l'opacité financière mondiale de 7 pour cent. Mais une poignée de pays qui représentent une part importante des opérations financières mondiales ont dérogé à cette tendance, notamment les États-Unis, les îles Caïmans et le Royaume-Uni.

Cette réduction de 7 pour cent équivaldrait à retirer de l'édition 2018 de l'Indice les contributions de la Suisse et des Émirats Arabes unis – qui étaient respectivement classés 1^{ère} et 9^{èmes}. La réduction signifie moins de place pour des pratiques telles que les opérations bancaires secrètes, la propriété anonyme de sociétés écrans ou la propriété anonyme de biens immobiliers, ce qui signifie en conséquence moins de place pour le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale et d'énormes concentrations offshore de richesses illicites et non taxées.

L'analyse de l'évolution des scores d'opacité financière des pays a montré que les plus grandes réformes ont porté sur l'échange automatique d'informations et l'enregistrement des bénéficiaires effectifs tandis que les réformes dans les déclarations pays par pays ont été faibles. Ce sont ces trois domaines de réformes, également appelés ABC de la justice fiscale, qui ont surtout retenu l'attention des militants, des experts en fiscalité et des décideurs politiques ces dernières années.

Toutefois, l'augmentation de l'offre d'opacité financière des îles Caïman, des États-Unis et du Royaume-Uni porte atteinte aux progrès réalisés en faveur d'une plus grande transparence.

Opacité financière mondiale : les îles Caïmans au premier rang

Selon l'Indice d'opacité financière 2020, les îles Caïmans ont augmenté leur contribution à l'opacité financière mondiale de 24 pour cent, les propulsant de la troisième à la première place de l'Indice 2020. Cette dégradation est due à la hausse du volume des services financiers fournis aux non-résidents ainsi qu'à l'incapacité de ce territoire britannique d'outre-mer de suivre les mises à jour méthodologiques de l'Indice d'opacité financière, qui reflètent la nature évolutive du paysage de l'opacité financière. La croissance du rôle mondial des îles Caïmans a mis en évidence des risques majeurs liés à l'industrie des fonds spéculatifs (hedge funds), qui s'appuie sur des sociétés, des trusts et des partenariats limités opérant sous le voile du secret.

« Justice fiscale : état des lieux 2020 » confirme que les îles Caïmans sont le territoire le plus propice au monde pour l'évasion fiscale privée, générant à elles seules des pertes de recettes fiscales à hauteur de 47,6 milliards de dollars à l'échelle mondiale.

Les pays de l'OCDE responsables de près de la moitié de l'opacité financière à travers le monde

L'Indice d'opacité financière 2020 a également révélé que les pays de l'OCDE sont à l'origine de 49 pour cent de toute l'opacité financière dans le monde, comme le détermine l'Indice d'opacité financière 2020. Les pays de l'OCDE ont fourni directement 35 pour cent de l'opacité financière mondiale mesurée par l'indice et 14 pour cent par le biais de leurs dépendances auxquelles ils sous-traitent une partie de leur opacité financière, y compris des dépendances comme les îles Vierges américaines et Curaçao, ainsi que les dépendances qui composent la toile d'araignée britannique.



« Justice fiscale : état des lieux 2020 » rapporte que les pays de l'OCDE sont responsables de plus de 59 pour cent des 182 milliards de dollars d'impôts que le monde perd chaque année en raison de l'évasion fiscale privée à l'étranger – soit un peu plus de 106 milliards de dollars par an. Si l'on ajoute les dépendances de l'OCDE, la part de responsabilité s'élève à XY pour cent – soit un total de XY milliards de dollars.

Les scores d'opacité des pays de l'OCDE et de leurs dépendances révèlent une hypocrisie dans la lutte contre l'opacité financière. Les pays de l'OCDE ont obtenu un score d'opacité moyen de 54 sur 100 tandis que leurs dépendances ont obtenu un score d'opacité moyen de 73. En comparaison, les pays non-membres de l'OCDE (hors dépendances de l'OCDE) ont un score d'opacité moyen de 67 sur 100. En externalisant l'opacité financière vers leurs dépendances, les pays de l'OCDE permettent certaines des pires formes de l'opacité financière au monde tout en appliquant des réglementations plus strictes sur l'opacité financière à l'intérieur de leurs propres frontières.



Chapitre 6: Vulnérabilité aux flux financiers illicites

Les flux financiers illicites sont des transferts d'argent d'un pays à un autre non autorisés par la loi, la règle ou la coutume. Les flux financiers illicites privent les budgets publics de ressources disponibles, obligeant les pays à faible revenu à s'appuyer notamment sur les investissements étrangers et les prêts pour soutenir leurs budgets nationaux.

Les circuits incontrôlés de flux financiers illicites, ainsi que les politiques et les structures qui les sous-tendent, constituent une menace majeure avérée pour la réalisation des droits de l'homme et la concrétisation d'une plus grande égalité à l'intérieur des pays et entre eux.

Un défi majeur des flux financiers illicites réside dans les circuits et instruments opaques par lesquels ils circulent, d'une juridiction à l'autre. La mesure des flux financiers illicites est imprécise et un éclairage supplémentaire s'impose afin de mettre au jour l'architecture financière mondiale existante et inadaptée concernant ces flux ainsi que les structures politiques et juridiques qui la sous-tendent, au sein de et entre les juridictions, et qui sont programmées pour permettre ces flux illicites.

En 2015, le Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, également connu sous le nom de Groupe Mbeki, a publié un rapport présentant une analyse des flux financiers illicites et de leur importance pour la région africaine.¹⁷ Les militants pour la justice fiscale y ont vu un signal d'alarme opportun, avertissant quant à l'incidence des flux financiers illicites sur le développement humain, sur les droits et sur les inégalités aux quatre coins du globe.

Le rapport et ses conclusions ont marqué une réelle avancée politique pour ce qui est de la reconnaissance de la nature néfaste des flux financiers illicites. La publication a ainsi donné la force d'impulsion et le sentiment d'urgence requis en vue de procéder à de plus amples et nécessaires recherches et analyses. Récemment, quelques semaines seulement avant la flambée de la pandémie de COVID-19, le Secrétaire général de l'ONU a mis en garde contre les dangers liés à l'abus fiscal et aux flux financiers illicites si des mesures de contrôle appropriées ne sont pas prises.¹⁸

Le rapport fournit un indicateur convaincant de l'ampleur, du poids et des risques précis générés par les flux financiers illicites. Il propose « d'analyser l'exposition d'un pays aux risques liés à des éléments dissimulés dans un flux financier donné, que ces flux s'opèrent à travers le commerce, les investissements ou les services bancaires ».¹⁹ Le Tax Justice Network a pris l'initiative de mettre au point un outil afin de mesurer la circulation de ces flux.

Le « traqueur de vulnérabilité » intitulé [Illicit Financial Flows Vulnerability Tracker](#) (2020) mesure et visualise les circuits économiques les plus importants empruntés par les flux financiers illicites ainsi que la vulnérabilité de chaque pays à diverses formes de flux financiers illicites sur différentes périodes de temps.

Selon le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2020 », les pays perdent chaque année plus de 546 milliards de dollars en recettes fiscales à l'échelon international –

17 AU/ECA Conference of Ministers of Finance, Planning and Economic Development (2015) [Illicit Financial Flows](#).

18 United Nations Economic & Social Council (2020). [Report of the Secretary-General](#).

19 Abugre, C., Cobham, A., Etter-Phoya, R., Lépissier, A., Meinzer, M., Monkam, N. & Mosioma, A. (2019). [Vulnerability and Exposure to Illicit Financial Flows risk in Africa](#).

dont une grande partie est attribuable aux flux financiers illicites. La reconfiguration de nos systèmes fiscaux afin de donner priorité aux besoins de tous les membres de la société, et non aux aspirations des riches sociétés et des individus nantis qui cherchent à se soustraire à leurs responsabilités fiscales, passe par la réécriture des lois et des politiques qui rendent ces flux financiers illicites possibles. Mais par où les pays doivent-ils commencer ? Parmi leurs circuits économiques, lesquels sont les plus vulnérables aux flux illicites ? Où les gains les plus importants peuvent-ils être générés le plus rapidement possible ? Telles sont les questions auxquelles l'Illicit Financial Flows Vulnerability Tracker se propose d'aider à répondre.

L'outil est conçu pour aider les décideurs politiques, les journalistes, les universitaires et le grand public à comprendre les sources de l'opacité financière et la vulnérabilité relative collective et propre à chaque pays en matière de flux financiers illicites.²⁰ Fondamentalement, il contribue à l'identification des circuits économiques et des partenaires commerciaux qui représentent les plus grands risques de flux financiers illicites vers un pays et soutient ainsi l'élaboration de politiques et les décisions administratives aux fins de prévenir ces flux illicites.

Le traqueur indique le niveau de vulnérabilité aux flux financiers illicites auxquels chaque pays est confronté au regard de huit principaux circuits : le commerce (exportations et importations), les opérations bancaires (créances et engagements), les investissements directs étrangers (à l'étranger et depuis l'étranger) et les investissements de portefeuille (à l'étranger et depuis l'étranger).

Lors de la mesure de la vulnérabilité d'un circuit économique donné, le traqueur révèle le degré d'opacité financière des opérations de commerce, d'investissement ou des partenaires bancaires du circuit en question dans le pays concerné. La vulnérabilité s'entend du niveau moyen d'opacité financière de tous les partenaires avec lesquels le pays traite ou investit à travers le circuit en question, pondéré par le volume de commerce ou d'investissement dont chaque partenaire est responsable.

Sur la base des huit circuits économiques précédemment décrits, le tableau ci-dessous étalonne la vulnérabilité moyenne de chaque juridiction au cours des cinq dernières années. Il calcule en outre pour chaque juridiction :

- **Le circuit le plus vulnérable** – circuit par lequel le pays est le plus vulnérable aux flux financiers illicites (colonne J)
- **Le niveau de vulnérabilité** – mesure de la vulnérabilité du circuit le plus vulnérable du pays. Il s'agit ici du niveau moyen d'opacité financière de tous les partenaires avec lesquels le pays traite ou investit à travers le circuit en question, pondéré par le volume de commerce ou d'investissement dont chaque partenaire est responsable. (colonne K)
- **La vulnérabilité régionale** – niveau moyen (pondéré) de vulnérabilité dans la région du pays en question, pour le circuit le plus vulnérable du pays (colonne L)
- Les **trois principaux partenaires** du pays en question qui sont les principaux responsables de la vulnérabilité à laquelle le pays est exposé à travers le plus vulnérable de ses circuits. La part de vulnérabilité dont chaque partenaire commercial est responsable est indiquée en pourcentage. (colonnes M, N et O)

Les moyennes régionales sont surlignées en gris. Les pays de chaque région sont énumérés sous la région et les calculs moyens connexes.

²⁰ Abugre, C., Cobham, A., Etter-Phoya, R., Lépiessier, A., Meinzer, M., Monkam, N. & Mosioma, A. (2019). [Vulnerability and Exposure to Illicit Financial Flows risk in Africa](#).

Tableau 8 : La vulnérabilité des pays aux flux financiers illicites

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Afrique						
Algérie	Commerce intérieur (importations)	57	58	Chine (18,8%)	France (9.1%)	Italie (8.4%)
Angola	Commerce extérieur (Exportations)	59	58	Chine (55,9%)	Inde (7,1 %)	États-Unis (4,4 %)
Bénin	Commerce extérieur (Exportations)	61	58	Bangladesh (18,9%)	Vietnam (12.5%)	Inde (12,4%)
Botswana	Investissements directs étrangers entrants	58	58	Maurice (36,1 %)	Royaume-Uni (29,2%)	Afrique du Sud (22,8 %)
Burkina Faso	Investissements directs étrangers entrants	65	58	Canada (38,7 %)	Barbade (25,5 %)	France (8.4%)
Burundi	Commerce extérieur (Exportations)	67	58	Émirats arabes unis (30,6 %)	Suisse (15,4%)	Pakistan (9,8 %)
Cameroun	Commerce intérieur (importations)	59	58	Chine (20,9%)	France (10.2%)	Nigéria (10,1 %)
Cap-Vert	Commerce intérieur (importations)	55	58	Portugal (45,8%)	Espagne (9,9%)	Pays-Bas (8,9%)
République centrafricaine	Commerce extérieur (Exportations)	61	58	France (63.2%)	Chine (9,9%)	Pakistan (5,9%)
Comores	Commerce intérieur (importations)	61	58	Émirats arabes unis (30,0 %)	Pakistan (14,2%)	France (13.9%)
Congo, Rép.	Commerce extérieur (Exportations)	60	58	Chine (35.7%)	Angola (13.0%)	Espagne (9,3%)
Cote d'Ivoire	Investissements directs étrangers extérieurs	73	58	Luxembourg (23.5%)	Maurice (20,2%)	France (19.0%)
Égypte	Placements de portefeuille à l'extérieur	62	58	Arabie saoudite (26,4%)	États-Unis (18,9 %)	France (6.1%)
Eswatini	Commerce extérieur (Exportations)	59	58	Afrique du Sud (71,2 %)	Kenya (6,8 %)	Nigéria (6,0 %)
Ethiopie	Commerce extérieur (Exportations)	61	58	Chine (10,1%)	Arabie saoudite (9,9%)	Koweït (9,7 %)
Gabon	Placements de portefeuille entrants	56	58	États-Unis (28,6 %)	Luxembourg (27.6%)	Pays-Bas (9,9 %)
Gambie	Commerce extérieur (Exportations)	62	58	Vietnam (46,2%)	Chine (9,7%)	Inde (7,4 %)
Ghana	Commerce extérieur (Exportations)	59	58	Suisse (16,0%)	Inde (15,9%)	Chine (15,2%)
Guinée	Commerce intérieur (importations)	58	58	Pays-Bas (16,2 %)	Chine (16,0%)	Inde (9,3 %)
Kenya	Commerce extérieur (Exportations)	61	58	Pakistan (12,6%)	Pays-Bas (11,3 %)	États-Unis (11,1 %)

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Lesotho	Commerce intérieur (importations)	58	58	Afrique du Sud (74,8 %)	Chine (15.7%)	Inde (2,1 %)
Libéria	Investissements directs étrangers extérieurs	80	58	Chine (38,3 %)	Hong Kong (38,0%)	Luxembourg (9.3%)
Madagascar	Commerce intérieur (importations)	60	58	Chine (21,7%)	Émirats arabes unis (10,9 %)	France (6.7%)
Malawi	Commerce intérieur (importations)	59	58	Afrique du Sud (18,5 %)	Chine (15.7%)	Émirats arabes unis (12,7 %)
Mali	Commerce extérieur (Exportations)	62	58	Afrique du Sud (48,0 %)	Suisse (24,9%)	Émirats arabes unis (7,7 %)
Mauritanie	Commerce intérieur (importations)	60	58	Émirats arabes unis (13,0 %)	Corée du Sud (11,5 %)	États-Unis (8,1 %)
Maurice	Investissements directs étrangers entrants	63	58	États-Unis (19,4 %)	Îles Caïmans (17.0%)	Singapour (8,4 %)
Maroc	Investissements directs étrangers extérieurs	62	58	France (44.0%)	Maurice (8,9%)	Luxembourg (8.7%)
Mozambique	Investissements directs étrangers entrants	62	58	Émirats arabes unis (25,4 %)	Maurice (17,4%)	Afrique du Sud (12,1 %)
Namibie	Commerce extérieur (Exportations)	59	58	Afrique du Sud (20,4 %)	Botswana (17,5%)	Suisse (14,8%)
Niger	Investissements directs étrangers entrants	107	58	Chine (45,8%)	France (41.2%)	Maurice (2,5%)
Nigeria	Investissements directs étrangers entrants	63	58	Pays-Bas (30,4 %)	Bermudes (16,8 %)	France (8.7%)
Rwanda	Commerce extérieur (Exportations)	69	58	Kenya (29,5%)	Émirats arabes unis (20,2 %)	Suisse (16,4%)
Sao Tomé et Príncipe	Commerce intérieur (importations)	60	58	Portugal (50,8%)	Angola (26.4%)	Chine (4,8 %)
Sénégal	Placements de portefeuille entrants	62	58	États-Unis (28,7 %)	Luxembourg (26.7%)	Allemagne (8,9%)
Seychelles	Commerce intérieur (importations)	62	58	Émirats arabes unis (28,7 %)	Îles Caïmans (12.2%)	France (7.2%)
Sierra Leone	Commerce intérieur (importations)	59	58	Chine (16.5%)	Émirats arabes unis (14,3 %)	Royaume-Uni (8,3 %)
Afrique du Sud	Investissements directs étrangers extérieurs	60	58	Chine (49,9%)	Maurice (7,8%)	Hong Kong (7,7%)
Soudan	Commerce extérieur (Exportations)	62	58	Émirats arabes unis (35,0 %)	Chine (28,6%)	Arabie saoudite (16,7%)
Tanzanie	Commerce intérieur (importations)	60	58	Arabie saoudite (21,1 %)	Chine (16,8%)	Inde (10,6 %)

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Togo	Commerce intérieur (importations)	59	58	Chine (23,8%)	France (8,7%)	Pays-Bas (5,4 %)
Tunisie	Investissements directs étrangers extérieurs	64	58	France (51,7%)	Maurice (36,8%)	Chine (5,0%)
Ouganda	Commerce extérieur (Exportations)	66	58	Kenya (27,9%)	Émirats arabes unis (21,3 %)	Rwanda (9,7%)
Zambie	Commerce extérieur (Exportations)	64	58	Suisse (53,9%)	Chine (17,2%)	Singapour (7,9 %)
Zimbabwe	Commerce intérieur (importations)	59	58	Afrique du Sud (40,6 %)	Singapour (25,7 %)	Chine (8,1 %)
Asie						
Afghanistan	Commerce intérieur (importations)	60	60	Pakistan (23,2%)	Chine (22,6%)	Kazakhstan (13,8%)
Arménie	Commerce extérieur (Exportations)	59	61	Russie (27,8%)	Suisse (14,6%)	Bulgarie (10,0%)
Azerbaïdjan	Investissements directs étrangers extérieurs	60	63	Turquie (60,6%)	Suisse (7,6%)	Royaume-Uni (5,0%)
Bahreïn	Placements de portefeuille à l'extérieur	66	62	Émirats arabes unis (17,8 %)	États-Unis (13,5 %)	Îles Caïmans (10,3 %)
Bangladesh	Investissements directs étrangers entrants	60	63	États-Unis (23,4 %)	Royaume-Uni (7,7%)	Singapour (7,0 %)
Brunei	Commerce intérieur (importations)	61	60	Malaisie (21,3 %)	Chine (18,4%)	Singapour (17,8 %)
Cambodge	Investissements directs étrangers entrants	62	63	Chine (26,8 %)	Vietnam (9,4 %)	Corée du Sud (7,5 %)
Chine	Investissements directs étrangers entrants	65	63	Hong Kong (49,0 %)	Îles Vierges britanniques (12,8%)	Japon (5,9 %)
Géorgie	Investissements directs étrangers entrants	60	63	Pays-Bas (17,2%)	Royaume-Uni (12,7%)	Turquie (7,8%)
Hong Kong	Investissements directs étrangers entrants	63	63	Îles Vierges britanniques (37,3%)	Chine (22,5%)	Îles Caïmans (7,8 %)
Inde	Investissements directs étrangers extérieurs	66	63	Maurice (23,6 %)	Singapour (17,2 %)	Pays-Bas (11,2 %)
Indonésie	Investissements directs étrangers entrants	63	63	Singapour (23,6 %)	Pays-Bas (15,5%)	Japon (11,2 %)
Iran	Commerce extérieur (Exportations)	61	61	Émirats arabes unis (26,1 %)	Chine (25,2 %)	Corée du Sud (10,6 %)

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Irak	Investissements directs étrangers extérieurs	72	63	Bahreïn (60,5 %)	Liban (13,0%)	Russie (7,1%)
Israël	Investissements directs étrangers extérieurs	64	63	Pays-Bas (56,1 %)	États-Unis (14,1 %)	Suisse (3,3%)
Japon	Placements de portefeuille à l'extérieur	62	62	États-Unis (40,5 %)	Îles Caimans (24,4 %)	France (5.2%)
Jordanie	Investissements directs étrangers extérieurs	63	63	Algérie (49,5%)	Royaume-Uni (14,8%)	Liban (6,1%)
Kazakhstan	Investissements directs étrangers extérieurs	63	63	Pays-Bas (51,9%)	Royaume-Uni (10,9%)	Russie (8,0%)
Koweït	Investissements directs étrangers extérieurs	65	63	Bahreïn (17,5%)	Arabie saoudite (13,6%)	Îles Caimans (13,5%)
République kirghize	Commerce extérieur (Exportations)	62	61	Suisse (35,1%)	Kazakhstan (16,5%)	Russie (14,7%)
Laos	Commerce intérieur (importations)	65	60	Thaïlande (58.1%)	Chine (22,0%)	Vietnam (10.9%)
Liban	Commerce extérieur (Exportations)	65	61	Émirats arabes unis (16,9 %)	Afrique du Sud (12,6 %)	Arabie saoudite (12,2%)
Macao	Placements de portefeuille entrants	89	61	Hong Kong (33,0%)	Chine (24,2 %)	Thaïlande (8.7%)
Malaisie	Investissements directs étrangers entrants	63	63	Singapour (20,1 %)	Japon (12,3 %)	États-Unis (10,5 %)
Maldives	Commerce extérieur (Exportations)	63	61	Thaïlande (43,5%)	États-Unis (8,5 %)	Sri Lanka (7,8 %)
Mongolie	Placements de portefeuille à l'extérieur	62	62	Hong Kong (47,8 %)	États-Unis (13,9 %)	Singapour (12,0 %)
Myanmar	Investissements directs étrangers entrants	62	63	Singapour (24,8 %)	Chine (17,3%)	Thaïlande (16.4%)
Népal	Investissements directs étrangers entrants	55	63	Inde (20,6 %)	Chine (13,0%)	Norvège (12.0%)
Oman	Commerce extérieur (Exportations)	64	61	Émirats arabes unis (29,3 %)	Arabie saoudite (12,3%)	Qatar (9.3%)
Pakistan	Investissements directs étrangers extérieurs	67	63	Émirats arabes unis (23,2 %)	Bangladesh (11,4%)	Maurice (8,3%)

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Palestine	Investissements directs étrangers entrants	76	63	Jordanie (81,4 %)	Qatar (6,9%)	Koweït (2,4 %)
Philippines	Investissements directs étrangers entrants	64	63	Pays-Bas (24,8 %)	Japon (23,2 %)	États-Unis (11,3 %)
Qatar	Placements de portefeuille entrants	62	61	États-Unis (26,6 %)	Arabie saoudite (13,4%)	Bahreïn (8,6 %)
Arabie Saoudite	Commerce extérieur (Exportations)	62	61	Émirats arabes unis (19,1 %)	Chine (11,9%)	Singapour (6,2 %)
Singapour	Investissements directs étrangers entrants	63	63	États-Unis (20,8 %)	Îles Caïmans (9,5 %)	Îles Vierges britanniques (7,9%)
Corée du Sud	Investissements directs étrangers entrants	61	63	Japon (23,9 %)	États-Unis (20,1 %)	Pays-Bas (11,5%)
Sri Lanka	Investissements directs étrangers extérieurs	64	63	Singapour (23,8 %)	Bangladesh (18,9%)	Maurice (14,3%)
Syrie	Investissements directs étrangers extérieurs	74	63	Liban (39,8%)	Chypre (12,0%)	Roumanie (10,8%)
Taiwan	Positions bancaires entrantes	64	59	Hong Kong (32,1%)	Singapour (14,6 %)	Royaume-Uni (8,0%)
Tadjikistan	Investissements directs étrangers entrants	59	63	Chine (46,4 %)	Russie (16,0%)	Royaume-Uni (7,9%)
Thaïlande	Investissements directs étrangers extérieurs	64	63	Hong Kong (26,1 %)	Îles Caïmans (9,7 %)	Singapour (8,5 %)
Timor-Leste	Commerce intérieur (importations)	59	60	Indonésie (27,8 %)	Chine (15,4%)	Singapour (14,5 %)
Turquie	Placements de portefeuille à l'extérieur	64	62	États-Unis (27,9 %)	Îles Caïmans (26,9%)	Liban (13,3%)
Émirats arabes unis	Placements de portefeuille entrants	61	61	États-Unis (18,1 %)	Arabie saoudite (10,4%)	Suisse (9,5%)
Ouzbékistan	Commerce extérieur (Exportations)	60	61	Russie (26,3%)	Chine (24,9%)	Kazakhstan (21,1%)
Vietnam	Investissements directs étrangers entrants	66	63	Corée du Sud (26,9%)	Japon (25,8 %)	Thaïlande (10,6%)
Yémen	Commerce extérieur (Exportations)	65	61	Arabie saoudite (52,4%)	Émirats arabes unis (8,8 %)	Japon (8,4 %)
Caraïbes et îles américaines						
Antigua-et-Barbuda	Commerce intérieur (importations)	61	61	États-Unis (54,2 %)	Chine (5,3 %)	Japon (4,9 %)

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Aruba	Placements de portefeuille à l'extérieur	61	68	États-Unis (62,3 %)	Pays-Bas (4,4 %)	Japon (4,0 %)
Bahamas	Placements de portefeuille à l'extérieur	91	68	Îles Caïmans (25,5 %)	États-Unis (21,3 %)	Brésil (20,8%)
Barbade	Investissements directs étrangers extérieurs	76	63	Luxembourg (28,8%)	Royaume-Uni (26,2%)	Chine (22,7%)
Belize	Commerce intérieur (importations)	62	61	États-Unis (39,1 %)	Chine (10,9%)	Mexique (9,5 %)
Bermudes	Placements de portefeuille entrants	62	51	États-Unis (44,3 %)	Hong Kong (30,1 %)	Luxembourg (4,1%)
Îles Vierges britanniques	Investissements directs étrangers entrants	64	61	Hong Kong (62,5 %)	Chine (12,9%)	Pays-Bas (8,1 %)
Îles Caïmans	Commerce intérieur (importations)	62	61	États-Unis (87,3 %)	Bahamas (3,6%)	Danemark (1,4%)
Curaçao	Investissements directs étrangers extérieurs	76	63	Pays-Bas (89,0 %)	Luxembourg (5,7%)	Espagne (1,7%)
Guyana	Commerce intérieur (importations)	62	61	États-Unis (43,2 %)	Trinité-et-Tobago (25,2 %)	Chine (6,7%)
Jamaïque	Commerce extérieur (Exportations)	61	59	États-Unis (41,7 %)	Pays-Bas (11,7 %)	Canada (11,2 %)
Antilles néerlandaises	Placements de portefeuille à l'extérieur	69	68	Îles Caïmans (54,6 %)	États-Unis (16,5 %)	Venezuela (7,2%)
Porto Rico	Placements de portefeuille entrants	46	51	Îles Caïmans (39,8 %)	Canada (17,7 %)	Royaume-Uni (12,8%)
Saint-Kitts-et-Nevis	Commerce extérieur (Exportations)	65	59	États-Unis (67,2 %)	Trinité-et-Tobago (6,7 %)	Sainte-Lucie (5,5%)
Sainte-Lucie	Commerce intérieur (importations)	62	61	États-Unis (49,4 %)	Trinité-et-Tobago (17,7 %)	Barbade (3,9 %)
Saint-Vincent-et-Grenadines	Commerce extérieur (Exportations)	71	59	Barbade (17,6 %)	Sainte-Lucie (15,6 %)	Antigua-et-Barbuda (14,5 %)
Suriname	Commerce extérieur (Exportations)	69	59	Émirats arabes unis (35,5 %)	Suisse (33,7%)	Hong Kong (13,4%)
Trinité-et-Tobago	Commerce extérieur (Exportations)	60	59	États-Unis (48,0 %)	Argentine (6,8%)	Colombie (4,2 %)
Îles Vierges américaines	Placements de portefeuille entrants	92	51	Chine (29,4%)	Îles Caïmans (24,4 %)	Luxembourg (14,3%)
Europe						
Albanie	Commerce intérieur (importations)	55	57	Italie (28,4%)	Chine (9,6 %)	Turquie (9,5%)

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Andorre	Commerce intérieur (importations)	49	57	Espagne (60,3%)	France (15,6%)	Chine (4,7 %)
Autriche	Investissements directs étrangers extérieurs	61	58	Suisse (27,0%)	Pays-Bas (14,1%)	Allemagne (9,3%)
Biélorussie	Placements de portefeuille entrants	66	56	États-Unis (36,7 %)	Russie (25,8%)	Luxembourg (24,2%)
Belgique	Investissements directs étrangers entrants	58	58	Pays-Bas (26,3%)	France (20,0%)	Luxembourg (18,9%)
Bosnie-Herzégovine	Investissements directs étrangers entrants	56	58	Autriche (21,4%)	Croatie (18,5%)	Russie (9,3%)
Bulgarie	Investissements directs étrangers extérieurs	58	58	Roumanie (15,5%)	Macédoine du Nord (14,0%)	Autriche (10,6%)
Croatie (Hrvatska)	Investissements directs étrangers extérieurs	57	58	Pays-Bas (42,3 %)	Slovénie (17,6%)	Îles Marshall (7,8 %)
Chypre	Commerce extérieur (Exportations)	60	56	Îles Caïmans (10,3 %)	Grèce (8,0%)	Îles Marshall (6,1 %)
Tchéquie	Positions bancaires extérieures	58	54	Autriche (32,7%)	Suisse (17,2%)	Allemagne (13,3%)
Danemark	Placements de portefeuille à l'étranger	57	56	États-Unis (33,0 %)	Allemagne (11,6%)	Luxembourg (7,5%)
Estonie	Investissements directs étrangers extérieurs	56	58	Chypre (19,0%)	Lettonie (18,4%)	Lituanie (18,3 %)
Féroé (îles)	Placements de portefeuille entrants	48	56	États-Unis (40,1 %)	Danemark (15,5%)	Luxembourg (10,8%)
Finlande	Commerce extérieur (Exportations)	55	56	Allemagne (13,9%)	Suède (9,1 %)	Pays-Bas (8,5 %)
France	Investissements directs étrangers entrants	58	58	Pays-Bas (24,4%)	Luxembourg (16,5%)	Suisse (11,5%)
Allemagne	Investissements directs étrangers entrants	60	58	Pays-Bas (32,1%)	Luxembourg (13,3%)	États-Unis (12,7 %)
Gibraltar	Placements de portefeuille entrants	80	56	Royaume-Uni (31,9%)	États-Unis (11,2 %)	Luxembourg (9,9%)
Grèce	Investissements directs étrangers extérieurs	60	58	Chypre (20,5%)	Pays-Bas (11,9%)	États-Unis (10,0 %)
Guernesey	Positions bancaires entrantes	69	55	Suisse (61,1%)	Jersey (11,5%)	Royaume-Uni (6,7%)

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Hongrie	Investissements directs étrangers extérieurs	64	58	Suisse (33,9%)	États-Unis (30,5 %)	Luxembourg (8.9%)
Islande	Investissements directs étrangers extérieurs	61	58	Pays-Bas (30,6 %)	États-Unis (24,3 %)	Suisse (10,0%)
Irlande	Investissements directs étrangers entrants	60	58	Luxembourg (31.4%)	États-Unis (27,3 %)	Pays-Bas (13,8 %)
Île de Man	Placements de portefeuille entrants	56	56	États-Unis (37,2 %)	Royaume-Uni (15,6%)	Luxembourg (9.3%)
Italie	Investissements directs étrangers extérieurs	58	58	Pays-Bas (19,5%)	États-Unis (7,6 %)	Allemagne (6,9%)
Jersey	Positions bancaires entrantes	62	55	Suisse (25,3%)	Royaume-Uni (22,9%)	Guernesey (12.8%)
Kosovo	Investissements directs étrangers extérieurs	58	58	Allemagne (14,7%)	Suisse (10,9%)	Macédoine du Nord (9,5 %)
Lettonie	Placements de portefeuille entrants	54	56	Allemagne (25,5%)	Autriche (8,5%)	États-Unis (6,1 %)
Liechtenstein	Placements de portefeuille entrants	56	56	Autriche (30,8%)	Luxembourg (27.1%)	Allemagne (19,6%)
Lituanie	Investissements directs étrangers extérieurs	57	58	Pays-Bas (20,4%)	Lettonie (20,2%)	Estonie (13,3%)
Luxembourg	Investissements directs étrangers entrants	60	58	États-Unis (18,5 %)	Pays-Bas (12,1 %)	Bermudes (10,0 %)
Malte	Commerce extérieur (Exportations)	59	56	Allemagne (12,8%)	États-Unis (11,4 %)	Égypte (11,1 %)
Moldavie	Commerce intérieur (importations)	58	57	Roumanie (16,0%)	Russie (13,1%)	Ukraine (11.6%)
Monténégro	Investissements directs étrangers entrants	58	58	Russie (23,9%)	Pays-Bas (11,4%)	Italie (9.7%)
Pays-Bas	Investissements directs étrangers entrants	58	58	États-Unis (21,8 %)	Luxembourg (15.5%)	Suisse (8,1%)
Macédoine du Nord	Investissements directs étrangers entrants	56	58	Afrique du Sud (32,8 %)	Pays-Bas (9,2 %)	Autriche (8,7%)
Norvège	Placements de portefeuille à l'extérieur	58	56	États-Unis (35,8 %)	Japon (8,4 %)	Royaume-Uni (6,2 %)

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Pologne	Investissements directs étrangers extérieurs	59	58	Luxembourg (16,8%)	Pays-Bas (13,7%)	Chypre (13,4%)
Portugal	Investissements directs étrangers extérieurs	57	58	Pays-Bas (30,7%)	Espagne (20,3%)	Angola (10,5%)
Roumanie	Investissements directs étrangers extérieurs	61	58	Pays-Bas (43,4 %)	Kazakhstan (16,8%)	Bulgarie (10,4%)
Russie	Investissements directs étrangers entrants	62	58	Chypre (26,3%)	Pays-Bas (23,3%)	Bahamas (7,5%)
Serbie	Investissements directs étrangers entrants	58	58	Pays-Bas (23,2 %)	Autriche (11,7%)	Chypre (8,5%)
Slovaquie	Investissements directs étrangers entrants	58	58	Pays-Bas (28,7%)	Autriche (12,3%)	Tchéquie (10,4%)
Slovénie	Investissements directs étrangers extérieurs	58	58	Croatie (40,5%)	Macédoine du Nord (10,6 %)	Russie (8,8%)
Espagne	Commerce intérieur (importations)	57	57	Allemagne (12,4%)	France (10,1%)	Chine (9,4 %)
Suède	Placements de portefeuille à l'extérieur	57	56	États-Unis (32,3 %)	Luxembourg (14,8%)	Royaume-Uni (5,7%)
Suisse	Investissements directs étrangers entrants	59	58	Pays-Bas (33,2 %)	Luxembourg (25,2%)	États-Unis (16,0 %)
Ukraine	Placements de portefeuille entrants	60	56	États-Unis (47,5 %)	Luxembourg (20,1%)	Îles Caïmans (9,9 %)
Royaume-Uni	Positions bancaires entrantes	61	55	États-Unis (24,6 %)	Îles Caïmans (6,7 %)	Allemagne (6,4%)
Amérique Latine						
Argentine	Positions bancaires extérieures	63	59	États-Unis (58,1 %)	Suisse (23,3%)	Espagne (4,2%)
Bolivie	Placements de portefeuille entrants	69	59	Luxembourg (39,6%)	États-Unis (19,9 %)	Allemagne (5,9%)
Brésil	Investissements directs étrangers extérieurs	66	61	Îles Caïmans (25,6 %)	Îles Vierges britanniques (16,8%)	Bahamas (12,2%)
Chili	Investissements directs étrangers extérieurs	62	61	Panama (15,1%)	États-Unis (11,4 %)	Brésil (10,8%)
Colombie	Placements de portefeuille à l'extérieur	61	62	États-Unis (72,3 %)	Luxembourg (11,3%)	Mexique (1,6 %)

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Costa Rica	Investissements directs étrangers extérieurs	67	61	Guatemala (35,9%)	Panama (34,0%)	Espagne (5,6%)
République dominicaine	Commerce intérieur (importations)	60	59	États-Unis (45,8 %)	Chine (13,9%)	Mexique (4,5 %)
Équateur	Commerce extérieur (Exportations)	60	60	États-Unis (35,5 %)	Vietnam (7,6%)	Chili (6,2 %)
Salvador	Commerce extérieur (Exportations)	64	60	États-Unis (58,4 %)	Guatemala (20,6 %)	Costa Rica (5,7%)
Guatemala	Placements de portefeuille entrants	66	59	Bahamas (22.8%)	États-Unis (21,2 %)	Luxembourg (16.4%)
Honduras	Commerce intérieur (importations)	60	59	États-Unis (36,7 %)	Chine (15,3%)	Guatemala (10,4%)
Mexique	Positions bancaires entrantes	62	62	États-Unis (83,8 %)	Allemagne (2,7%)	Canada (2,4 %)
Nicaragua	Commerce extérieur (Exportations)	61	60	États-Unis (63,0 %)	Mexique (8,4 %)	El Salvador (6,3%)
Panama	Commerce extérieur (Exportations)	62	60	États-Unis (28,0 %)	Colombie (13,4 %)	Venezuela (8,7%)
Paraguay	Placements de portefeuille entrants	60	59	États-Unis (36,5 %)	Luxembourg (24.7%)	Allemagne (8,7%)
Pérou	Investissements directs étrangers extérieurs	66	61	Bolivie (26,2%)	Panama (12,0%)	Chili (10,5%)
Uruguay	Commerce extérieur (Exportations)	59	60	Chine (21,7%)	Brésil (17,2%)	États-Unis (8,3 %)
Venezuela	Placements de portefeuille entrants	59	59	États-Unis (35,7 %)	Luxembourg (15.5%)	Italie (7,0%)
Amérique du Nord						
Canada	Investissements directs étrangers entrants	62	58	États-Unis (41,3 %)	Pays-Bas (21,0 %)	Luxembourg (9.5%)
Groenland	Commerce intérieur (importations)	49	58	Danemark (57,4%)	Suède (13,7%)	Pologne (3,3%)
États-Unis	Positions bancaires entrantes	60	60	Îles Caimans (30.1%)	Royaume-Uni (19,8%)	Japon (5,9 %)
Océanie						
Australie	Investissements directs étrangers entrants	61	61	États-Unis (26,3 %)	Pays-Bas (13,5%)	Japon (11,5 %)
Fidji	Commerce extérieur (Exportations)	60	60	États-Unis (26,8 %)	Australie (17,4%)	Nouvelle-Zélande (8,9 %)
Polynésie Française	Commerce extérieur (Exportations)	60	60	Japon (27,7 %)	Hong Kong (27,5%)	États-Unis (19,2 %)
Kiribati	Commerce intérieur (importations)	59	60	Australie (23,7%)	Singapour (13,3 %)	Japon (12,9%)

Nom	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
Îles Marshall	Placements de portefeuille entrants	61	56	États-Unis (82,0 %)	Luxembourg (3.8%)	Maurice (2.4%)
Nouvelle-calédonie	Commerce extérieur (Exportations)	59	60	Chine (40,8%)	Japon (19,1 %)	Corée du Sud (17,8%)
Nouvelle-Zélande	Commerce extérieur (Exportations)	60	60	Chine (23,1 %)	Australie (15,1%)	États-Unis (12,0 %)
Palau	Commerce intérieur (importations)	62	60	États-Unis (42,1 %)	Singapour (16,9 %)	Japon (13,2 %)
Papouasie-nouvelle-guinée	Placements de portefeuille entrants	57	56	États-Unis (55,3 %)	Australie (22,3%)	Luxembourg (5.4%)
Samoa	Commerce intérieur (importations)	60	60	Nouvelle-Zélande (27,1 %)	Singapour (19,1 %)	Chine (12,1%)
Salomon	Commerce intérieur (importations)	60	60	Australie (19,3%)	Singapour (18,2 %)	Malaisie (14.8%)

Annexes

Annexe A Données par pays

Tableau 9 : Pertes fiscales mondiales des pays et détriment fiscal infligé à d'autres pays

Pays	Perte fiscal annuelle totale	Perte fiscale annuelle liée à l'abus à l'impôt sur les sociétés	Perte fiscale annuelle due à l'évasion fiscale en outre-mer	Perte fiscale totale en pourcentage des dépenses publiques de santé	Perte fiscale totale en nombre de salaires annuels de personnel de la santé	Perte fiscale infligée à d'autres pays	Part de la perte fiscale mondiale infligée à d'autres pays
Afghanistan	2 889 007 \$	597 540 \$	2 291 167 \$	3.05%	2,773	33 240 802 \$	0.01%
Albanie	47 265 937 \$	43 486 591 \$	3 779 347 \$	7.81%	8,260	4 266 199 \$	<0.01%
Algérie	492 739 460 \$	434 750 000 \$	57 989 460 \$	6.29%	97,342	550 339 691 \$	0.13%
Andorre	8 751 410 \$	0 \$	8 751 410 \$	5.74%	268	18 923 870 \$	<0.01%
Angola	2 253 340 634 \$	2 050 800 000 \$	202 540 634 \$	146.52%	318,890	0 \$	0.00%
Argentine	2 684 956 110 \$	2 341 815 852 \$	343 140 259 \$	8.59%	421,431	80 346 751 \$	0.02%
Arménie	33 815 931 \$	29 000 000 \$	4 815 930 \$	17.79%	12,827	0 \$	0.00%
Aruba	31 466 692 \$	6 785 063 \$	24 681 629 \$	N/A	1,292	5 271 458 \$	<0.01%
Australie	4 197 661 676 \$	2 365 613 824 \$	1 832 047 852 \$	4.87%	53,905	4 064 087 968 \$	0.95%
Autriche	995 623 647 \$	341 964 284 \$	653 659 363 \$	3.14%	25,381	716 721 458 \$	0.17%
Azerbaïdjan	33 361 686 \$	7 801 624 \$	25 560 062 \$	5.70%	7,445	273 747 779 \$	0.06%
Bahamas	0 \$	0 \$	0 \$	0.00%	0	717 777 115 \$	0.17%
Bahreïn	0 \$	0 \$	0 \$	0.00%	0	64 748 210 \$	0.02%
Bangladesh	703 397 195 \$	674 242 802 \$	29 154 392 \$	61.89%	392,398	888 791 \$	<0.01%
Barbade	138 605 582 \$	94 993 \$	138 510 590 \$	82.81%	8,404	4 687 487 889 \$	1.10%
Biélorussie	66 719 057 \$	65 763 199 \$	955 859 \$	2.91%	9,605	21 864 271 \$	0.01%
Belgique	3 863 626 209 \$	1 151 058 582 \$	2 712 567 627 \$	9.44%	47,523	3 062 033 835 \$	0.72%
Belize	112 087 433 \$	0 \$	112 087 433 \$	168.14%	15,338	102 257 675 \$	0.02%
Bénin	2 514 742 \$	51 284 \$	2 463 457 \$	1.99%	1,276	0 \$	0.00%
Bermudes	9 051 733 \$	9 051 733 \$	0 \$	N/A	121	13 843 144 682 \$	3.24%
Bhoutan	88 818 \$	N/A	88 818 \$	0.16%	21	28 796 844 \$	0.01%
Bolivie	135 745 614 \$	103 282 857 \$	32 462 757 \$	9.75%	25,215	383 069 132 \$	0.09%
Bonaire, Sint Eustatius et Saba	2 486 957 \$	N/A	2 486 957 \$	N/A	N/A	0 \$	0.00%
Bosnie-Herzégovine	19 028 474 \$	17 458 580 \$	1 569 894 \$	1.54%	3,342	38 040 276 \$	0.01%
Botswana	23 810 640 \$	13 442 927 \$	10 367 713 \$	3.54%	2,868	18 131 346 \$	<0.01%
Brésil	14 911 039 194 \$	14 630 745 768 \$	280 293 427 \$	20.06%	2,059,104	95 811 723 \$	0.02%
Îles Vierges britanniques	1 079 398 \$	1 079 398 \$	0 \$	N/A	37	16 295 774 429 \$	3.81%
Brunei	85 462 833 \$	85 462 833 \$	0 \$	28.90%	4,313	0 \$	0.00%
Bulgarie	41 628 373 \$	25 458 270 \$	16 170 103 \$	1.62%	5,016	195 356 370 \$	0.05%
Burkina Faso	2 878 337 \$	230 294 \$	2 648 043 \$	1.00%	1,245	56 349 380 \$	0.01%
Burundi	1 987 018 \$	N/A	1 987 018 \$	2.95%	4,000	0 \$	0.00%

Pays	Perte fiscal annuelle totale	Perte fiscale annuelle liée à l'abus à l'impôt sur les sociétés	Perte fiscale annuelle due à l'évasion fiscale en outre-mer	Perte fiscale totale en pourcentage des dépenses publiques de santé	Perte fiscale totale en nombre de salaires annuels de personnel de la santé	Perte fiscale infligée à d'autres pays	Part de la perte fiscale mondiale infligée à d'autres pays
Cambodge	23 957 865 \$	7 199 820 \$	16 758 045 \$	7.89%	10,876	96 878 272 \$	0.02%
Cameroun	140 343 297 \$	114 567 107 \$	25 776 190 \$	56.28%	42,238	0 \$	0.00%
Canada	5 743 156 682 \$	3 310 466 008 \$	2 432 690 674 \$	4.32%	102,490	7 847 038 737 \$	1.83%
Cap-Vert	1 237 000 \$	N/A	1 237 000 \$	2.15%	318	0 \$	0.00%
Îles Caïmans	166 760 \$	166 760 \$	0 \$	N/A	3	70 441 676 611 \$	16.47%
République centrafricaine	36 718 947 \$	36 300 000 \$	418 947 \$	227.92%	37,578	0 \$	0.00%
Tchad	348 472 562 \$	343 125 000 \$	5 347 562 \$	317.79%	248,927	0 \$	0.00%
Chili	574 829 727 \$	414 575 760 \$	160 253 967 \$	5.63%	17,817	1 850 641 641 \$	0.43%
Chine	14 886 392 679 \$	3 732 400 492 \$	11 153 992 188 \$	4.38%	1,463,876	20 045 803 268 \$	4.69%
Colombie	11 774 915 838 \$	11 639 160 039 \$	135 755 798 \$	71.79%	2,465,001	59 549 030 \$	0.01%
Comores	325 841 \$	N/A	325 841 \$	2.69%	119	0 \$	0.00%
Congo RDC	115 900 570 \$	83 430 714 \$	32 469 856 \$	55.57%	118,770	51 727 665 \$	0.01%
Congo, Rép.	12 966 239 \$	791 371 \$	12 174 869 \$	9.46%	4,016	4 799 474 \$	<0.01%
Costa Rica	209 088 114 \$	197 171 969 \$	11 916 144 \$	6.54%	18,748	0 \$	0.00%
Cote d'Ivoire	237 855 315 \$	217 087 199 \$	20 768 116 \$	45.33%	104,284	0 \$	0.00%
Croatie (Hrvatska)	31 227 339 \$	11 853 046 \$	19 374 292 \$	0.93%	1,853	206 581 863 \$	0.05%
Cuba	1 432 138 \$	N/A	1 432 138 \$	0.02%	176	0 \$	0.00%
Curaçao	390 876 251 \$	N/A	390 876 251 \$	N/A	21,796	359 700 351 \$	0.08%
Chypre	1 084 929 713 \$	19 535 548 \$	1 065 394 165 \$	154.87%	42,300	1 446 227 757 \$	0.34%
Tchéquie	460 947 518 \$	385 099 549 \$	75 847 969 \$	3.49%	21,622	629 086 617 \$	0.15%
Danemark	1 821 793 867 \$	696 039 350 \$	1 125 754 517 \$	6.33%	23,623	2 316 671 494 \$	0.54%
Djibouti	4 443 973 \$	N/A	4 443 973 \$	6.85%	1,062	0 \$	0.00%
Dominique	4 804 869 \$	N/A	4 804 869 \$	25.14%	507	25 640 \$	<0.01%
République dominicaine	123 208 277 \$	91 450 973 \$	31 757 303 \$	5.76%	32,384	53 149 731 \$	0.01%
Équateur	302 647 631 \$	255 505 423 \$	47 142 208 \$	7.01%	61,678	17 598 072 \$	<0.01%
Égypte	2 320 657 159 \$	2 123 341 867 \$	197 315 292 \$	51.26%	1,524,421	3 910 683 \$	<0.01%
Salvador	107 350 935 \$	99 440 566 \$	7 910 369 \$	8.95%	25,759	0 \$	0.00%
Guinée équatoriale	3 988 816 \$	309,762 \$	3 988 816 \$	4.78%	302	0 \$	0.00%
Érythrée	1 433 754 \$	N/A	1 433 754 \$	4.79%	622	0 \$	0.00%
Estonie	65 575 777 \$	50 834 664 \$	14 741 114 \$	5.31%	3,306	0 \$	0.00%
Eswatini	17 757 992 \$	15 254 091 \$	2 503 901 \$	12.43%	4,760	0 \$	0.00%
Ethiopie	379 569 403 \$	362 658 520 \$	16 910 883 \$	56.42%	436,648	0 \$	0.00%
Îles Falkland	3 125 271 \$	N/A	3 125 271 \$	N/A	58	343 203 \$	<0.01%
Féroé (îles)	1 068 400 \$	N/A	1 068 400 \$	N/A	25	39 454 508 \$	0.01%
Fidji	4 169 275 \$	3 556 054 \$	613 221 \$	3.76%	651	177 758 \$	<0.01%
Finlande	919 705 621 \$	324 744 135 \$	594 961 487 \$	4.88%	20,304	1 376 575 354 \$	0.32%
France	20 236 181 334 \$	14 351 950 377 \$	5 884 230 957 \$	8.61%	529,329	4 491 183 105 \$	1.05%

Pays	Perte fiscal annuelle totale	Perte fiscale annuelle liée à l'abus à l'impôt sur les sociétés	Perte fiscale annuelle due à l'évasion fiscale en outre-mer	Perte fiscale totale en pourcentage des dépenses publiques de santé	Perte fiscale totale en nombre de salaires annuels de personnel de la santé	Perte fiscale infligée à d'autres pays	Part de la perte fiscale mondiale infligée à d'autres pays
Polynésie Française	8 837 643 \$	N/A	8 837 643 \$	N/A	465	1 699 932 \$	<0.01%
Gabon	155 097 630 \$	132 813 891 \$	22 283 739 \$	55.89%	17,503	0 \$	0.00%
Gambie	198 524 896 \$	196 230 001 \$	2 294 895 \$	1326.02%	102,160	0 \$	0.00%
Géorgie	73 863 494 \$	68 400 003 \$	5 463 491 \$	18.83%	14,601	202 466 701 \$	0.05%
Allemagne	35 063 677 505 \$	24 394 593 521 \$	10 669 083 984 \$	11.26%	640,975	3 416 456 374 \$	0.80%
Ghana	157 890 653 \$	85 031 057 \$	72 859 596 \$	15.72%	54,591	151 610 885 \$	0.04%
Gibraltar	251 039 215 \$	0 \$	251 039 215 \$	N/A	12,291	3 941 092 690 \$	0.92%
Grèce	1 358 760 428 \$	353 785 574 \$	1 004 974 854 \$	11.77%	59,835	16 353 763 \$	<0.01%
Groenland	1 788 354 \$	0 \$	1 788 354 \$	N/A	46	14 437 709 \$	<0.01%
Grenade	3 053 744 \$	N/A	3 053 744 \$	12.42%	273	0 \$	0.00%
Guatemala	36 640 992 \$	31 615 244 \$	5 025 748 \$	2.52%	8,817	144 517 496 \$	0.03%
Guernesey	488 294 340 \$	37 523 131 \$	450 771 210 \$	N/A	12,201	1 150 100 344 \$	0.27%
Guinée	3 932 536 \$	N/A	3 622 774 \$	6.24%	2,414	75 369 518 \$	0.02%
Guinée-Bissau	17 426 719 \$	15 680 000 \$	1 746 719 \$	229.45%	12,846	0 \$	0.00%
Guyana	287 543 395 \$	285 723 634 \$	1 819 761 \$	308.08%	52,087	0 \$	0.00%
Haïti	84 214 556 \$	80 400 000 \$	3 814 556 \$	115.95%	57,903	0 \$	0.00%
Honduras	329 418 842 \$	319 499 841 \$	9 919 001 \$	43.62%	91,679	0 \$	0.00%
Hong Kong	1 639 783 206 \$	552 026 614 \$	1 087 756 592 \$	N/A	70,713	21 047 358 012 \$	4.92%
Hongrie	411 400 888 \$	350 975 069 \$	60 425 819 \$	6.03%	27,130	984 603 213 \$	0.23%
Islande	54 472 734 \$	17 219 976 \$	37 252 758 \$	4.10%	628	0 \$	0.00%
Inde	10 319 683 940 \$	10 117 529 292 \$	202 154 648 \$	44.70%	4,230,656	0 \$	0.00%
Indonésie	4 864 783 876 \$	4 785 952 836 \$	78 831 039 \$	42.92%	1,098,974	1 412 289 678 \$	0.33%
Iran	9 641 223 \$	0 \$	9 641 223 \$	0.06%	1,578	533 275 \$	<0.01%
Irak	6 462 227 \$	110 124 \$	6 352 103 \$	0.25%	1,003	427 330 948 \$	0.10%
Irlande	14 462 658 146 \$	199 121 037 \$	14 263 537 109 \$	73.01%	251,962	15 830 940 779 \$	3.70%
Île de Man	267 988 373 \$	0 \$	267 988 373 \$	N/A	5,576	3 981 558 155 \$	0.93%
Israël	2 307 661 594 \$	1 429 943 637 \$	877 717 957 \$	15.67%	34,700	711 921 984 \$	0.17%
Italie	12 384 868 729 \$	8 804 628 006 \$	3 580 240 723 \$	9.00%	379,380	4 335 870 350 \$	1.01%
Jamaïque	28 793 859 \$	20 272 801 \$	8 521 058 \$	5.60%	2,771	0 \$	0.00%
Japon	9 906 302 487 \$	4 310 693 601 \$	5 595 608 887 \$	2.11%	235,307	1 286 970 078 \$	0.30%
Jersey	1 572 394 779 \$	6 077 030 \$	1 566 317 749 \$	N/A	36,198	7 911 160 368 \$	1.85%
Jordanie	145 089 707 \$	87 000 001 \$	58 089 706 \$	8.15%	17,413	231 974 579 \$	0.05%
Kazakhstan	263 726 831 \$	191 530 946 \$	72 195 885 \$	7.32%	47,502	825 687 294 \$	0.19%
Kenya	565 831 722 \$	502 468 967 \$	63 362 755 \$	36.02%	240,781	0 \$	0.00%
Kiribati	195 826 \$	N/A	195 826 \$	1.36%	68	0 \$	0.00%
Koweït	29 178 454 \$	29 178 454 \$	0 \$	0.69%	2,081	172 247 791 \$	0.04%
République kirghize	16 492 755 \$	10 600 000 \$	5 892 755 \$	6.68%	7,909	0 \$	0.00%
Laos	86 830 245 \$	84 606 159 \$	2 224 087 \$	80.99%	25,339	0 \$	0.00%
Lettonie	64 585 689 \$	36 338 947 \$	28 246 742 \$	6.28%	5,616	3 021 891 \$	<0.01%

Pays	Perte fiscale annuelle totale	Perte fiscale annuelle liée à l'abus à l'impôt sur les sociétés	Perte fiscale annuelle due à l'évasion fiscale en outre-mer	Perte fiscale totale en pourcentage des dépenses publiques de santé	Perte fiscale totale en nombre de salaires annuels de personnel de la santé	Perte fiscale infligée à d'autres pays	Part de la perte fiscale mondiale infligée à d'autres pays
Liban	145 225 953 \$	144 303 \$	145 081 650 \$	7.38%	17,452	30 752 186 \$	0.01%
Lesotho	279 135 739 \$	278 428 102 \$	707 637 \$	213.34%	137,057	0 \$	0.00%
Libéria	193 892 151 \$	0 \$	193 892 151 \$	595.37%	143,675	585 953 002 \$	0.14%
Libye	54 644 346 \$	1 600 000 \$	53 044 346 \$	3.02%	6,921	1 251 418 418 \$	0.29%
Liechtenstein	61 647 583 \$	N/A	61 647 583 \$	N/A	618	13 012 603 \$	<0.01%
Lituanie	99 781 709 \$	90 652 973 \$	9 128 736 \$	4.93%	9,632	16 887 038 \$	<0.01%
Luxembourg	11 242 651 185 \$	551 354 310 \$	10 691 296 875 \$	360.61%	103,345	27 607 634 145 \$	6.45%
Macao	409 219 638 \$	348 788 886 \$	60 430 752 \$	N/A	17,423	843 062 879 \$	0.20%
Madagascar	75 628 386 \$	63 664 465 \$	11 963 921 \$	26.77%	88,281	0 \$	0.00%
Malawi	56 666 998 \$	51 252 255 \$	5 414 743 \$	36.31%	67,298	0 \$	0.00%
Malaisie	1 227 188 045 \$	902 583 156 \$	324 604 889 \$	19.20%	133,675	1 555 385 108 \$	0.36%
Maldives	686 744 \$	N/A	686 744 \$	0.27%	82	154 649 719 \$	0.04%
Mali	15 016 010 \$	5 548 718 \$	9 467 292 \$	10.78%	8,486	0 \$	0.00%
Malte	389 065 115 \$	7 040 335 \$	382 024 780 \$	56.89%	14,189	292 245 911 \$	0.07%
Îles Marshall	82 339 905 \$	N/A	82 339 905 \$	663.46%	16,094	1 026 592 431 \$	0.24%
Mauritanie	18 723 821 \$	12 434 212 \$	6 289 609 \$	17.92%	7,147	0 \$	0.00%
Maurice	170 121 791 \$	62 389 819 \$	107 731 972 \$	57.92%	21,833	1 392 976 160 \$	0.33%
Mexique	9 067 461 243 \$	8 250 806 214 \$	816 655 029 \$	24.67%	581,552	0 \$	0.00%
Micronésie	268 019 \$	N/A	268 019 \$	2.49%	57	0 \$	0.00%
Moldavie	29 325 313 \$	28 439 999 \$	885 314 \$	6.92%	5,876	0 \$	0.00%
Monaco	424 826 \$	424 826 \$	N/A	0.39%	4	77 858 135 \$	0.02%
Mongolie	42 360 157 \$	38 800 000 \$	3 560 157 \$	13.89%	8,363	19 601 250 \$	<0.01%
Monténégro	107 096 593 \$	106 190 277 \$	906 315 \$	N/A	10,313	802 114 \$	<0.01%
Maroc	521 534 833 \$	451 611 585 \$	69 923 248 \$	20.24%	130,186	0 \$	0.00%
Mozambique	477 698 230 \$	452 639 265 \$	25 058 966 \$	222.69%	464,523	34 468 014 \$	0.01%
Myanmar	3 951 997 \$	2 852 481 \$	1 099 516 \$	0.83%	3,057	247 795 067 \$	0.06%
Namibie	27 687 470 \$	23 308 813 \$	4 378 657 \$	5.66%	4,221	1 955 341 \$	<0.01%
Nauru	1 114 \$	N/A	1 114 \$	0.02%	0	0 \$	0.00%
Népal	9 259 715 \$	N/A	9 259 715 \$	3.48%	4,529	0 \$	0.00%
Pays-Bas	10 601 294 005 \$	935 184 630 \$	9 666 109 375 \$	17.89%	160,902	36 371 503 832 \$	8.50%
Nouvelle-Calédonie	10 679 101 \$	0 \$	10 679 101 \$	N/A	371	84 524 498 \$	0.02%
Nouvelle-Zélande	400 631 713 \$	225 286 361 \$	175 345 352 \$	2.88%	6,972	555 850 198 \$	0.13%
Nicaragua	78 887 760 \$	71 899 999 \$	6 987 761 \$	14.75%	21,778	0 \$	0.00%
Niger	13 170 333 \$	11 936 438 \$	1 233 895 \$	6.50%	7,257	98 655 855 \$	0.02%
Nigeria	10 825 786 952 \$	10 576 472 971 \$	249 313 980 \$	472.87%	3,532,455	112 521 003 \$	0.03%
Corée du Nord	520 673 022 \$	520 650 000 \$	23 022 \$	N/A	377,490	0 \$	0.00%
Macédoine du Nord	27 128 838 \$	24 838 941 \$	2 289 897 \$	5.58%	3,452	0 \$	0.00%
Norvège	2 511 937 612 \$	1 853 771 902 \$	658 165 710 \$	6.98%	37,499	2 252 916 799 \$	0.53%

Pays	Perte fiscal annuelle totale	Perte fiscale annuelle liée à l'abus à l'impôt sur les sociétés	Perte fiscale annuelle due à l'évasion fiscale en outre-mer	Perte fiscale totale en pourcentage des dépenses publiques de santé	Perte fiscale totale en nombre de salaires annuels de personnel de la santé	Perte fiscale infligée à d'autres pays	Part de la perte fiscale mondiale infligée à d'autres pays
Oman	95 824 284 \$	95 824 284 \$	0 \$	4.33%	6,181	145 234 838 \$	0.03%
Pakistan	2 532 760 498 \$	2 495 169 613 \$	37 590 885 \$	127.45%	1,182,229	4 799 474 \$	<0.01%
Palau	523 \$	N/A	523 \$	<0.01%	0	0 \$	0.00%
Palestine	1 847 307 \$	N/A	1 847 307 \$	N/A	447	0 \$	0.00%
Panama	682 824 251 \$	91 211 031 \$	591 613 220 \$	29.19%	63,549	2 415 797 853 \$	0.56%
Papouasie-nouvelle-guinée	21 050 973 \$	19 640 293 \$	1 410 681 \$	5.08%	5,599	122 830 984 \$	0.03%
Paraguay	99 406 359 \$	93 996 101 \$	5 410 259 \$	8.95%	15,580	42 661 992 \$	0.01%
Pérou	1 205 921 239 \$	1 081 602 109 \$	124 319 130 \$	19.81%	237,894	0 \$	0.00%
Philippines	2 135 295 746 \$	1 877 619 568 \$	257 676 178 \$	50.71%	627,283	153 583 169 \$	0.04%
Pologne	2 249 162 517 \$	2 087 650 707 \$	161 511 810 \$	9.46%	114,640	274 281 054 \$	0.06%
Portugal	1 046 072 964 \$	494 051 357 \$	552 021 606 \$	7.63%	49,651	553 241 485 \$	0.13%
Porto Rico	5 660 502 \$	5 660 502 \$	N/A	N/A	239	9 177 305 410 \$	2.15%
Qatar	114 346 871 \$	114 346 871 \$	0 \$	3.25%	3,119	782 271 177 \$	0.18%
Roumanie	874 432 845 \$	861 946 120 \$	12 486 725 \$	10.16%	65,922	0 \$	0.00%
Russie	5 100 791 212 \$	4 702 453 352 \$	398 337 860 \$	9.37%	642,326	1 100 146 106 \$	0.26%
Rwanda	72 016 601 \$	69 973 247 \$	2 043 355 \$	34.78%	88,061	0 \$	0.00%
Samoa	161 632 217 \$	N/A	161 632 217 \$	483.45%	26,918	156 433 502 \$	0.04%
Saint-Marin	5 300 595 \$	N/A	5 300 595 \$	5.43%	136	0 \$	0.00%
Sao Tomé et Príncipe	155 405 \$	N/A	155 405 \$	1.75%	51	0 \$	0.00%
Arabie Saoudite	2 258 491 538 \$	2 258 491 538 \$	0 \$	9.29%	110,049	8 887 915 \$	<0.01%
Sénégal	168 252 207 \$	141 300 006 \$	26 952 202 \$	70.40%	76,387	0 \$	0.00%
Serbie	74 600 138 \$	69 299 311 \$	5 300 827 \$	2.90%	8,823	2 310 858 \$	<0.01%
Seychelles	169 665 145 \$	31 884 581 \$	137 780 563 \$	350.55%	10,926	102 038 361 \$	0.02%
Sierra Leone	76 453 112 \$	75 258 750 \$	1 194 362 \$	143.78%	70,692	13 865 147 \$	<0.01%
Singapour	4 776 999 238 \$	2 791 252 045 \$	1 985 747 192 \$	84.73%	121,017	14 633 842 974 \$	3.42%
Saint-Martin	4 981 002 \$	N/A	4 981 002 \$	N/A	233	0 \$	0.00%
Slovaquie	412 170 442 \$	355 046 091 \$	57 124 352 \$	7.65%	24,621	138 651 472 \$	0.03%
Slovénie	213 882 104 \$	97 089 677 \$	116 792 427 \$	7.10%	7,591	61 148 855 \$	0.01%
Salomon	2 025 383 \$	148 123 \$	1 877 260 \$	4.51%	629	3 555 166 \$	<0.01%
Somalie	291 652 \$	N/A	291 652 \$	N/A	400	0 \$	0.00%
Afrique du Sud	3 391 890 587 \$	2 708 824 608 \$	683 065 979 \$	22.38%	1,068,770	112 165 486 \$	0.03%
Corée du Sud	3 885 516 419 \$	3 416 073 121 \$	469 443 298 \$	6.56%	99,175	11 554 289 \$	<0.01%
Soudan du Sud	7 247 646 \$	7 148 217 \$	99 429 \$	9.46%	4,664	92 967 590 \$	0.02%
Espagne	4 376 809 767 \$	2 665 706 984 \$	1 711 102 783 \$	5.04%	107,390	3 105 968 772 \$	0.73%
Sri Lanka	104 809 115 \$	97 351 980 \$	7 457 134 \$	7.93%	44,970	20 619 963 \$	<0.01%
Sainte-Lucie	8 237 108 \$	2 400 000 \$	5 837 108 \$	19.22%	697	111 632 211 \$	0.03%
Saint-Vincent-et-Grenadines	28 461 740 \$	N/A	28 461 740 \$	132.21%	3,258	15 464 137 \$	<0.01%
Soudan	645 033 468 \$	643 999 989 \$	1 033 479 \$	121.11%	423,342	0 \$	0.00%

Pays	Perte fiscal annuelle totale	Perte fiscale annuelle liée à l'abus à l'impôt sur les sociétés	Perte fiscale annuelle due à l'évasion fiscale en outre-mer	Perte fiscale totale en pourcentage des dépenses publiques de santé	Perte fiscale totale en nombre de salaires annuels de personnel de la santé	Perte fiscale infligée à d'autres pays	Part de la perte fiscale mondiale infligée à d'autres pays
Suriname	11 495 666 \$	N/A	11 495 666 \$	10.13%	1,321	0 \$	0.00%
Suède	2 698 394 836 \$	1 141 020 813 \$	1 557 374 023 \$	5.38%	47,385	4 632 125 939 \$	1.08%
Suisse	5 681 097 158 \$	881 258 779 \$	4 799 838 379 \$	22.94%	74,699	12 844 985 635 \$	3.00%
Syrie	9 091 255 \$	4 973 931 \$	4 117 324 \$	2.78%	4,743	0 \$	0.00%
Taiwan	3 944 474 034 \$	558 463 292 \$	3 386 010 742 \$	N/A	200,510	4 371 609 823 \$	1.02%
Tadjikistan	188 922 989 \$	188 400 000 \$	522 989 \$	128.70%	117,253	0 \$	0.00%
Tanzanie	299 485 211 \$	279 081 381 \$	20 403 830 \$	40.76%	135,577	0 \$	0.00%
Thaïlande	1 165 301 081 \$	425 131 220 \$	740 169 861 \$	8.77%	198,355	960 250 326 \$	0.22%
Timor-Leste	680 874 \$	571 022 \$	109 852 \$	2.78%	176	97 944 822 \$	0.02%
Togo	41 616 876 \$	38 849 999 \$	2 766 876 \$	62.01%	22,555	0 \$	0.00%
Tonga	9 207 640 \$	9 195 089 \$	12 551 \$	74.42%	1,115	0 \$	0.00%
Trinité-et-Tobago	257 644 616 \$	233 141 965 \$	24 502 651 \$	35.82%	15,611	0 \$	0.00%
Tunisie	296 225 462 \$	257 400 000 \$	38 825 462 \$	18.30%	64,887	0 \$	0.00%
Turquie	2 686 228 531 \$	2 241 324 997 \$	444 903 534 \$	9.67%	175,501	0 \$	0.00%
Turkménistan	488 939 \$	N/A	488 939 \$	0.09%	65	0 \$	0.00%
Îles Turques et Caïques	15 757 043 \$	N/A	15 757 043 \$	N/A	683	9 939 694 \$	<0.01%
Ouganda	115 358 153 \$	96 594 157 \$	18 763 996 \$	31.43%	83,658	14 398 422 \$	<0.01%
Ukraine	650 062 523 \$	621 313 724 \$	28 748 798 \$	13.93%	133,382	17 953 588 \$	<0.01%
Émirats arabes unis	1 022 393 223 \$	1 022 393 223 \$	0 \$	10.41%	34,797	1 266 413 793 \$	0.30%
Royaume-Uni	39 583 847 405 \$	10 269 722 405 \$	29 314 125 000 \$	18.72%	840,209	42 464 646 560 \$	9.93%
États-Unis	89 354 366 624 \$	49 241 339 280 \$	40 113 027 344 \$	5.82%	1,150,436	23 635 935 547 \$	5.53%
Îles périphériques mineures des États-Unis	3 008 490 \$	N/A	3 008 490 \$	N/A	N/A	0 \$	0.00%
Uruguay	142 998 400 \$	26 147 692 \$	116 850 708 \$	4.33%	12,047	1 066 550 \$	<0.01%
Ouzbékistan	175 402 110 \$	166 275 007 \$	9 127 103 \$	9.56%	64,714	0 \$	0.00%
Vanuatu	5 382 340 \$	N/A	5 382 340 \$	32.85%	1,207	7 110 332 \$	<0.01%
Vatican	6 168 646 \$	N/A	6 168 646 \$	N/A	24	0 \$	0.00%
Venezuela	642 266 108 \$	383 818 660 \$	258 447 449 \$	11.68%	65,523	392 668 080 \$	0.09%
Vietnam	420 826 698 \$	367 192 577 \$	53 634 121 \$	7.23%	121,329	4 033 691 299 \$	0.94%
Îles Wallis et Futuna	302 492 \$	N/A	302 492 \$	N/A	18	0 \$	0.00%
Yémen	55 671 403 \$	51 800 000 \$	3 871 403 \$	20.09%	14,933	11 909 806 \$	<0.01%
Zambie	143 620 450 \$	100 120 640 \$	43 499 809 \$	37.30%	28,360	13 509 631 \$	<0.01%
Zimbabwe	120 495 792 \$	72 356 746 \$	48 139 046 \$	21.35%	53,232	0 \$	0.00%

Annexe B Pires contrevenants

Tableau 10 : Les 15 premiers pays responsables des pertes fiscales mondiales

Pays	Perte fiscale infligée à d'autres pays	Perte fiscale infligée à d'autres pays en permettant l'abus à l'impôt sur les sociétés.	Perte fiscale infligée en permettant l'évasion fiscale privée	Part de la responsabilité pour la perte fiscale globale	Nombre de salaires de personnel de santé perdus, dont ce pays est responsable
Îles Caïmans	70 441 676 611 \$	22 819 899 267 \$	47 621 777 344 \$	16.47%	5 584 460 infirmières
Royaume-Uni	42 464 646 560 \$	13 671 390 701 \$	28 793 255 859 \$	9.93%	3 366 503 infirmières
Pays-Bas	36 371 503 832 \$	26 593 707 934 \$	9 777 795 898 \$	8.50%	2 883 452 infirmières
Luxembourg	27 607 634 145 \$	9 283 427 114 \$	18 324 207 031 \$	6.45%	2 188 672 infirmières
États-Unis	23 635 935 547 \$	0 \$	23 635 935 547 \$	5.53%	1 873 805 infirmières
Hong Kong	21 047 358 012 \$	16 331 010 356 \$	4 716 347 656 \$	4.92%	1 668 588 infirmières
Chine	20 045 803 268 \$	20 045 803 268 \$	0 \$	4.69%	1 589 187 infirmières
Îles Vierges britanniques	16 295 774 429 \$	10 405 615 250 \$	5 890 159 180 \$	3.81%	1 291 893 infirmières
Irlande	15 830 940 779 \$	6 068 846 053 \$	9 762 094 727 \$	3.70%	1 255 042 infirmières
Singapour	14 633 842 974 \$	12 221 060 747 \$	2 412 782 227 \$	3.42%	1 160 139 infirmières
Bermudes	13 843 144 682 \$	10 860 143 218 \$	2 983 001 465 \$	3.24%	1 097 454 infirmières
Suisse	12 844 985 635 \$	10 953 644 082 \$	1 891 341 553 \$	3.00%	1 018 322 infirmières
Porto Rico	9 177 305 410 \$	9 177 305 410 \$	N/A	2.15%	727 556 infirmières
Jersey	7 911 160 368 \$	4 465 999 479 \$	3 445 160 889 \$	1.85%	627 179 infirmières

Tableau 11 : Groupe des principaux pays responsables des pertes fiscales mondiales

Groupe	Perte fiscale infligée à d'autres pays	Perte fiscale infligée à d'autres pays en permettant l'abus à l'impôt sur les sociétés.	Perte fiscale infligée en permettant l'évasion fiscale privée	Part de la responsabilité pour la perte fiscale globale	Nombre de salaires de personnel de santé perdus, dont ce pays est responsable
Ocde	207 467 510 260 \$	101 187 311 324 \$	106 280 198 936 \$	48.50%	16 447 566 infirmières
Toile d'araignée du Royaume-Uni	160 039 436 737 \$	69 813 504 998 \$	90 225 931 739 \$	37.41%	12 687 573 infirmières
Axe de l'évasion fiscale	236 863 560 350 \$	116 644 284 128 \$	120 219 276 222 \$	55.37%	18 778 020 infirmières

Annexe C Calendrier – Aperçu de l'année suivante

Novembre

Sommet des dirigeants du G-20, Riyadh, Arabie saoudite 21 novembre - 22 novembre 2020

<https://g20.org/en/Pages/home.aspx>

Décembre

Journée internationale de la lutte contre la corruption 9 décembre 2020

Journée internationale des droits de l'homme 10 décembre 2020

Journée internationale de la couverture sanitaire universelle 12 décembre 2020

Janvier

G-20 : Réunion du groupe de travail sur l'architecture financière internationale à Riyad, Arabie saoudite 31 janvier 2021

<https://g20.org/en/Pages/home.aspx>

Février

Groupe d'action financière, réunions plénières et groupes de travail Paris, France (à confirmer) 21 février - 26 février 2021

[https://www.fatf-gafi.org/calendar/eventscalendar/?hf=10&b=0&s=asc\(fatf_date1\)](https://www.fatf-gafi.org/calendar/eventscalendar/?hf=10&b=0&s=asc(fatf_date1))

Symposium du G20 sur la fiscalité internationale à Riyad, Arabie Saoudite 22 février 2021

<https://g20.org/en/Pages/home.aspx>

Rapport final du panel FACTI publié en février 2021

Mars

Journée internationale de la femme 8 mars 2021

La 65e session de la Commission de la condition de la femme Siège des Nations Unies, New York, États-Unis 15 au 26 mars 2021

<https://www.unwomen.org/en/csw>

Avril

Réunions de printemps Banque mondiale / Fonds monétaire international Washington DC, États-Unis 10 avril - 13 avril 2021

<https://www.worldbank.org/en/meetings/splash>

CNUCED 15: Quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement Barbade 25 avril - 30 avril 2021

<https://unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=2324>

Réunion spéciale du Conseil de coopération internationale en matière fiscale 2021
New York, États-Unis 29 avril 2021
<https://undocs.org/en/E/RES/2021/1>

Forum sur le financement du développement avril 2021

Juin

Réunion du G-20 sur le financement des objectifs de développement durable à
Riyad, Arabie saoudite 16 juin 2021
<https://g20.org/en/Pages/home.aspx>

Groupe d'action financière, réunions plénières et groupes de travail Paris, France (à
confirmer) 20 juin - 25 juin
[https://www.fatf-gafi.org/calendar/eventscalendar/?hf=10&b=0&s=asc\(fatf_date1\)](https://www.fatf-gafi.org/calendar/eventscalendar/?hf=10&b=0&s=asc(fatf_date1))

Lieu de la Conférence ministérielle de l'OMC à confirmer 7 juin 2021
https://www.wto.org/english/thewto_e/minist_e/mc12_e/mc12_e.htm

Juillet

Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable
(HLPF) 2021 New York, États-Unis 6 juillet - 15 juillet 2021
<https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>



Tax Justice Network, Registered in England and Wales, Registered Company No. 05327824, Registered Address: 38 Stanley Avenue, Chesham HP5 2JG, United Kingdom